IBERTÉ ET LE PATRIOTE

…NIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVII—NO 35 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 15 DECEMBRE 1950 PRIX: CINQ SOUS



Croisade mondiale de prières demandée par le Pape Pie XII

La paix ne saurait être donnée au monde sans l'aide de la prière.

CITE DU VATICAN — Dans l'encyclique qu'il a adressée aux évêques du monde entier pour leur demander d'organiser une croisade de prières en faveur de la paix, le Pape déclare, tout d'abord qu'il ne faut pas que soit perdu l'enseignement qui vient de l'Année sainte, à savoir que les peuples "ne veulent pas la guerre, ni la discorde, ni la haine, mais qu'ils désirent ardemment la paix, l'union des esprits et l'amour chrétien qui, seul, peut faire naître une ère prospère et meilleure".

Le Saint-Père fait ressortir ensuite que les guerres n'apportent que des ruines et déclare, en particulier, que les nouveaux engins de destruction "suscitent l'horreur dans l'esprit de toute personne honnête", car ils frapperaient aussi bien les combattants que les femmes, les enfants, les vieillards et les monuments sacrés.

Après avoir ajouté que tout homme frémit à la pensée des cimetières et des ruines qui viendraient s'ajouter à ceux que nous a laissés la dernière guerre, et que tous les hommes tremblent à la pensée des conséquences qu'entraînerait la destruction de tant de richesses, à la suite d'une nouvelle guerre, le Pape dit:

"Nous qui élevons Notre pensée au-dessus de la marée des passions humaines et qui nourrissons des sentiments paternels à l'égard des peuples et des nations de quelque race que ce soit, Nous désirons la sauvegarde, la sécurité et le développement quotidien de la prospérité. Nous, vénérables frères, chaque fois que Nous voyons le ciel serein s'assombrir de nuages menaçants et de nouveaux dangers de conflits peser sur l'humanité, Nous ne pouvons pas ne pas faire entendre Notre voix pour exhorter tous les hommes à étouffer les discordes, à régler les différends, à instaurer la paix véritable qui assure les droits de la religion, des peuples, des citoyens, reconnus publiquement et sincèrement comme cela est nécessaire."

Insuffisance des moyens humains

Le Pape relève à ce sujet que les moyens humains ne suffisent pas à la réalisation de cette tâche. "Il faut en effet, dit-il, ré-

(Suite à la septième page)

S. Exc. Mgr Vachon est élu président

OTTAWA — S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a été élu président du conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne lors de la dernière réunion de l'épiscopat canadien. Cette réunion s'est déroulée à Ottawa mardi et mercredi.

Le vice-président du conseil est Son Excellence Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton.

S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a été élu trésorier de la Conférence catholique canadienne.

Les autres membres du conseil d'administration de la Conférence sont Leurs Excellences Nosseigneurs Georges Cabana, coadjuteur de Saint-Boniface; Anthony O'Sullivan, archevêque de Kingston; Maurice Roy, archevêque de Québec, et Michael O'Neill, archevêque de Régina.

La Conférence catholique canadienne groupe tous les membres de l'épiscopat canadien. Son Eminence le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, en fait partie.

Pas de journal le 29 décembre

"La Liberté et le Patriote" ne paraîtra pas durant la semaine du 24 décembre. Cette mesure a été prise dans le but de nous conformer à la ligne de conduite adoptée par les hebdomadaires qui appartiennent à la "Canadian Weekly Newspaper Association".

La souscription atteint $460,000 à St-Boniface

Les Quartiers Généraux de la Souscription diocésaine de St-Boniface annoncent que l'on a atteint le montant de $460,000. Une autre mission indienne vient d'envoyer la somme de $50. C'est une offrande qui a exigé beaucoup de sacrifices de la part de ceux qui ont souscrit.

Les rapports continuent d'arriver. Il y en a encore un bon nombre qui ne sont pas complets. Plusieurs ont augmenté d'eux-mêmes leur juste part. A ces derniers: merci.

Prolongation de l'Année sainte

VATICAN — Le jubilé de l'Année sainte sera prolongé d'un an pour permettre aux fidèles de le célébrer dans leurs temples respectifs. Ainsi les mérites spirituels de l'Année sainte pourront être acquis dans leurs églises paroissiales mêmes par les fidèles qui n'ont pu faire le voyage à Rome. Le monde entier, sauf Rome, bénéficiera de cette prolongation.

Une bulle papale proclamant l'extension de l'Année sainte sera émise le jour de Noël, répétant le geste posé il y a 25 ans, lors de la dernière Année sainte.

Appel de Pie XII aux catholiques

CITE DU VATICAN — A l'occasion de la clôture du congrès des hommes d'action catholique du Portugal, le pape a adressé, dimanche, en portugais, un message radiodiffusé aux fidèles portugais.

"Le champ est immense, le travail urgent et difficile, les ouvriers sont peu nombreux", a notamment déclaré le Souverain Pontife, qui, relevant le thème du congrès et soulignant la responsabilité des catholiques à l'heure présente, a rappelé que la rapide évolution de la société pose des problèmes qu'il faut savoir résoudre à temps.

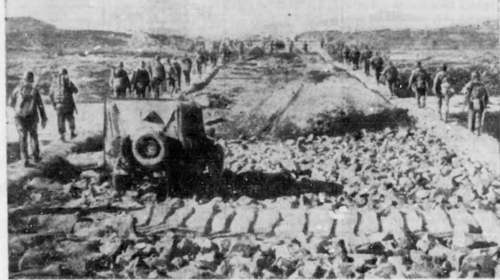
Après avoir affirmé que "les forces du mal", qui entourent l'Eglise, sont organisées solidement et travaillent sans répit, avec un fanatisme qui trouve les moyens les plus insidieux, Pie XII a donné à tous ceux qui oeuvrent pour la cause du bien la consigne suivante: apostolat dans la famille, et surtout dans la jeunesse studieuse entre les mains de laquelle se trouvent les destinées de la patrie, action éclairée en ce qui concerne toutes les questions se rattachant à la situation sociale.

En terminant, le pape a engagé les hommes d'action catholique à redoubler de zèle et à prier le Seigneur pour qu'Il leur donne des collaborateurs choisis et nombreux.

OTTAWA — Dans des milieux autorisés, on affirme que le gouvernement canadien a bon espoir que le projet de canalisation du Saint-Laurent recevra enfin, en 1951, la sanction du Congrès américain.

On croit qu'à l'heure actuelle, le projet recevrait l'appui d'une bonne moitié des membres du Congrès, dont la plupart lui ont fait grise mine, dans le passé.

Les troupes américaines sont repoussées de Chongju



Les troupes de la 24ème division américaine durent quitter Chongju, en Corée, pour la deuxième fois dans un mois, alors que les puissantes armées des communistes chinois les forcèrent de reculer. Ce fut l'un des échecs les plus notables pour les Américains dans la guerre coréenne. On voit ces derniers qui traversent un pont construit de sacs de sable et s'acheminent vers une route rocailleuse, d'accès difficile. (CW)

La conscription serait imposée en Australie

Le nouveau bill portera les effectifs australiens à 50,000.

CANBERRA — La majorité travailliste du Sénat australien vient d'arrêter résolument un bill de la Chambre des Communes sur le service militaire obligatoire à 18 ans. Le projet de loi a, en effet, été référé à un comité spécial sur un amendement travailliste. Ce comité doit l'étudier, avant que le Sénat ne soit appelé à se prononcer. Il est composé uniquement de sénateurs travaillistes.

Les travaillistes, qui sont dans l'opposition au Sénat, avaient stipulé, en formulant leur amendement, que le comité d'étude devait être formé de travaillistes. Un second amendement a aussitôt renvoyé l'étude du bill à la session de février.

Des dirigeants du gouvernement tory ont affirmé que le bill Menzies sur le service militaire obligatoire à 18 ans, a pour but de porter les effectifs australiens à 50,000 hommes. Ils étaient jusqu'ici de l'ordre de 20,000.

Ce programme d'entraînement obligatoire enrégimenterait environ 21,000 hommes par année. Le premier appel aux conscrits serait lancé en mai prochain. On estime que le coût d'un pareil programme de conscription s'élèverait à 6,200,000 livres sterling.

On sait que l'opposition travailliste, anticonscriptionniste de tradition, a retiré son appui au gouvernement Menzies sur cette question de l'enrôlement obligatoire.

Deux évêques tchèques succombent en prison

CITE DU VATICAN — La radio du Vatican annonce la mort en prison de Mgr Buzalka, évêque auxiliaire de l'administration apostolique de Trnava, et de Mgr Tajovsky, abbé du monastère de Zeliv, en Tchécoslovaquie.

Faisant état de témoignages de réfugiés, la radio a ajouté que de nombreux moines ont été déportés dans des camps de travail en Russie.

M. Attlee a parlé en français

OTTAWA — Le premier ministre de Grande-Bretagne a déclaré dimanche aux Canadiens français que le Canada et le Royaume-Uni ont les mêmes buts dans la lutte contre l'agression communiste.

Ces buts, a-t-il déclaré brièvement sur le réseau français de la radio d'Etat, sont "la résistance contre l'agression et le maintien de la paix et de la liberté de conscience et de religion".

Voici le texte même des paroles que M. Attlee a prononcées en français:

"Je suis très heureux de me retrouver ici à Ottawa, où j'ai rencontré encore une fois mon ami et votre premier ministre, M. Saint-Laurent.

"Comme vous le savez, je suis venu ici de Washington, où je viens d'avoir un entretien très cordial avec le président des Etats-Unis.

"Nos buts sont les mêmes: la résistance contre l'agression, le maintien de la paix et la liberté de conscience et de religion."

Résolutions acceptées au congrès des religieux

CITE DU VATICAN — Le congrès international des religieux s'est achevé par la lecture d'une série de voeux qui seront transmis à la Congrégation des religieux.

Dans leurs conclusions, les religieux préconisent notamment l'institution à Rome d'une école de formation spirituelle et humaniste pour tous les membres du clergé régulier de toutes les nationalités, des réunions périodiques à Rome des supérieurs généraux des congrégations et ordres religieux, des congrès des différents ordres et congrégations dans les divers pays, l'institution d'une école de jurisprudence auprès de la Congrégation des religieux à Rome, la publication d'un recueil des documents du Saint-Siège touchant la rénovation de la vie des religieux, le développement de toutes les formes d'apostolat au cours de l'année prochaine, en vue de l'extension de l'Année sainte à tous les pays du monde.

Le congrès souhaite en outre l'institution d'une fête liturgique dédiée à tous les saints fondateurs d'ordres religieux.

On relève que, d'après les chiffres fournis par l'un des derniers reporters, il existe aujourd'hui 176 instituts religieux totalisant 20,000 maisons, et un ensemble de 400,000 religieux environ. A ce chiffre s'ajoutent les religieuses pour un total évalué à 900,000 personnes.

OTTAWA — Le ministre du Commerce, l'hon. C. D. Howe, a mis un embargo sur toutes marchandises destinées à la Chine communiste. La mesure s'applique également à la Corée, à Hong-Kong, à la Mandchourie et à Macao, régions situées dans l'orbite où menace une troisième guerre.

La résistance au communisme en Europe est formidable

Laisser la Chine Rouge conquérir la Corée serait favoriser l'expansion du communisme.

MONTREAL — "Le conflit coréen doit être considéré sous son vrai jour, une campagne dans une guerre totale que Moscou a déclenchée contre les autres pays du monde libre", a déclaré M. Robert W. Keyserlingk, journaliste et éditeur de l'Ensign, à son retour à Montréal.

M. Keyserlingk vient de rentrer d'une randonnée de 6 semaines en Europe, où il a visité un certain nombre de capitales occidentales, interviewé des hommes d'Etat influents et recueilli des renseignements de première main sur la présente situation.

"Nous n'aurions pu accepter, a-t-il poursuivi, les défaites purement militaires à Dunkerque, en Afrique, sur la ligne Maginot et au cours d'autres batailles comme des succès politiques. Au contraire, ces insuccès sur le champ de bataille n'ont fait que raffermir notre détermination qui nous a permis, en définitive, de remporter la victoire.

La Corée

"Accepter aujourd'hui le 38e parallèle en Corée alors qu'il y a 6 semaines les Nations unies entreprenaient une campagne pour arrêter l'agresseur et réunir ce pays en le libérant, offrir à la Chine un siège à l'O.N.U. parce qu'elle a réussi à profiter de son agression, ce sont là les plus sûrs moyens de perdre l'Europe et le reste de l'Asie aux mains de Staline. Notre attitude craintive attirera naturellement, ensuite, sur l'Amérique du Nord le coup de grâce que projette depuis longtemps Staline.

Faiblesse non militaire mais morale

"Je suis fermement convaincu, après avoir de nouveau visité l'Europe occidentale, que notre véritable faiblesse n'est pas militaire mais morale.

"Nous avons beaucoup entendu parler de la mauvaise volonté de l'Europe à se défendre. Cela est inexact. La résistance au communisme en Europe est formidable. Toutefois, la crainte de Moscou est fondée sur le réalisme des sous-entendus de la politique poursuivie en premier lieu à Washington et à Londres.

"La faiblesse militaire n'est pas un nouveau phénomène dans les démocraties aimant la paix. Elle ne dure habituellement que jusqu'au moment où elles sont attaquées. Mais renoncer aux principes devant la force est funeste aux gouvernements libres. A l'encontre des dictatures, elles doivent s'en remettre à la confiance de la population pour constituer cette puissance irrésistible que peut représenter un peuple libre en cas de crise. Sans confiance, les armements les plus perfectionnés et les plus puissants ne peuvent rien, c'est ce qu'a démontré la trouée allemande de la ligne Maginot à l'aide d'armées relativement peu considérables.

"Le véritable danger qui nous menace, ce n'est pas la puissance militaire soviétique, si formidable soit-elle. C'est l'absence d'un concept politique nettement défini d'un monde libre, nommément le concept de la liberté sans condition pour tous."

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:

Ils semblent optimistes!

A en juger par cette photographie, le ministre fédéral de la Justice, **l'hon. S. Garson**, à gauche, et le premier ministre de la province de Québec, **l'hon. M. Duplessis**, sont satisfaits de la tournure que prit la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres tenue à Ottawa dans le but de discuter le problème de la revision des taxes et des pensions de vieillesse. (CPC)

Des garanties du libre accès des Lieux saints

Le projet de résolution a été soumis par la Suède aux Nations unies.

LAKE SUCCESS — Le libre accès aux Lieux saints, la protection de ces lieux et le maintien des immunités et privilèges qui y sont afférents, seraient garantis par un commissaire des Nations unies, selon le projet de résolution déposé par la Suède sur le bureau de la commission politique spéciale qui discutera prochainement cette question.

Ce nouveau plan s'inspire dans ses considérants de la nécessité de ne pas retarder plus longtemps la protecetion internationale des Lieux saints. Les Lieux saints, considérés par cette résolution, sont ceux qui ont été reconnus comme tels, le 14 mai 1948, c'est-à-dire à l'expiration du mandat britannique.

Aux termes de ce projet, les gouvernements intéressés s'engageraient devant les Nations unies à observer les droits de l'homme et les libertés fondamentales et à réduire progressivement leurs forces armées dans la région de Jérusalem jusqu'aux limites des besoins normaux du temps de paix. D'autre part, la juridiction et le contrôle de chaque partie de Jérusalem devront être exercés par les Etats intéressés.

En outre, le commissaire, nommé sur la proposition du secrétaire général des Nations unies par les membres du Conseil de sécurité et secondé d'un adjoint nommé selon la même procédure, siégerait à l'ancienne "maison du gouvernement" à Jérusalem.

Le commissaire exercerait notamment le pouvoir de requérir les gouvernements, de prendre ou d'abolir toute mesure législative ou exécutive afin de respecter le libre accès et la protection des Lieux saints.

La Porte sainte sera fermée la veille de la fête de Noël

Quelques détails sur la cérémonie à laquelle officiera le Pape lui-même.

VATICAN — Le Vatican confectionne en ce moment quelque 3,000 briques spéciales qui serviront à fermer la Porte sainte de la basilique St-Pierre lorsque la 25ème Année sainte prendra fin la veille de Noël. Chaque brique coûte environ 1,000 lires, soit $1.54.

Toute personne qui présente une brique obtient le droit d'y faire inscrire son nom et de la réclamer dans 24 ans alors que la Porte sainte sera de nouveau ouverte en vue d'une autre Année sainte.

Sa Sainteté le Pape Pie XII, portant un tablier de maçon, posera les premières trois briques à l'aide d'une truelle d'argent, en présence de milliers de pèlerins.

Plus tard des maçons fermeront complètement la Porte sainte par où près de 4,000,000 de pèlerins ont passé durant l'Année sainte.

Avant de présider la cérémonie de la pose des briques le Pape passera par la porte de la basilique en portant une chandelle allumée.

Il versera ensuite de l'eau bénite sur les briques. Dans le mortier il placera plusieurs médailles d'or et d'argent frappées durant l'Année sainte.

Durant la semaine de Noël, lorsque le mur aura été complété, il scellera une boîte placée dans une cavité au centre et contenant au moins un échantillon de toutes les pièces de monnaie et des médailles frappées au cours de l'année, ainsi que les archives officielles de l'Année sainte.

600 Néo-Zélandais se sont embarqués pour la Corée

WELLINGTON, N.-Z. — Un corps expéditionnaire formé de 600 artilleurs s'est embarqué mercredi vers les champs de bataille de la Corée afin de servir sous les ordres de MacArthur.

Au moment où ce corps expéditionnaire prenait la mer, le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, Sydney Holland, a déclaré que, à moins d'instructions contraires des Nations unies et malgré la situation actuelle en Corée, la Nouvelle-Zélande remplira les engagements qu'elle a pris vis-à-vis des Nations unies.

Elisabeth et Margaret au Canada?

OTTAWA — Les princesses Elisabeth et Margaret Rose auraient exprimé le désir de venir visiter Ottawa. Elles n'ont pas dit toutefois quand elles se proposent de venir au pays. C'est M. Ross Macdonald, orateur de la Chambre des Communes, à qui les princesses ont confié leur projet, qui a rapporté cette nouvelle à son retour au Canada. Au cours de son voyage en Europe, il a visité l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie.

Au concert de l'Orchestre Philharmonique d'Israël





L'un des événements les plus importants dans le domaine musical à Winnipeg sera, sans contredit, la venue de l'Orchestre Philharmonique d'Israël dans la capitale manitobaine, le 14 février prochain. **Son Honneur le Juge J.-T. Beaubien**, à gauche, est le président honoraire du comité de Winnipeg qui s'occupe des préparatifs de la venue de ces musiciens éminents. **M. Walter Kaufman**, à droite, directeur de l'orchestre symphonique de Winnipeg, en est le président.

Double anniversaire pour les Canadiens français de l'Alberta

M. Léon Bruyère, de St-Boniface, assista aux fêtes en qualité de représentant de l'Association d'Education du Manitoba.

EDMONTON — Le dimanche 3 décembre, les Canadiens français de l'Alberta s'unissaient pour fêter conjointement le 25ème anniversaire de leur Association et le 1er anniversaire de leur poste radiophonique français, CHFA. Une messe solennelle, célébrée en l'église St-Joachim par le R. P. A. Boucher, O.M.I., vicaire des missions de Grouard, assisté des RR. PP. J. Marsan, O.M.I., et A. Girard, O.M.I., marqua des débuts de la fête. Mgr S. Loranger, vicaire général du diocèse de St-Paul, prononça le sermon de circonstance. M. Gédéon Pepin dirigeait la chorale qui rendit une magnifique messe en parties. LL. EE. Nosseigneurs J. Trocellier, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, J.-L. Coudert, O.M.I., vicaire apostolique de Whitehorse, H. Routhier, O.M.I., évêque coadjuteur de Grouard, et M. Baudoux, évêque de St-Paul, rehaussaient la cérémonie de leur présence. En outre, on remarquait parmi les visiteurs nombreux: MM. les abbés J.-H. Garnier, de Végreville, R. Bérubé, de Lamoureux, H. Delisle, de Chauvin, J.-A. Normandeau; le R. P. D. Dubuc, O.M.I., le R. P. F. Chicoine, O.F.M., de Breynat; MM. Lionel Bertrand, député de Terrebonne à Ottawa; L. Bruyère, de St-Boniface, venu en qualité de représentant du Manitoba; le docteur et Mme L.-P. Mousseau, M. et Mme P.-E. Poirier, M. J.-W. Beaudry, député provincial de St-Paul et Mme Beaudry, M. le juge C.-E. Gariépy, et autres personnalités de marque.

Un somptueux banquet réunissait quelque 400 personnes, le soir, à la salle Trocadero. Le Dr L.-P. Mousseau, président de l'ACFA, y prit la parole, de même que des orateurs invités, dont M. Léon Bruyère.

Un programme artistique termina la fête. Y prenaient part: Mme Beaudry, Mlles C. Tellier et M. Béland, M. Gabriel Paradis et sa fillette, ainsi que la chorale du collège St-Jean d'Edmonton. Mlle Claire Pepin exécuta un joli programme de musique d'orgue. Le programme comprenait en outre un sketch confié à la direction de M. Léo Rémillard, directeur des programmes à CHFA, et dont les interprètes étaient: M. Rémillard, Mme J. Latour, Mlle H. Lavoie, MM. F. Ippersiel, L. Hiller, P. Chatain et G. Baril. Un mot de M. J.-M. Fontaine, président du cercle local de l'ACFA d'Edmonton, clôtura la soirée.

Procès prochain de S. Exc. Mgr Beran

MUNICH — S. Exc. Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, a été transféré dans la prison de Pankratz, en vue de l'instruction d'un procès, annonce, sur la foi de déclarations de réfugiés tchèques arrivés récemment de Prague, le Service d'information chrétien paraissant à Munich.

C'est, selon le journal, sur la base des "aveux" des accusés du dernier procès de Prague contre des prêtres catholiques et sur des éléments d'informations recueillies au cours des derniers mois par la police tchèque, que l'acte d'accusation contre l'archevêque de Prague serait actuellement rédigé par les soins du ministère de la Justice.

Le maréchal Pétain ne serait pas amnistié

L'amnistie totale ne serait accordée qu'après la mort de l'ancien chef d'Etat français.

PARIS — L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur l'amnistie, après avoir repoussé les nombreux articles additionnels et amendements proposés.

Après vingt-quatre séances — la discussion a été amorcée il y a plus d'un mois — l'Assemblée nationale a finalement entériné, par 331 voix (M.R.P., radicaux et droite) contre 266 (communistes et socialistes), la loi d'amnistie présentée par M. René Mayer, garde des Sceaux, au nom du gouvernement.

Depuis 1947, l'amnistie avait été souvent demandée par de nombreux députés modérés. Elle devait permettre, dans l'esprit des demandeurs, d'assouplir quelque peu la rigueur dont avaient fait preuve, après la libération, les juridictions d'exception appelées cours de justice.

Cependant, la loi d'amnistie fut toujours, dès le départ et dans tous les projets successifs, très limitée dans ses applications. Personne au Parlement, à l'exception de quelques députés gaullistes, M. R. P. et de la droite tradionnelle, n'ayant voulu résoudre le cas Pétain qui est à la base de tous les procès, il est vraisemblable que ce n'est qu'après la disparition de l'ex-chef de l'Etat, âgé maintenant de 96 ans, qu'un projet d'amnistie totale sera déposé.

Au 1er octobre 1950, le bilan judiciaire de la répression de la collaboration s'établissait ainsi: 7,200 condamnations à mort (environ 800 seulement furent effectives), 40,000 peines de prison, 50,000 peines de dégradation nationale. Mais à l'heure actuelle, il ne reste plus en prison qu'environ 5,000 détenus, donc 539 à perpétuité.

La loi qui vient d'être adoptée a pour effet:

1° Quelle que soit la nature de la peine et la durée restant à couvrir, à l'exclusion des peines perpétuelles, tout collaborateur pourra êtrer libéré par anticipation. Seuls les ministres ou hauts fonctionnaires ayant été condamnés par la Haute Cour de justice ne bénéficieront pas de cette mesure.

2° Les sanctions prises par les comités d'épuration en matière de retraites cesseront de produire effet. Cela intéresse les fonctionnaires révoqués sans pension (près de 12,000 fonctionnaires avaient été condamnés).

3° L'amnistie ne mettra pas obstacle à l'action en revision du procès.

4° La dégradation nationale est atténuée dans ses effets.

5° La confiscation de biens ne jouera plus pour les biens à venir.

6° L'interdiction de résidence pourra être atténué ou suspendue par simple décision du ministère de l'Intérieur.

QUEBEC — L'Union des électeurs — édition québecoise du Crédit social de l'ouest du pays — abandonne pour le moment du moins, le champ électoral et la politique active. Elle se contentera de diffuser ses idées à l'aide de conférences et de son organe officiel "Vers demain". Cette décision a été rendue publique par MM. Even et Grégoire, dirigeants de ce parti dans la province.

Ecrans européens au communisme

Par Thomas GREENWOOD

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Au moment où la situation internationale prend une tournure inquiétante, chacun se demande de quel côté trouver des amis pour se défendre et pouvoir préserver la paix.

Il n'est pas étonnant qu'on enregistre bientôt un nouveau **renversement des alliances:** les Allemands et les Japonais, que nous avons vaincus avec tant de pertes et de sacrifices, seraient-ils utilisés pour contenir le flot montant des hordes communistes? Les promesses faites à Yalta et à Potsdam entre les grands alliés pour ne point faire de paix séparée, pourront-elles être maintenues? Depuis longtemps le Kremlin ignore ces promesses, et agit à sa guise au détriment de ses anciens alliés et au grand dam de la paix. Ne serait-il pas temps que les puissances occidentales fassent de même? Malgré les appels répétés des Nations unies, on est loin d'avoir les masses d'hommes nécessaires pour les manoeuvres diplomatiques et militaires exigées par les circonstances.

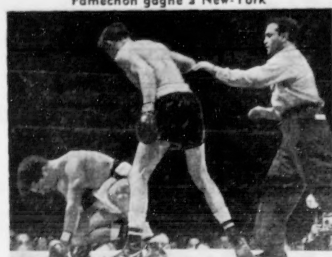
La difficulté du problème vient aussi du fait que les démocraties doivent lutter contre l'ennemi à l'intérieur comme à l'extérieur. Les communistes sont alertés partout à travers le monde; et l'on sait que dans tous les pays, leurs comités ont fait savoir qu'ils prêteront en fait la main à la Russie. C'est pourquoi aux Etats-Unis et au Canada, par exemple, des mesures sont prises pour surveiller et pour bloquer leurs activités autant que possible. Il y a quelques semaines, la France avait fait de même, comme ce fut le cas aussi pour d'autres pays. Ce travail de surveillance et d'épuration doit continuer pour faire un écran étanche à l'action subversive.

Ceci est particulièrement nécessaire dans les pays où le parti communiste jouit d'une large liberté, et où les Russes sont pratiquement aux frontières. Il s'agit de la Finlande, de l'Autriche et de l'Italie, puisque pour l'Allemagne les Alliés se chargent eux-mêmes de cette surveillance. Il est heureux que malgré le voisinage des Russes, la Finlande ait tant de courage à résister aux pressions communistes: et tout laisse à penser que cela va continuer.

Pour l'Italie, le gouvernement résolu de M. de Gasperi sait naturellement comment s'y

(Suite à la septième page)

Famechon gagne à New-York



Ray Famechon, le champion de France et d'Europe de la classe des poids plume, est retourné à New-York, au début du mois, pour se faire justice. Famechon, qui avait paru bien médiocre contre Willie Pep, a eu facilement raison d'Archie Devino qu'on voit ici au tapis à la septième ronde d'un match devant en durer dix. Devino perdit par K. O.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

La poule aux oeufs d'or se meurt! Au pays de l'Oncle Sam, l'encre rouge coule à flot dans le domaine déjà si prospère du sport, et rien n'indique que ce torrent qui menace bien des forteresses jadis établies sur des bases qu'on disait solides soit à la veille de s'assécher. Le sport numéro un des Américains, le baseball, a été le premier atteint du mal qui ronge actuellement presque tous les sports en Amérique. Les foules se sont abstenues d'assister aux joutes de baseball des ligues mineures, et dans bien des cas des ligues majeures. La situation est devenue telle que la ligue Internationale a cru bon de transférer la franchise d'une de ses équipes à une ville canadienne, Ottawa. De plus, la ligue Canado-Américaine qui groupait des clubs des Etats-Unis et du Canada cessera ses activités cette année, et on verra une ligue canadienne accueillir dans ses rangs deux autres clubs professionnels canadiens.

Les magnats du baseball affirment que la télévision nuit actuellement au sport du baseball, du moins dans les ligues majeures. Cet argument a du bon, mais c'est un fait reconnu que la télévision existe dans d'autres pays et que les attractions sportives sont plus populaires que jamais dans ces mêmes pays, plus spécialement en France et en Angleterre.

Mal temporaire?

Si tout le blâme pour ces faillites doit être placé sur le dos de la télévision, il faut être pratique et admettre que cet engouement ne saurait durer. Le public, après avoir épuisé le plaisir de la nouveauté du spectacle, retournera aux grands stadiums de sport pour assister à des spectacles complets, non tronqués par un médium comme celui de la télévision. Les vrais amateurs de baseball, et ils se comptent par millions aux Etats-Unis, ne sauraient être satisfaits pendant longtemps de rester paisiblement chez eux, les yeux rivés au rideau magique. Le baseball pour eux est un spectacle auquel il leur faut participer, et dès qu'on aura fini les paiements sur l'appareil de télévision papa reprendra le chemin du terrain de baseball, où il ira retrouver ses copains, et tout en mangeant des "peanuts" pourra insulter les arbitres à son goût, choses qu'il ne peut faire chez lui devant son radio, à moins d'être complètement dingo. Il y a aussi l'atmosphère du stadium de baseball qu'aucun salon familial ne peut rendre tant il est complexe et difficile à saisir. Il y a ce plaisir de se sentir tous unis tout à coup comme par un courant magique, et tendant tous vers une même cause, un même but, la victoire de "son" club. Assis devant l'écran lumineux, papa et ses enfants ne pourront jamais vivre ces heures magnifiques qui font du spectateur moderne presque un participant à la joute qui se déroule sous ses yeux.

Mais alors?

Si tel est le cas, et pour certains sports telle nous semble être la cause du déclin, pourquoi les multi-millionnaires du sport sont-ils pris de panique si soudainement? Pourquoi déplacent-ils des capitaux jadis investis en toute sécurité pour "prendre une chance" vers le nord? Nous croyons que les magnants connaissent la réponse à ces questions. On a traité le public comme de la vile pacotille durant les années de prospérité, mais aujourd'hui, le peuple qui est ramené par la guerre imminente aux tristes réalités de la vie n'escompte plus lancer ses gros sous à droite et à gauche sans en recevoir au moins le maximum de satisfaction. Or, les grands propriétaires de clubs sportifs ont toujours refusé de reconnaître et de prendre en considération la dignité du peuple, et ils ont refusé aussi de s'associer directement et utilement à la société qui les faisait vivre. Mais au lieu de chercher à améliorer leurs relations avec le public payant, les promoteurs accusent la télévision de tous les maux et tentent ensuite de conclure les meilleurs marchés avec les directeurs de cette télévision; ils ne songent pas à améliorer leur bureau de relations extérieures. On a chargé des prix outrageants pour montrer au public des attractions médiocres. Au lieu de chercher à améliorer, on a voulu continuer à empocher, avec le résultat que l'on voit aujourd'hui.

Le hockey aussi

Nous n'avons parlé que du baseball jusqu'ici, et nous pourrions parler de plusieurs autres sports au lieu du baseball qui est peut-être le sport où les offenses ont été les moins flagrantes. Le hockey est le dernier des sports à tomber sous le fléau de la "télévision". Mais quand on a eu l'occasion de voyager d'une ville à l'autre et de voir les clubs à l'oeuvre, quand on a assisté à la façon unique avec laquelle les promoteurs distribuaient les billets les soirs d'affluence, allant même jusqu'à favoriser les "scalpers" aux dépens des honnêtes gens, on se demande parfois comment il se fait que le hockey ne soit pas tombé avant. Il faut en remercier les gens honnêtes, plus nombreux dans ce sport que les malhonnêtes, qui ont sauvé ce sport en l'empêchant d'avoir un ou plusieurs grands scandales.

Mais, comme il arrive trop souvent, les honnêtes gens ont perdu la bataille. Aujourd'hui un des plus grands scandales au monde sportif indigne les amateurs de hockey. Ce scandale est connu sous le nom de scandale des "Norris", et n'a rien à voir avec la télévision. Les Norris, père et fils, occupent aujourd'hui une position privilégiée dans le domaine du hockey. Une position qu'on ne retrouve pas ailleurs.

Cette position les voit à la tête de trois clubs de hockey, et on chuchote même qu'ils songent sérieusement à accaparer une autre équipe pour s'assurer le plein contrôle de la ligue Nationale de hockey. Les MM. Norris sont propriétaires des arénas de Chicago, Detroit et du Garden de New-York. Ils sont intéressés à obtenir des parts dans le Garden de Boston.

Autres raisons

Un tel contrôle et une telle influence ne sont pas de nature à inspirer confiance au public qui n'est tout de même pas composé exclusivement de moules. On a voulu pour des simples raisons financières prolonger la saison à 70 joutes. On a haussé le prix des billets empêchant par là-même les gamins d'entrer dans l'enceinte sportive et de devenir des clients pour les années à venir. On a voulu forcer la poule aux oeufs d'or, et on voit maintenant que cette bonne poule se meurt. Si les spectateurs ne vont pas au hockey, au baseball, à la boxe, au ballon-panier, ce n'est pas parce que ces sports sont télévisés, mais bien parce qu'on montre sur l'écran de la télévision des spectacles qui capturent plus l'imagination et le goût du peuple. Et, pourtant, ce goût ne se détourne pas du sport. Il peut y être détourné mais qu'on revienne à une cédule plus raisonnable, à des règlements mieux observés qui empêcheront l'attraction du hockey d'être de la lutte ou de la boxe et les foules reviendront.

Les foules reviendront si le petit Pierre ou le petit Paul peuvent les soirs de congé, assister à une joute de hockey en payant seulement 25 sous. Paul sera probablement "tassé" dans une section spéciale, mais que lui importe, il va à la joute pour se divertir et donner libre cours à tout l'enthousiasme de ses jeunes années. Pour lui "son équipe" représente le haut point de la vertu et du bien qui doit triompher du mal représenté par l'adversaire. C'est pour cela qu'il sera peut-être le plus fanatique des spectateurs, mais aussi le plus galant et le plus compatissant aux malheurs des autres puisqu'il appuiera secrètement celui qui n'est pas favori et qui n'a pas comme lui des centaines d'amis pour lui crier ses encouragements.

Il est peut-être un peu tard pour les propriétaires de clubs de hockey et de baseball ou tout autre club de songer à cela. Mais en blâmant la télévision les promoteurs cherchent une porte de sortie. La télévision divertira pendant quelques années peut-être, mais le sport restera toujours l'attraction numéro un, tant que les promoteurs traiteront les spectateurs comme leur "attraction numéro un". Tous les appareils de télévision au monde ne pourront jamais retransmettre l'émotion d'une foule entassée dans un stadium, mais il ne faut tout de même pas dégoûter cette foule avant que le spectacle ne commence.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kilocycles)

VENDREDI 15 DEC.
7.30—Amérique latine
7.45—Léo Brodeur au micro
8.00—Nouvelles
8.05—Rendez-vous des trappeurs
8.10—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.20—Café parisien
8.45—Lou Lefèvre
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Trois de Québec
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure esquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

SAMEDI 16 DEC.
7.00—Ouverture
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—Chansonnette du jour
9.15—Saviez-vous que
9.30—Méli-mélo
9.45—Historiettes
10.00—Nouvelles
10.05—Marchande économe
10.15—Le Club des ménagères
10.30—Légendes de Noël
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
12.00—Nouvelles
12.05—Condition des routes - horaire
12.15—En vedette
12.30—Dîner en musique
12.45—Au clavier
1.00—Nouvelles
1.10—Musique de sieste
1.30—A l'opéra
2.00—Concert en miniature
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 (suite)
4.15—S.D.S.
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Heure de l'Immaculée
5.30—Gaieté du jour
5.45—Les sports au Cercle Ouvrier
5.55—Condition des routes
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—La parade des chansonnettes françaises
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique! Musique! Musique!
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social
7.10—Tour de valse
7.30—Slim Martin et ses Sunshine Boys
8.00—Nouvelles
8.05—Rendez-vous des trappeurs
8.10—Intermède
8.15—Emile Beaulieu et son trio
8.30—Avant-première
9.00—Nouvelles
9.05—Les refrains que vous aimez
9.30—La veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—Ouverture
7.05—Sans cérémonie
7.20—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie (suite)
8.00—Nouvelles
8.05—Bouquet d'air de Noël
8.15—Sans cérémonie (suite)
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—La chansonnette du jour
9.15—Saviez-vous que
9.30—Blanc ou Noir ou Méli-mélo
9.45—Historiettes
10.00—Nouvelles
10.05—Le Club des Ménagères
10.30—Légendes de Noël
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba!
12.00—Nouvelles
12.05—Condition des routes - horaire
12.10—Marché aux bestiaux
12.15—En vedette
12.30—Dîner en musique
12.45—Au clavier
1.00—Nouvelles
1.10—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Concert en miniature
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 (suite)
4.15—S. D. S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Le Club des Jeunes
5.15—Nos écoles au micro
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Visite du Père Noël
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—La parade des chansonnettes françaises
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique! Musique! Musique!
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Tour de valse

10.05—L'Heure esquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

DIMANCHE 17 DEC.
1.00—Ouverture
1.10—Résumé des nouvelles
1.15—Jardin plantureux
1.30—Tour de valse
1.45—Causerie de l'Heure dominicale
2.00—Opéra
3.00—Rythmes
3.30—Les forums de l'Heure dominicale
4.00—Moments symphoniques
4.45—Causerie
5.00—Le ciel par-dessus les toits
5.30—Heure religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Opérettes
6.30—Nos albums R.C.A. Victor
7.00—Nouvelles
7.05—Intermède
7.15—Missions d'Afrique
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.05—Variétés françaises
8.30—Mémoires du Dr Lambert
8.45—Cours d'histoire Abbé Groulx
9.00—Nouvelles
9.05—L'Heure exquise
10.00—Nouvelles
10.10—Fin des émissions

LUNDI 18 DEC.
7.30—Les Nations du Manitoba
8.00—Nouvelles
8.05—Rendez-vous des trappeurs
8.10—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Adam et ses Moonlight Seren.
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Amérique latine
9.30—Les Idées en marche
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure esquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

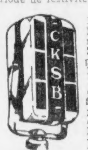
MARDI 19 DEC.
7.30—Ralliement du rire
7.55—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Rendez-vous des trappeurs
8.10—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Radio-Théâtre
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Ecole des Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure esquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

MERCREDI 20 DEC.
7.30—A votre santé
7.45—Tziganes
8.00—Nouvelles
8.05—Rendez-vous des trappeurs
8.10—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Eureka!
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Yvonne
9.30—Changement de décors
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure esquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

JEUDI 21 DEC.
7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Rendez-vous des trappeurs
8.10—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Billy Lenhart et ses tavernaires
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Amérique latine
9.30—Courrier de Radio-parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure esquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

Chronique de CKSB

Eh bien, à chaque chronique de CKSB, nous nous rapprochons du temps des Fêtes et il faut petit à petit commencer à parler des programmes spéciaux que nous allons vous présenter durant cette période de festivité.



Tel que nous l'avons annoncé la semaine dernière, du 17 au 23, nous vous présenterons tous les soirs, de 5 h. 15 à 5 h. 30, une de nos écoles qui fera les frais d'un programme de chant d'airs de Noël. Durant cette semaine, de 5 h. 45 à 6 h., tante Rosemarie recevra la visite du Père Noël qui viendra causer avec les petits auditeurs du Club des Jeunes.

La Fanfare La Vérendrye, sous la direction d'Henri Duyvejonck, présentera un concert spécial à l'occasion de la fête de Noël, le dimanche 24 décembre, de la salle du Collège de St-Boniface, de 2 h. à 2 h. 30.

Les petits enfants du Jardin d'Enfance de Mme Ragot présenteront leur programme traditionnel de Noël le samedi 23 décembre, de 1 h. 30 à 2 h. de l'après-midi. Immédiatement après, nous vous présenterons un programme spécial de l'Arbre de Noël des Jeunes du Manitoba. Nous vous annoncerons plus tard l'endroit de l'émission.

Lundi prochain, au programme "Les Nations du Manitoba", nous vous présenterons quelque chose de tout à fait inusité, un programme par le groupe ethnique chinois de Winnipeg. A Radio-Théâtre ce même soir vous entendrez une autre comédie: "Marthe", d'Ernest Daudet.

Le dimanche 17 décembre, au programme "Mémoires du Dr J.-O. Lambert", on présentera "La Vengeance du Malais". Duroc, un inspecteur de plantations de caoutchouc, traite durement les indigènes à son emploi. A sa fille, Blanche, et à l'ami de celle-ci, un jeune planteur, il répond que les indigènes sont des êtres inférieurs. Ils doivent êtres menés à la trique. Au cours d'une pêche au crocodile qui a déjà dévoré trois de ses hommes, Duroc éprouvera ce que c'est que la vengeance d'un Malais ... Un récit dramatique tiré des "Mémoires du docteur Lambert".

Nous invitons encore nos auditeurs qui voudraient prendre avantage des ondes de CKSB pour transmettre leurs souhaits de Noël et du Jour de l'An à leurs parents et amis de nous faire parvenir leurs requêtes le plus tôt possible.

"Les Variétés Françaises" à CKSB

Tous les dimanches soirs, de 8 h. 05 à 8 h. 30, CKSB vous présente, sous les auspices du conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb et sous la direction de M. Lucien Daoust, une émission de variétés françaises réalisée par des artistes locaux. Aux prochains programmes figureront les artistes suivants:

Le 17 décembre: les élèves de l'école du Précieux-Sang.

Le 24 décembre: le Dr J.-J Trudel, M. Paul Bétournay.

Le 31 décembre: M. Léon Bruyère.

Le 7 janvier: Mlle Denyse Guyot.

Le 14 janvier: Mme Marguerite Guertin-Gordon et M. Maurice Prud'homme.

Le 21 janvier: un groupe d'élèves du département musical de l'Institut Collégial St-Joseph.

Le 28 janvier: Mlle Alberta Bernier.

Le 4 février: Mme G.-M. LaFlèche.

Le 11 février: Mlle T. Lavoie, professeur de piano.

Le 18 février: Mme Louise Adams.

Pas de journal le 29 décembre

"La Liberté et le Patriote" ne paraîtra pas durant la semaine du 24 décembre. Cette mesure a été prise dans le but de nous conformer à la ligne de conduite adoptée par les hebdomadaires qui appartiennent à la "Canadian Weekly Newspaper Association".

Nouvelles du Club "Le Voyageur"

Le mercredi soir 6 décembre a eu lieu notre première sortie annuelle, la soirée des officiers. Comme à tous les ans, l'itinéraire consistait à aller chercher chaque membre de l'exécutif à sa demeure et à continuer à marcher jusqu'à ce tous les membres du comité aient été visités. Après la dernière visite, on se rendait tous à la salle d'Eschambault, pour y prendre un goûter.

Durant la soirée, M. D. Toupin présenta des cadeaux à M. Georges Sénécal qui, le 7 décembre 1950, célébra son 74ème anniversaire de naissance. Il ne faut pas oublier que M. Sénécal a célébré son 50ème anniversaire comme membre du club de raquettes "Le Voyageur" au mois de février dernier. M. Sénécal est le plus vieux membre actif du club "Le Voyageur".

La soirée consista en chants et jeux. Tous se sont bien amusés.

Mentionnons aussi que M. L.-E. Desautels, membre de l'exécutif du club "Le Voyageur", fut l'objet d'une soirée-surprise à l'occasion de son anniversaire de naissance, le mardi 5 décembre. Les invités étaient au nombre de 19.

Le mercredi 13 décembre avait lieu notre "weiner roast".

Soirée de Noel

Vous êtes cordialement invités à notre soirée de Noël, le mercredi 20 décembre, à 8 h. 15 p.m. précises, en notre nouveau local, 136, avenue Provencher. L'invitation s'adresse à ceux et celles qui désirent devenir membres du club "Le Voyageur".

Le Père Noël fera la distribution des cadeaux. On vous assure une soirée très amusante.

N.B. — Le temps passe et la Guignolée approche. Elle aura lieu le 26 décembre. Nous désirons faire appel aux anciens membres et aux gens de bonne volonté pour nous prêter main-forte

La secrétaire,
Jacqueline DESAUTELS.

Somerset

Les élèves de l'école Richard présenteront leur concert de Noël, le mercredi 20 décembre, dans la salle paroissiale, à 8 h. du soir. Ils joueront un radiodrame français durant la séance. Le public est cordialement invité à assister au concert et à encourager ainsi les élèves de l'école de Somerset.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

(Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTÉ	LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondée en 1913	Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba	Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan
WINNIPEG, MAN.	PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 616.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Les lois civiles françaises du Québec

Une des difficultés que rencontrèrent les délégués des diverses provinces, à la réunion interprovinciale d'Ottawa, est l'existence d'un code civil français qui a force de loi dans la province de Québec. Il arrive que l'on ne comprenne pas toujours l'importance de ces lois françaises pour le Québec et qu'on exprime parfois le désir secret de voir unifier le code civil et criminel de tout le pays. On est tenté d'accuser les législateurs québecois de faire preuve de courtes vues, d'étroitesse d'esprit, d'attachement indu à la tradition. Ces critiques et cette attitude n'appartiennent pas uniquement aux Anglo-Saxons. Nous avons entendu des nôtres exprimer des avis à peu près identiques. Afin de mieux éclairer l'opinion publique chez nous comme ailleurs, nous avons cru bon de résumer une substantielle causerie sur ce sujet, offerte par l'hon. Antoine Rivard.

M. Rivard commence par affirmer que le droit est un des éléments de la nationalité, qui pénètre dans les détails de la vie quotidienne et en subit l'influence, tout comme il influence lui-même la vie de ceux dont il régit la vie. Comme le signale Thomas Chapais: "Les lois d'une nation ou d'un peuple se sont élaborées et formulées lentement; elles sont la consécration de longues habitudes sociales. Elles sont nées du tempérament, des moeurs, du caractère, des qualités spéciales qui distinguent une race". On ne peut donc dire que la loi ou le système légal est indifférent et que n'importe quel code peut répondre à n'importe quelle situation. La loi civile pénètre dans les détails les plus intimes de la vie des citoyens: droits et devoirs des parents; régime matrimonial et familial des époux; régime successorial; protection des moeurs et de la morale: autant de domaines où la loi intervient constamment.

Le peuple canadien-français est demeuré un peuple de droit écrit. Le système de Québec est celui qu'on appelle le droit continental, celui qui prévaut sur le continent européen. L'Angleterre, les Etats-Unis et les provinces anglaises du Canada sont régis par le "Common Law" qui est, en somme, un ensemble de décisions, d'arrêts, de jugements de tribunaux. Dans le système français, les décisions des tribunaux n'ont aucune valeur législative et lorsque les tribunaux s'inspirent d'une décision déjà rendue, c'est parce que cette décision était conforme à la loi. Le droit civil français remonte à la Coutume de Paris. Il trouve son inspiration dans les règles qui ont présidé aux origines mêmes de la nation française contemporaine. C'est dire qu'il doive nécessairement — toutes choses étant égales — offrir protection à la vie française à laquelle il s'est adapté au cours des siècles.

Nos pères ont lutté pour conserver leurs lois françaises. Après la Conquête, alors qu'on voulait leur imposer des lois anglaises, ils ont refusé de les accepter. Si bien qu'en 1774, par l'Acte de Québec, le Parlement britannique reconnaissait l'usage des lois françaises dans le Québec. A plusieurs reprises, il fut question de ces lois et souvent, au nom de l'unité canadienne, on demanda leur abrogation; mais nos chefs civils tinrent bon. Sir Georges-Etienne Cartier fit codifier les lois civiles du Québec et ce fut lui qui les imposa aux Cantons de l'Est où, sous prétexte que la population était plutôt anglaise, on voulait introduire le "Common Law".

Il est clair que, la loi fédérale et les autres lois provinciales s'inspirant du "Common Law", il doive nécessairement arriver que l'on rencontre des difficultés en légiférant pour le Québec. Ainsi, les lois fédérales sur la faillite, le crédit agricole et surtout les successions ont été faites sans tenir compte du droit civil québecois. La succession est une institution de droit civil qui a pour objet d'assurer la transmission des biens familiaux; elle s'inspire des principes qui régissent l'organisation de la propriété, les relations entre conjoints et affecte les descendants d'une famille. L'impôt par une loi fédérale ne peut être équitablement établi sur des régimes successoraux différents. La signification donnée à la succession dans les autres provinces ne saurait être celle donnée dans la province de Québec à cause du droit civil particulier.

Aimé Geoffrion, un des plus grands avocats que Québec ait produits, terminait ainsi son exposé, au cours d'une causerie sur les lois canadiennes: "Nous devons conserver nos lois françaises parce qu'elles sont un rempart contre les attaques de l'ennemi assimilateur". Paul-Emile Lamarche disait encore mieux: "Ne disons jamais de mal de la loi. Expurgeons ses défauts, comblons ses lacunes, faisons-la observer et, surtout, respectons-la nous-mêmes, en nous rappelant que la loi du pays a quelque chose de sublime et de grand, puisque c'est la résultante des efforts séculaires d'un peuple pour trouver le chemin le plus court vers l'éternelle justice".

Antoine d'ESCHAMBAULT, ptre.

Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre!

La Liberté et le Patriote reprend avec le numéro de cette semaine la publication de la rubrique "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

Nous sommes de plus en plus convaincus que les principaux artisans de l'anglicisation des Canadiens français ce sont ceux qui, chez nous, refusent en pratique de reconnaître le caractère bilingue du pays en dehors de la province de Québec ou qui limitent ce bilinguisme à leur vie privée.

Les exemples que nous citerons au cours des quelques mois qui vont suivre n'ont rien de fictif. Au contraire ils sont puisés dans la réalité.

Le premier nous est fourni par l'un de nos excellents amis de la province de Québec. Membre influent de la Chambre des Communes, directeur d'une multitude de sociétés religieuses et nationales du Québec, diplômé de l'une de nos institutions secondaires, défenseur "convaincu" de ses compatriotes, l'ami en question nous écrit et adresse ainsi son enveloppe:

Rev. Father Leo Lafrenière,
"La Liberté et le Patriote",
619, McDermot Avenue,
Winnipeg.
AIR MAIL SPECIAL DELIVERY

Nous croirions à une distraction si notre bon ami ne nous avait ainsi adressé de sa main trois lettres consécutives.

Il est évidemment très difficile de concevoir que notre correspondant ignore que le Service Fédéral des Postes est bilingue d'un bout à l'autre du Canada... Sans doute il sait cela, en principe, mais, en pratique, il confirme la thèse de la réserve québecoise et il nuit inconsciemment à la cause des Canadiens français de l'Ouest qui luttent pour que le bilinguisme fédéral soit reconnu dans tout le Canada.

A titre d'exemple, voici une suggestion: si vous adressez une enveloppe, pourquoi ne pas écrire simplement:

Monsieur Pierre Canadien,
550, avenue de la Paix,
Winnipeg.

Vous affirmerez ainsi le fait français et vous aiderez à accroître l'influence des nôtres qui sont au service des Postes.

Nous avons réclamé à diverses reprises que le Bureau des Postes de Winnipeg embauche au moins quelques employés bilingues, donc quelques Canadiens français, puisqu'ils sont les seuls chez nous à posséder les deux langues officielles du pays. Le Maître des Postes a bien voulu accéder à notre demande. Mais à quoi nous sert-il d'exiger des employés qui sachent le français si nous traitons en anglais avec eux?

Illogisme inconcevable, dira-t-on. Il y a plus: nous disons manque de patriotisme. Les discours claironnants qui ne sont suivis de centaines d'actes positifs de patriotisme que nous pouvons poser chaque jour n'auront aucun lendemain. Il est plus que temps d'inculquer une forme de fierté nationale qui se conforme aux exigences de notre pays.

M. Louis Budenz

Le discours que M. Louis Budenz, ancien rédacteur en chef du journal communiste de New-York, le **Daily Worker**, et récemment converti au catholicisme, a prononcé samedi dernier à l'Auditorium de Winnipeg, mérite d'être signalé dans nos colonnes.

En effet, M. Budenz possède une multitude de renseignements sur les activités communistes aux Etats-Unis et au Canada. Il a occupé au sein du parti marxiste des postes de confiance qui lui ont permis de connaître à fond les méthodes auxquelles n'hésiteront pas à recourir, en temps opportun, les disciples de Lénine et de Staline, pour s'assurer la prise du pouvoir.

L'ex-communiste a exposé, avec documents à l'appui, le plan que les Russes suivront pour arriver à dominer le monde. "Rien n'arrêtera une telle puissance, a dit le conférencier, tant que les Etats-Unis continueront à décevoir les petites nations et à les abandonner à leur sort. La politique d'apaisement pratiquée par les Etats-Unis envers la Russie n'a fait jusqu'à maintenant que favoriser le développement du communisme. L'organisation d'une cinquième colonne communiste dans tous les pays du monde prend chaque jour de l'ampleur à cause du manque de clairvoyance des peuples démocratiques. La Chine communiste possède le parti marxiste le mieux organisé et le plus puissant après celui de Moscou. La reconnaissance de la Chine rouge par l'Organisation des Nations unies permettrait à une autre puissance communiste d'opposer son veto aux propositions des nations libres.

Après avoir fait un court exposé des principes communistes, lesquels se résument dans le matérialisme athée, M. Budenz démontra que l'éducation matérialiste conduit directement au communisme. L'absence de religion dans l'enseignement donné dans nos institutions laisse libre cours à l'infiltration communiste chez les étudiants.

M. Budenz proposa enfin trois moyens pour contrecarrer l'influence communiste: le recours à la prière, l'étude de la doctrine communiste, et l'exercice par les citoyens libres de leurs droits.

Quelque quinze cent personnes se sont rendues à l'Auditorium pour entendre M. Budenz. Il est regrettable que la population catholique n'ait pas témoigné plus d'enthousiasme envers le conférencier éminent qui est venu à Winnipeg à la demande de la "St. Paul's Library Guild". Il eût été facile, il nous semble, d'intéresser quatre ou cinq mille catholiques à la croisade que tout citoyen doit livrer aujour'hui s'il veut survivre au danger qui le menace.

La Semaine sociale de 1951

La Commission générale des Semaines sociales du Canada vient de se réunir à Montréal. Il a été décidé que la Semaine sociale de 1951 aurait lieu à Sherbrooke, sous le patronage de S. Exc. Mgr Desranleau, du jeudi soir 20 septembre au dimanche 23. On y étudiera "Le rôle social de la charité".

On est né pour les grandes choses quand on a la force de se vaincre soi-même. — MASSILLON.



Billet du vendredi

Pierre Descaves, président de la Société des Gens de Lettres

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

L'élection de Pierre Descaves à la présidence de la Société des Gens de Lettres, de Paris, est un événement qui compte dans le monde intellectuel. Elle honore à la fois l'élu et la société, l'une des plus importantes du genre dans le monde entier, qui groupe l'immense majorité des écrivains de France, s'occupe de leurs intérêts professionnels, mais dont l'action va beaucoup plus loin. En dehors du domaine strict des affaires, elle distribue des bourses d'études, des prix littéraires, des allocations, des secours. Ceux de ses membres qui atteignent à soixante ans d'âge, et en ont fait partie pendant vingt-cinq ans, touchent une pension de retraite. Plus tard, des allocations spéciales sont versées à leurs veuves. La Société des Gens de Lettres constitue une belle et grande famille, qui a elle-même de l'âge, puisqu'elle fut fondée en 1838, il y a 112 ans. Pierre Descaves, qui en devient le premier dignitaire et en quelque sorte l'animateur, est l'un des fils de l'écrivain Lucien Descaves, auteur du célèbre roman les **Sous-Offs**, mort octogénaire il y a un an à peine, qui fut lui-même président de l'Académie Goncourt, dont il fut membre pendant près d'un demi-siècle. La Société a une longue histoire, qui se confond avec celle de la littérature française. Tous ceux qui comptent en France comme écrivains en font ou en ont fait partie, et son histoire se lit, en quelque sorte, dans la liste de ses présidents et autres membres de ses conseils de direction.

* * *

Balzac lui-même imagina le premier une association d'écrivains, au temps où il construisait sa **Comédie humaine** et s'aventurait dans les entreprises financières les plus hasardeuses, les plus échevelées, passant d'un rêve à un autre, montrant en tout, partout, une absence de réalisme et un manque de sens pratique qui étonnent encore de nos jours. Il émit l'idée, bientôt reprise par d'autres, mais il était précisément l'homme à n'en rien tirer. Il en fut le second président, succédant à Villemain, mais sa direction fut de très courte durée. Celui qui le remplaça ne fut pas le premier venu, puisqu'il s'appelait Victor Hugo. La liste des présidents est une sorte de palmarès où l'on trouve les plus grands noms, en des voisinages assez étrangers: Henri de Bornier et Emile Zola, René Doumic et Victor Marguerite. Quelques présidents de ces dernières années furent Edouard Estaunié, Pierre Benoit, François Mauriac, Georges Duhamel, Gérard Bauër, Maurice Bedel, Fernand Gregh. Il est assez curieux que la Société n'ait pas encore eu son historien. Il n'existe pas d'ouvrage à son sujet, sinon le tome volumineux que lui consacra en 1887 Edouard Montagne, qui ne répond guère à l'attente des lecteurs. "On ne trouve dans ce massif ouvrage, écrit lui-même Pierre Descaves, ni perspectives, ni vues d'ensemble, ni surtout le sentiment d'une hiérarchie des valeurs littéraires." Balzac y est expédié en quelques lignes, et Victor Hugo n'y a pas l'importance d'Emmanuel Gonzalès, qui paraît avoir été en son temps un président de réel mérite.

* * *

C'est peut-être Georges Lecomte, treize fois président et aujourd'hui président d'honneur de la Société, qui projette sur elle le plus de lumière. Dans **Ma Traversée,** recueil de souvenirs publié récemment, il lui consacre une centaine de pages vivantes, où se retrouve l'atmosphère et maints secrets de la maison, de la **boite.** Si Pierre Descaves veut s'attaquer demain au sujet, les matériaux ne lui manqueront pas. Agé de 54 ans, il est encore assez jeune pour combler la lacune qu'il déplore lui-même. Pierre Descaves vint naturellement à la littérature, suivant dans le sillage de son père, mais non pas encouragé par lui, au moins à ses débuts. Car Lucien Descaves s'était mis en tête que son second fils serait professeur. Il n'avait pas de goût pour l'enseignement, entra d'abord dans le fonctionnarisme, se mit à écrire en même temps. Ce qui devait arriver arriva. On le trouve bientôt dans les journaux et il n'en sort plus. En 1924, il est au **Petit Journal.** L'année suivante, il fonde le Journal parlé de la T.S.F. avec Maurice Privat, puis la chronique de radio française des **Nouvelles** littéraires, qu'il tient depuis un quart de siècle. Entre temps, il publie un recueil de nouvelles, des romans, d'autres oeuvres. Il ambitionne en quelque sorte de devenir l'historien des Goncourt, et Paul Guth révélait récemment qu'il prépare deux ouvrages significatifs: **Le Grenier des Goncourt** et **L'Histoire du Journal des Goncourt.** Comme tous les journalistes, il n'a le temps de rien et il produit sans cesse. Son travail le plus sérieux, il le fait de huit heures du soir à une heure du matin. Il est un écrivain véritable.

L'ILLETTRE.

Vers la lumière

Abel Hermant vient de mourir, âgé de 88 ans. Il était surtout connu pour ses travaux linguistiques. Durant l'occupation, il joua un rôle qui lui valut, après la guerre, la détention perpétuelle, la confiscation de ses biens et la radiation de l'Académie française. Libéré à cause de son grand âge, il alla se réfugier dans un hospice à Chantilly. C'est là où il vient de mourir après avoir eu la grâce d'ouvrir les yeux à la lumière. "Quand, écrit Henry Bordeaux, j'assistai à la messe de Pâques à l'église de l'hôpital, je le vis à ma grande surprise, le dos voûté et accusant son grand âge, communier à la fête des hommes, et si recueilli que je l'enviai. Le malheur avait fait ce que n'avait pas fait la bonne fortune. Abel Hermant a connu la joie intérieure".

Les saints, comme tous les chefs-d'oeuvre, se font lentement.
René BAZIN.

* * *

L'énergie est la vertu la plus nécessaire pour faire son chemin dans le monde. — EMERSON.

La Chronique ...Internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

Les opérations en Corée se continueront, déclarent MM. Truman et Attlee.

La retraite ininterrompue de l'armée des Nations unies en Corée et la visite du premier ministre anglais, M. Attlee, à Washington, sont indéniablement les événements les plus significatifs de la dernière semaine.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on annonce que les alliés défendront Séoul, capitale de la Corée du sud. A Washington, M. Truman et M. Attlee ont fini leurs entretiens et déclaré conjointement que les opérations de Corée, auxquelles Anglais et Américains participent activement, se poursuivront mais que "tous les efforts doivent être tentés" pour mettre fin à cette guerre par des moyens pacifiques, à la condition toutefois que la Corée redevienne "indépendante et libre".

Puisque les Nations unies parlent de défendre Séoul, c'est que leurs armées ont déjà pris la décision de retraiter jusque-là et s'attendent que les communistes chinois dépasseront le 38e parallèle et envahiront la Corée du sud. C'est d'ailleurs ce qu'un porte-parole officiel du gouvernement chinois a déclaré en parlant de la "libération" de tout le territoire coréen.

A la vérité, la liberté et l'indépendance de la Corée ne préoccupent guère ni les uns ni les autres. En fait, c'est le conflit entre les démocraties occidentales et les pays communistes qui se concrétise dans cette péninsule du nord-est de l'Asie. Les Chinois se voient "encerclés", et les Américains craignent que la Corée ne serve de tremplin à une invasion communiste du Japon.

MM. Truman et Attlee

Qu'ont décidé au juste M. Truman et M. Attlee? Leur communiqué de quelque quinze cents mots en donne sans doute une idée, mais c'est peut-être encore ce qu'il ne dit pas qui est le plus important. Les deux chefs d'Etat se sont entendus pour remettre à l'O.N.U. le règlement de la question de Formose, pour retarder le plus possible l'emploi de la bombe atomique, pour continuer la lutte en Corée, pour accélérer encore le réarmement des puissances atlantiques et pour reprendre si possible les négociations avec les pays communistes. Par contre, la Grande-Bretagne tient toujours à l'admission de la Chine communiste au sein des Nations unies et elle a repoussé le projet américain de blocus des côtes chinoises, sous prétexte que cette mesure constituerait une "demi-guerre susceptible de dégénérer en guerre totale". En somme, Anglais et Américains ne sont du même avis en Asie qu'en ce qui concerne la poursuite des opérations militaires de l'O.N.U. Tout le communiqué Truman-Attlee porte d'ailleurs la marque de cette confiance de dernière heure à l'O.N.U.

Il est possible que l'Organisme international soit en mesure de jouer un rôle important de conciliation au cours des prochaines semaines et de permettre aux Etats-Unis de regrouper leurs forces en Corée, s'il n'est pas déjà trop tard. On peut toutefois présumer que les Chinois communistes n'accepteront de compromis qu'en retour ou de leur admission au sein des Nations unies ou de la domination de l'île de Formose, deux conditions au sujet desquelles le gouvernement américain paraît intransigeant et soutenu par la majorité de l'opinion publique. Si les forces communistes envahissent toute la Corée, il est fort douteux que le sentiment des Américains à l'endroit des Chinois évolue vers la conciliation. Bref, ni l'Américain moyen ni M. Truman ne paraissent prêts à sacrifier la Corée à Mao, comme la Tchécoslovaquie fut sacrifiée à Hitler à Munich.

Le dilemme des Américains

Le grand dilemme des Américains dépend en définitive des avantages géographiques sur lesquels les communistes tablent avec confiance. En Asie, les communistes disposent, à peu de distance du front, de centaines de mille soldats aguerris qui ne demandent pas mieux que de l'action, tandis que les soldats américains sont en majorité à leurs premières armes, sont loin de leur pays et ne manquent pas d'être déroutés par l'attitude des Coréens mêmes.

En Europe, c'est encore des centaines de milliers de soldats que la Russie tient sur un pied de guerre tout le long du rideau de fer, tandis qu'Américains, Anglais et Français n'ont qu'un minimum de troupes d'occupation en Allemagne et en Autriche et ne s'entendent encore qu'imparfaitement sur la formation d'une armée européenne capable de défendre l'Europe. Le tragique de cette dernière situation n'échappe à aucun pays européen, et c'est sans doute à cause du danger que court l'Europe présentement que MM. Truman et Attlee paraissent souhaiter un compromis en Asie, tout en se défendant d'être disposés à accepter un Munich.

Les événements militaires des prochaines semaines en Corée indiqueront sans doute si le conflit peut se limiter ou non à cette région et si les Nations unies gardent quelque chance de prévenir une guerre générale avec la Chine et, peut-être, la Russie. L'Angleterre, qui ne manque pas d'expérience des choses asiatiques, a sans doute plus que des raisons pratiques de se montrer sympathique à la Chine communiste. Elle craint aussi de dresser irrémédiablement la race jaune contre la race blanche et de finir par perdre toute influence dans ses anciennes colonies. C'est un point qui ne paraît pas inquiéter les Américains, forts qu'ils sont de leur supériorité économique sur les Russes et des avantages matériels qu'ils offrent aux peuples d'Asie. En cela, Anglais et Américains partagent les mêmes espoirs ou illusions. Les deux ont leur plan de relèvement économique et promettent d'y donner suite sans délai, comme si les progrès matériels et économiques devaient être assez rapides pour subvenir aux besoins de populations qui manquent de tout depuis trop longtemps et pour leur redonner une confiance suffisante dans les chefs d'entreprises européens ou américains.

On ne paraît oublier qu'une chose, à Washington comme à Londres, c'est que le conflit est dans les esprits et les coeurs tout autant que dans les intérêts et qu'à moins de formation humaine totale, basée sur la foi chrétienne, les Asiatiques n'échapperont pas à l'emprise communiste, que ce soit celle de Moscou ou de Peiping.

A ce propos, la guerre de Corée et ses massacres devraient être un sujet de grave réflexion. Il est entendu que l'agresseur est le premier coupable, mais comment s'expliquer que les Nations unies n'aient pas organisé plus rapidement une armée d'occupation assez imposante pour prévenir les représailles honteuses exercées derrière leurs lignes par les Coréens du sud. En outre, comme les opérations de Corée devaient être des opérations de police, n'aurait-il pas fallu que les forces policières internationales fussent plus fortes que celles de tous les brigands du voisinage? Mais c'est là soulever tout le problème d'une armée internationale et rappeler le sérieux de la question de Bainville: "Que ferez-vous si votre armée internationale est battue?"

De toute évidence, une armée internationale doit être invincible.

A la Chambre ...des Communes

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

par Denys PARE

La province de Québec hésitera à accepter les nouvelles offres que le Fédéral lui a faites lors de la réunion des dix premiers ministres provinciaux.

OTTAWA — Après quatre jours de délibérations, les dix premiers ministres provinciaux qui assistaient à la conférence fiscale sont retournés dans leur province respective apportant avec eux les nouvelles propositions fédérales concernant la location des domaines fiscaux.

Ces nouvelles propositions ressemblent assez aux accords conclus en 1947 avec sept provinces. Ces dispositions sont plus généreuses et surtout beaucoup plus flexibles. A tel point que chaque province, en ce qui concerne la fiscalité, peut devenir un cas particulier dont la solution exigera peut-être une entente entre le fédéral et une ou deux provinces. Les nouvelles propositions fiscales que vient de soumettre le gouvernement St-Laurent aux dix provinces laissent, en effet, aux autorités provinciales non seulement le temps voulu de les étudier dans le détail, mais aussi pour certaines d'entre elles, la liberté de faire leurs propres suggestions.

Déjà, il semble que huit des dix provinces accepteront les offres du fédéral telles qu'on vient de les leur présenter. L'Ontario hésitera peut-être quelque peu. Mais les observateurs ici croient que devant les avantages économiques immédiats, l'Ontario signera aussi les nouvelles propositions fiscales du fédéral.

Le cas du Québec

Pour ce qui est de la province de Québec, toujours jalouse de son autonomie dans tous les domaines, on prévoit que son hésitation à accepter les nouvelles offres sera beaucoup plus longue que celle de l'autre province centrale qui refusait avec elle les propositions de 1947. Il n'y a pas de doute que les nouvelles propositions sont assez alléchantes, du moins au point de vue strictement économique. Par contre, il y a aussi certains inconvénients. Le premier ministre Duplessis en a mentionné un lorsqu'il a déclaré, lors de la conférence, qu'il ne veut pas que son gouvernement devienne "un gouvernement pensionnaire". Il est vrai que le nouveau programme fiscal ne vaudra que pour une période de cinq ans. Mais c'est peu dire, car on sait parfaitement qu'une fois engagées dans ce sens, les provinces peuvent difficilement refuser un renouvellement de l'entente fiscale.

Le fait que les provinces qui ont accepté dans le passé de louer au gouvernement fédéral leurs importants droits dans le domaine de l'impôt sur le revenu et sur le bénéfice des sociétés et, dans certains cas, celui des droits successoraux, n'hésitent pas aujourd'hui à renouveler des accords analogues, prouve qu'il y a sûrement un danger pour elles de devenir des "pensionnaires" de l'Etat fédéral.

Ces propositions fiscales du fédéral visent surtout à diminuer les méfaits de la multiplication et de l'incompatibilité des impôts. Les subventions du fédéral aux provinces qui consentent à "louer" certaines de leurs sources de revenus augmentent en même temps que le revenu national et la population de la province. On estime que les provinces qui ont conclu avec le fédéral les derniers accords fiscaux qui expireront en mars 1952, ont reçu en "loyer" une somme plus considérable que celle qu'elles auraient elles-mêmes pu obtenir par leurs propres impositions sur le bénéfice des corporations ou autres sources de revenus. C'est là du moins l'opinion que M. Abbott, ministre fédéral des Finances, a exprimé en présentant aux provinces les nouvelles ententes fiscales.

Plan quinquennal

Selon les nouvelles propositions, les provinces s'engageraient à ne pas lever d'impôts sur le revenu personnel sur les bénéfices des sociétés pour les années 1952 à 1956 inclusivement. La proposition relative à la location des droits sur les successions est facultative. On se souvient que c'était là l'une des raisons que, en 1946, les provinces de Québec et d'Ontario ont fait valoir pour expliquer leur refus de signer les propositions d'alors.

En retour de l'usage exclusif de certains revenus fiscaux, le gouvernement fédéral se propose d'accorder aux provinces des subventions basées sur la production nationale brute par tête d'habitant et l'accroissement de la population de la province. On signale que les paiements minima garantis seraient haussés en se fondant non pas sur les critères de 1940, mais plutôt sur ceux de 1948. Ainsi, si toutes les provinces participaient au nouveau programme fiscal, les subventions fédérales aux provinces se chiffreraient pour la première année du nouvel accord, soit en 1952, à $362 millions, alors que les déboursés du fédéral seraient, durant la dernière année du présent accord, de $331 millions, admettant que toutes les provinces auraient signé l'entente de 1947. On voit que les nouvelles dispositions auront pour effet, non seulement de relever considérablement les versements minima garantis, mais d'augmenter aussi, dans une mesure moindre, le montant des versements annuels rectifiés.

Les subventions à chaque province

La province de Québec recevrait en 1952, d'après les nouvelles propositions, une subvention fédérale de $97,139,000, tandis que les propositions de 1947 calculées pour la même année, ne lui auraient rapporté que $93,931,000. L'Ontario bénéficierait d'une subvention de $117,371,000, soit plus de six millions que lui

(Suite à la septième page)

Organisation de l'Association de la bibliothèque de St-Bon.

Mardi soir, dans la salle académique de l'Institut Collégial Provencher, a eu lieu une importante réunion d'une cinquantaine de citoyens, représentant diverses associations locales ou corps organisés, répondant à l'appel qui leur avait été fait en vue d'organiser une association de bibliothèque et d'obtenir que la ville crée une bibliothèque municipale.

Cette réunion avait été convoquée précisément dans le but de prendre une décision relativement à la création de la bibliothèque. St-Boniface, comme l'a exprimé M. l'abbé A. d'Eschambault qui a présidé l'assemblée, a ceci de particulier qu'elle représente une image de tout notre pays: une communauté humaine à double culture, à double civilisation, et le projet à l'étude devra tenir compte de ce facteur. Il faudra absolument respecter ce dualisme si l'on veut espérer réussir et rendre justice aux deux éléments de la population.

A la suite du discours d'introduction, Mlle Elizabeth Dafoe, libraire de la Bibliothèque de l'Université du Manitoba, fut invitée à prendre la parole. Mlle Dafoe, qui a une vaste expérience dans la matière, a donné d'excellents conseils aux assistants et a montré l'influence heureuse d'une bibliothèque au sein d'une communauté humaine. Mlle Dafoe remplaçait M. Johnston, le libraire provincial, qui n'a pu venir à l'assemblée.

L'assemblée a ensuite entendu le rapport du comité intérimaire qui avait été nommé lors d'une réunion préalable et chargé de faire l'étude du problème et de présenter une série de recommandations. Voici les grandes lignes du rapport.

On demandera à la ville de créer un système de bibliothèque afin de fournir aux citoyens de St-Boniface, tant de langue française que de langue anglaise, un service de bibliothèque. C'est la substance de la requête ou pétition qui sera présentée et que l'on fera signer par les électeurs.

On demandera à la ville ou au Conseil de Ville de tenir compte des faits suivants:

1. Le bureau (Library Board), qui doit être constitué par la ville, sera composé d'un nombre égal de citoyens de langue anglaise et de langue française.

2. Le président du bureau sera alternativement, et pour une période de 2 ans, de langue anglaise et de langue française.

3. Les services offerts par le bureau de la ville prendront forme de branches différentes de bibliothèques, situées chacune dans l'endroit le plus propice pour desservir les citoyens de langue anglaise et ceux de langue française. En d'autres termes, il y aura des sections de bibliothèque et non pas un seul édifice central pour desservir toute la population de la ville.

4. Pour les sections desservant la population de langue française, les livres et autres matériaux (films, etc.) seront surtout de langue française et pour les sections desservant les citoyens de langue anglaise, ils seront surtout de langue anglaise. Le bureau décidera par un vote majoritaire des membres comment doit se faire en pratique cette répartition.

5. Le personnel des sections desservant les secteurs français sera de langue française; celui des secteurs anglais, de langue anglaise. Le libraire en chef de chaque section sera, si possible, bilingue.

6. Le personnel de la Bibliothèque actuelle de la Société d'Enseignement Postscolaire recevra première considération quand il s'agira d'engager un personnel de langue française pour la section française.

Et la bibliothèque actuelle de la Société d'Enseignement Postscolaire deviendra propriété du bureau (board) selon des termes agréables à tous les intéressés.

Ces recommandations furent acceptées par l'assemblée après quelques explications et l'on procéda à organiser une association de Bibliothèque à double personnel. L'assemblée a ratifié le choix qui avait déjà été fait. On fera signer une pétition par les citoyens et on enverra une délégation au Conseil de Ville pour présenter cette pétition et demander à la ville de créer une bibliothèque municipale selon les données publiées plus haut.

On se réunira de nouveau le 10 janvier; entre-temps on veut continuer à faire signer la pétition et renseigner l'opinion publique.

Voici les noms des assistants et des associations qu'ils représentaient: M. Théobald Hébert, la ville de St-Boniface; MM. J.-H. Corriveau, Lucien Paquin et le R. P. L. Hardy, S.J., le Collège de St-Boniface; Mme Mouard, l'Association des Femmes Libérales de St-Boniface; M. le major Lavoie, la paroisse du Précieux-Sang; Mme Théobald Hébert, la section féminine du Kiwanis; Mme Schimnowski, la section féminine des Optimistes; le Rév. Fr. Bruns, principal de l'Institut Collégial Provencher; M. Paul Guyot, La Vérendrye Game and Fish; M. J.-L. Bruyère, l'Association des Canadiens-Français du Manitoba; M. l'abbé L. Blais, curé de la basilique; M. Emile Pelletier, les Anciens Elèves; MM. Roland Gautron et Armand Laurin, les Chevaliers de Colomb de St-Boniface; Mme Fortin, Mme Aubert et M. l'abbé A. d'Eschambault, la Société d'Enseignement Postscolaire; Mme Cossette, la Fédération des Femmes canadiennes-françaises; M. A. Beaupré, la paroisse Ste-Famille.

Les associations du Norwood avaient un nombre à peu près égal de représentants. Comme on le voit, il y avait là une belle et représentative délégation et il y eut entente complète quant aux conclusions. Il appartiendra à la population française de St-Boniface, dont les intérêts sont plus immédiatement concernés, de veiller à ce que justice lui soit rendue.

Comme conclusion, nous pourrions faire nôtres les remarques du président de l'assemblée qui a vu dans ce mouvement un pas en avant, un progrès et l'assurance d'un mouvement culturel de grande envergure.

Les représentants des associations ont promis l'appui des organismes qui les avaient délégués. Ce projet devrait rencontrer le sympathique appui de toute notre population française. Nous espérons donc que nos compatriotes s'empresseront de signer cette pétition et qu'ils s'intéresseront à ce mouvement. La chose en vaut la peine!





Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface

Merci à Bistouri qui trouve des paroles encourageantes pour le programme des Variétés Françaises. Lucien a sans doute besoin de support moral, car il va jusqu'à le remercier sur son programme. Le pauvre n'avait sans doute pas la force suffisante pour faire face à une critique un peu sévère.

Le frère Jos. a réduit sa liste d'élimination à deux. Nous ne sommes guère flattés d'y voir figurer les noms de Roger et de Léo.

Le comité des détectives, nouveau comité "officieux" du Conseil a une nouvelle recrue: le vieux frère Fred. Il y a toujours des indiscrétions: attention Lucien!

Le frère Alcide se remet tranquillement de sa maladie. Souhaits de prompt rétablisssement.

Le frère conférencier et le frère Désiré se lanceraient-ils vers l'art dramatique? Les grands gestes à la soirée du 4 avaient donc plusieurs buts. "Après-Tout" se chargera avec plaisir de coopérer par une critique constructive au développement de ces beaux talents.

N'oubliez pas "l'Arbre de Noel" des Chevaliers à la salle Jubinville, le dimanche 17 décembre à 2 h. 30, car le frère Chaput prépare quelque chose de vraiment bien pour nos petits.

Les gros bonnets se permettent des voyages à la campagne. — Heureusement nos correspondants veillent! Bonne chance "Laurette".

Sur ce, revenons a Bistouri et souhaitons-lui bien du succès dans son nouveau rôle de critique musical. C'est tout.

APRES-TOUT

M. Gédéon Gauthier à la banque Canadienne Nationale de St-Bon.

M. J.-H.-N. Léveillé a été gérant de la succursale de St-Boniface depuis 1911 et trésorier de l'Association d'Education de 1916 à 1940.

M. Gédéon Gauthier, qui était assistant-gérant de la Banque Canadienne Nationale à Winnipeg, est maintenant rendu à St-Boniface en attendant que M. J.-H.-N. Léveillé se remette de la maladie qui le retient chez lui depuis plusieurs semaines. M. Léveillé a été gérant de l'importante succursale de St-Boniface depuis 1911. On espère que son état de santé lui permettra de continuer encore à servir le public de notre ville et des centres français de la province.

M. J.-H.-N. Léveillé

M. Léveillé a eu une longue et fructueuse carrière au service de la banque. Entré à la Banque d'Hochelaga en 1902, il vint à St-Boniface en 1904. Il y demeura quelques années et fut employé à celle de Winnipeg. En 1908, il était nommé gérant de la succursale de la Banque d'Hochelaga sur la rue Higgins, succursale qui fut plus tard fermée. On l'avait ouverte au temps de la forte immigration qui déferlait sur Winnipeg et le Manitoba tout entier. En 1911, M. Léveillé était nommé gérant à St-Boniface. Il y a donc tout près de quarante ans qu'il occupe ce poste. Il y a vu bien des changements, entre autres celui de la fusion des banques Hochelaga et Nationale en la nouvelle Banque Canadienne Nationale.

En plus d'être gérant de la banque à St-Boniface, M. Léveillé a prêté généreusement son concours à toutes nos oeuvres patriotiques et religieuses. Il a été un des piliers de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg et de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg; de 1916 à 1940, il fut trésorier de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba et, en général, il prit part à tous les mouvements qui ont existé durant ce demi-siècle. Ses fils marchent sur ses pas, et on les retrouve au sein de toutes nos oeuvres où ils apportent le même zèle et le même dévouement.

M. Gédéon Gauthier

M. Gédéon Gauthier a, lui aussi, une belle expérience des hommes et des choses. Né et élevé à Winnipeg, dans la paroisse du Sacré-Coeur, il y a fréquenté l'école paroissiale. Plus tard, il entra à la Banque Canadienne Nationale de Winnipeg. Il fut successivement gérant à Bonnyville, en Alberta, à Gravelbourg, en Saskatchewan, et à St-Pierre, au Manitoba. Il y a un an et demi il fut nommé assistant-gérant à Winnipeg, et mainteannt il se trouve à St-Boniface où il aura l'occasion d'exercer son talent et de faire bénéficier notre population de son expérience des affaires. M. Gauthier est le frère du R. P. Léandre Gauthier, O.M.I., curé de Kenora. Deux de ses frères sont, depuis une quinzaine d'années, typographes à l'imprimerie de **La Liberté et le Patriote.**

Nos lecteurs auront une pensée de reconnaissance amicale envers M. Léveillé qui a donné tant de ses années au service des siens et voudront souhaiter à M. Gauthier une fructueuse carrière dans la ville-cathédrale.

Au Conseil de Ville

Digues et égouts

Lors de la dernière réunion du Conseil, on a présenté un rapport intérimaire sur la construction des digues qui protègent la ville. M. Joseph Bibeau a donné un résumé des conclusions auxquelles le comité des ingénieurs s'est rallié. Advenant une inondation ou même une simple crue des eaux, les municipalités et villes affectées devront prendre soin des égouts et se munir des pompes requises pour maintenir les niveaux appropriés.

Le même comité a aussi recommandé que les autorités prennent les mesures voulues pour faire inclure les vallées de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine dans l'ensemble contrôlé par les ingénieurs des Etats-Unis pour la vallée de la rivière Rouge du côté américain. On veut, en d'autres termes, que les recommandations des ingénieurs américains sur la manière de pronostiquer les inondations s'étendent à nos régions et qu'ainsi nos propres ingénieurs et leurs auxiliaires soient mieux renseignés. On a aussi recommandé que le comité central ait pleine autorité dans la distribution des matériaux, en cas de danger immédiat. On estime qu'il faudrait 28,000 verges de matériaux pour rehausser les digues qui protègent la ville de St-Boniface jusqu'au niveau atteint par la crue des eaux cette année.

Le comité de santé a recommandé que le Kinsmen Club de St-Boniface soit autorisé à vendre des arbres de Noël au profit de ses oeuvres, dans la ville de St-Boniface. Il est possible que l'on prive ainsi quelques pauvres diables des quelques dollars qu'ils se font ainsi chaque année? Il serait bon, croyons-nous, de considérer cet aspect de ce modeste problème avant d'en venir à une solution définitive.

Certains citoyens se sont plaints du fait que des camions qui soulèvent des pierres en passant avaient brisé certaines fenêtres le long du parcours. La ville a décliné toute responsabilité en la matière.

"Le Gros Bill" au théâtre Paris cette semaine

"Le Gros Bill" sera à l'écran au théâtre Paris jeudi, vendredi et samedi de cette semaine. On voudra voir ce film, grand succès du cinéma canadien-français, le meilleur encore produit par la "Quebec Productions". On verra sur l'écran Paul Guévremont, le père et l'échappé du bagne du "Curé de Village", Ginette Letondal, du "Père Chopin", l'artiste ingénue de tant de rôles canadiens et français; Juliette Béliveau, l'incomparable Veuve Maleterre de "Séraphin" et d'"Un homme et son péché", une des meilleures artistes de Montréal que Fridolin a souvent fait paraître en scène; et toute une kyrielle d'autres acteurs qui font de ce film un succès au point de vue artistique.

Le sujet plaira à nos auditeurs. C'est l'histoire des grandeurs et des petitesses d'un petit village de campagne; des travaux pénibles dans un coin nouveau, de la "drave" et des conséquences tragiques de l'"embâcle" des billots.

On fera bien de voir ce film. On ne le regrettera pas. Déjà ceux qui l'ont vu en Saskatchewan, où il a été déroulé, l'ont trouvé extrêmement captivant. Donc au théâtre Paris, jeudi et vendredi, à partir de 2 h. 15 de l'après-midi, et samedi à partir de 12 h. 45.

Ce film est pour tous et il faut encourager les enfants à le voir.

"L'Ange de la Nuit" au Paris le 21 déc.

Les amateurs et habitués de nos films français auront le plaisir de voir et d'entendre un film excellent, le jeudi soir 21 decembre. Ce film est pour adultes et le théâtre sera ouvert à partir de 6 h. du soir. Il s'agit de "L'ange de la nuit", comédie dramatique de Berthomieu, mettant en scène 3 grands artistes français, dont Jean-Louis Barrault, que les habitués ont vu souvent sur l'écran, notamment dans la "Symphonie fantastique". Avec lui jouent cette grande artiste, si distinguée, Michelle Alfa, ainsi que Larquey.

Un club d'étudiants à Paris a recueilli une jeune étudiante qui se mourait de faim. Le trésorier du club s'amourache de la jeune fille et lui sacrifie toutes ses économies. La guerre survient et change tout. La jeune fille est amoureuse d'un sculpteur aveugle qu'elle finira par épouser. Le trésorier évincé acceptera sans amertume la décision de la jeune fille et sera héroïque en présence de l'inévitable.

On vante les qualités artistiques de ce film puissant. Comment pourrait-il en être autrement avec de tels acteurs en scène? On souligne l'exquise sensibilité des nuances psychologiques. Barrault incarne le sculpteur aveugle avec une grande profondeur et une finesse qui ne se dément pas. On le suit dans toutes les péripéties qui marquent sa vie douloureuse. Michelle Alfa le seconde admirablement et est toute frémissante de passion généreuse. Les auditeurs seront profondément remués par ce beau et grand film.

Association des Dames Auxiliaires du Collège de St-Boniface

Un fait assez notable et gros de conséquences heureuses pour notre vie française au Manitoba s'est produit la semaine dernière: la fondation de l'**Association des Dames Auxiliaires du Collège de St-Boniface.**

Le mercredi 6 décembre au soir, dans la salle académique du Collège, un groupe d'environ 70 dames et demoiselles, dont quelques-unes méditaient le projet depuis quelque temps, après avoir entendu l'exposé fait par le R. P. Recteur, y adhérèrent d'emblée avec enthousiasme. Des sociétés de cette nature existent un peu partout au Canada et aux Etats-Unis, et elles rendent d'inappréciables services aux universités, collèges et autres institutions qu'elles servent.

Le dimanche 10 décembre, dans l'après-midi, le Conseil exécutif provisoire de l'Association, dressait une constitution dont chacune des Auxiliaires recevra sous peu le texte; puis on distribua de la besogne à chacun des quatre Comités de l'Association. Ces dames entendent pousser rondement leur affaire. Les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** seront mis au courant des développements.

Paroisse de la Ste-Famille

Partie de cartes

Voici les résultats de la partie de cartes du vendredi 8 décembre.

Prix de 5 mains: Mme B. Desrochers, Mme E. Mondor, M. V. Labelle, Mme E. Lamoureux et M. B. Hanslton.

Prix d'entrée: M. M. Susick.

Prix de "pool": M. V. Labelle, Mme B. Desrochers, M. B. Fradette.

Prix de rafle: Mme Kusmidir, M. L. Kovacs, Mlle Jeannine Courchaine, M. M. Susick, M. E. Labossière, Mme M. Guilleminot (2), Mme M. Gagnon, Mme J. Pelletier, Mlle Desrosiers, M. Hamilton, Mme Delisle, Mme R. Mondor.

Donateurs: Mmes R. Normandeau, M. Fradette, J. Yanz, A. Gillioz, M. Guilleminot, C. Bazin, T. Tétreault; R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., M. l'abbé J. Robert, curé, Kiewel Brewery, Bab's Beauty Parlor, Cabin Inn, Giddy's Store, Zatser's General Store, Oretzsky's, Hôpital St-Boniface, M. E. Labossière.

Nous désirons remercier tous ceux qui ont pris part à cette soirée et qui ont contribué à en faire un bon succès, spécialement les généreux donateurs.

Films français qui passeront au "Paris"

On vient de nous communiquer la liste des films français qui seront montrés au théâtre Paris d'ici le mois d'avril. On verra par cette intéressante nomenclature que le public de langue française et les amateurs seront servis admirablement. Il faut insister auprès de notre public afin qu'on encourage ces films, car c'est là un excellent moyen d'apprendre la langue et c'est en plus une manière d'aider à la préservation de notre mentalité française. On ne saurait exagérer l'influence bienveillante de ce moyen visuel de formation!

Le 21 décembre, on donnera "L'ange de la nuit" que nous analysons séparément. Le 28, "La porteuse de pain", tiré du roman célèbre du même titre et qui a fait fureur à Montréal où on vient de présenter ce film. On en vante les qualités artistiques et techniques. Le 4 janvier, ce sera "Le diable boiteux" . . . on se demande qui est ce diable boiteux? C'est l'histoire de Talleyrand, le célèbre diplomate qui a connu tous les régimes politiques, depuis la Révolution et l'Empire jusqu'à la Restauration. Histoire d'un réalisme puissant!

Le 11 janvier ce sera "L'éventail", drame intime à portée sociale; le 18 janvier, "Le Chevalier sans nom", drame à base historique; le 25 janvier, un film très prenant qui s'intitule "Un ami viendra ce soir" et qui est l'histoire vécue de la résistance et du maquis durant la dernière guerre. Le 1er février ce sera le tour d'un film dont nos lecteurs ont certainement entendu parler: "Le Docteur Louise" où, pour la première fois, des acteurs canadiens-français jouent avec des acteurs français. On a salué ce film avec enthousiasme, tant en France qu'à Montréal. Le 8 février on entendra et verra "Les amoureux sont seuls au monde", histoire prenante et tragique dont on a dit énormément de bien. Le 15 février ce sera "Blanc comme neige" suivi du célèbre film français, un des grands triomphes de l'écran, "Barry", avec Pierre Fresnay dans le rôle principal. "Barry" l'histoire prenante du Mont St-Bernard et des moines qui en assurent le service bienveillant. "Barry" c'est le chien fidèle, second de sa génération qui sauve les alpinistes et voyageurs perdus dans la tempête. Fresnay, que tant de nos amateurs ont admiré dans "Monsieur Vincent", tient le rôle principal d'une manière merveilleuse.

Le 1er mars ce sera "La femme que j'ai assassinée", comédie désopilante d'une finesse exquise. Le 8 mars ce sera "Toute la famille était là" et le 15 le film célèbre qui décrit l'histoire de l'organisation de la Croix Rouge: "D'homme à homme". Encore ici soulignons que ce film a été déroulé durant plus de dix semaines à Montréal. Enfin, encore en mars, deux autres films connus: "L'aventure des pieds nickelés", histoire policière amusante et "La grande aurore".

Tous ces films seront expliqués et analysés au fur et à mesure qu'on les présentera au public. Mais on verra par ce coup d'oeil qu'il s'agit de productions de première qualité. On voudra donc continuer à encourager les films français!

Précieux-Sang

Voici le résultat de la partie de cartes du 5 décembre:

Prix des cinq mains: 1er, M. J. Lalande; 2ème, MM. R. Fontaine et Alex. Boulet; 3ème, Mme H. Monnier, MM. L. Barnabé, A. Demeule, A. St-Pierre, A. Richard et L. Loiselle; 4ème, Mme Halpenny.

Prix d'entrée: Mme R. Gorge.

Pool: 1er, M. R. Fontaine; 2ème, Mme J. Daigneault, Mme Halpenny.

Prix de la série de novembre: Mlle Yvette Grégoire.

Tirage: Mmes E. McVarish, L. Ledoux, A. Demeule, H. Monnier, P. Pothier, F. Léger, P. Leblanc, Mme Halpenny, Mlles A. Desilets, C. Delorme, J. Grégoire, S. Descelles, S. Boutin, C. Tremblay, MM. Alex. Boulet, P. Badré, H. Beaulieu, V. Labelle, R. P. J. Alarie, O.M.I.

La statue de Notre-Dame du Cap a été gagnée par Mme Paul Bédard.

Donatrices: les RR. SS. Chanoinesses des Cinq Plaies, Mmes J. Daigneault, H. Monnier, A. Bédard, P.-E. Bacon, D. Benoit, D. Ledoyen, M. Sourisseau, O. Trudeau, H. Piédalue, Eddy Desrosiers, J. St-Hilaire.

Cette partie fut un autre succès, grâce à la générosité des donatrices et au zèle des organisatrices, avec mention spéciale à Mmes Daigneault et Monnier.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Dunrea

Ça et là

Mme Armand Bisson a été hospitalisée pendant quelque temps à l'hôpital de Killarney.

Le jeune Marcel Aquin, fils de M. et Mme Lionel Aquin, fut conduit à ce même hôpital où il séjourna pendant une semaine. Revenu à la maison, il est en bonne voie de guérison.

Mme Wilfrid Fortier a fait un court voyage en ville.

La famille Antoine Boulet avait le plaisir de revoir leur fils et frère, Laurent, de Winnipeg, dernièrement.

Etaient de passage à Dunrea récemment, M. et Mme Antonin Jubinville, de St-Léon.

Mme Gérard Boulet et sa fillette, Dorothée, sont de retour de St-Boniface.

Baptêmes

Le 26 novembre: Marie-Clara-Lorraine, fille de M. et Mme Léon Boulet (Alice Fortier). Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Fortier, grands-parents de l'enfant.

Le 3 décembre: Joseph-Gérard-Gilles, fils de M. et Mme Armand Bisson (Rolande Jubinville). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bisson, grands-parents de l'enfant.

Saint-François-Xavier

Partie de cartes

Le dimanche 26 novembre, dans la salle paroissiale, les élèves du cours supérieur ont donné une partie de cartes au profit de l'école. Plusieurs parents et amis étaient présents.

Pendant la veillée, les Soeurs Grises de l'Hospice Taché ont présenté de beaux films qui furent grandement appréciés.

Plusieurs magnifiques prix furent offerts par les donateurs suivants: M. et Mme Joachim Régnier, M. D. Gladu, de St-François-Xavier, Mme H. Coderre, de Knowlton, P.Q., Mme Ina Dufresne, de Montréal, les Soeurs Grises de Régina, Ste-Rose du Lac et de l'hôpital La Vérendrye, de Fort Frances, Ont., Mme J. Enright, de West Shefford, Mme J. Dermody, de Winnipeg, Mme O. Supeene, de Norwood, M. Walter Lavack, de Ste-Anne des Chênes, Mme E. DeConinck, de St-Boniface, Mme T. Tétreault, de St-Norbert, et Mlle M.-F. Lemaire, de St-Norbert.

Prix d'entrée: Mlle Edna Sénécal et M. A. Bernardin.

Rafle: Mme D. Robidoux, Mlle Irène Catellier, Mlle Gisèle Régnier et Mlle Maureen Quinlan.

Prix de cartes: Dames: Mlle Jeannine Allard, Mme L. Caron et Mlle Germaine Cormier; messieurs: MM. René Préfontaine, B. Caron et J. Melynick.

Un merci cordial à M. le curé et à tous ceux qui ont assisté à notre soirée récréative.

Haywood

Voici un correspondant qui ne fait pas grand bruit et qui fait paraître sa chronique pour la première fois en cette année 1950. Espérons qu'il reviendra plus souvent à l'avenir.

Nous commencerons par saluer nos beaux chérubins, au nombre de 29, qui sont venus mettre de la joie dans nos foyers de la paroisse, et nous leur souhaitons de grandir en âge, en grâce et en sagesse pour devenir de bons paroissiens. Les voici:

Le 25 février: Lucien-Robert-Joseph, fils d'Henri Viallet et de Solange Rouire.

Le 16 mars: Joseph-Jean-Claude, fils d'Adrien Rouire et de Blanche Lalonde.

Le 20 mars: Lucille-Alice-Marie, fille d'Emile Richard et d'Aurore Beaudry.

Le 1er avril: Teddie Michel, fils de Mike Rusywich et d'Olga Rutkowski.

Le 13 avril: Irène-Marie-Alphéda, fille d'Ernest Gagné et de Marie Dubois.

Le 17 avril: Marie-Madeleine-Lorraine, fille de Pierre Hébert et de Marguerite Massinon.

Le 19 avril: Raymond-Georges-Joseph, fils de François de Rocquigny et de Rose Allec.

Le 29 avril: Raymond-Marcel-Roland, fils de Gaston Souque et d'Alice Gautron.

Le 6 mai: Robert-Ferdinand-Joseph, fils de Louis de Rocquigny et de Laurianne Lambert.

Le 15 mai: Charles-Alphonse-Joseph, fils d'Arthur Marchand et de Joséphine Dubé.

Le 18 mai: Claude-Phillas-Joseph, fils d'Aubert Poirier et de Germaine Hogue.

Le 31 mai: Joseph-Arthur-Norbert, fils de Maurice Tellier et de Valérie Labossière.

Le 8 juin: Denis-Adrien-Joseph, fils de Louis Hébert et de Renée Rey.

Le 19 juin: Brian George, fils de George Choboter et de Bernice Goleski.

Le 22 juin: Marie-Irène-Blanche, fille de Roméo Dagesse et d'Yvette Cyrenne.

Le 7 juillet: Florence-Mary-Jeanne, fille de Francis Antoine et de Marie-Anne Perreault.

Le 11 juillet: Guy-Georges-Joseph-Alain, fils de Georges St-Godard et de Marie Dequier.

Le 26 juillet: Rachelle-Yvette-Marie, fille de Georges Côté et de Muriel Rondeau.

Le 1er août: Annette-Marie, fille de James Angus McIvor et d'Irène Lilley.

Le 5 août: Gilles-Laurent-Joseph, fils d'Arthur Richard et de Thérèse Rouire.

Le 14 août: Marie-Lucille-Esther, fille de Joseph Gautron et d'Antonia Massinon.

Le 25 août: Henri-Georges-Joseph, fils de Georges Bernard et de Marie de Rocquigny.

Le 29 août: Jean-Joseph-Arthur, fils d'Albert Viallet et de Lucie Rouire.

Le 13 septembre: Raymond-Lucien-Jean, fils de Camille Picton et d'Edythe Poole.

Le 3 octobre: Marie-Anne-Béatrice-Noëlla, fille d'Elzéar Bourget et de Blanche Meilleur.

Le 5 octobre: Noël-André-Maurice, fils de Jean-Paul Mailhiot et de Dorothée Finney.

Le 8 octobre: Alice-Rose-Odile, fille d'Emile Fay et de Rose Rosset.

Le 27 octobre: Gisèle-Nicole-Marie-Angèle, fille de Jean Dheilly et de Justine Dedieu.

Le 1er décembre: Denis-Joseph-René, fils de Joseph-Eloi Allec et de Marie Rey.

• • •

On a parlé d'un "Curling"! Les roches sont arrivées mais la glace n'est pas encore là. Où nos joueurs montreront-ils leurs prouesses? Si au moins nous avions une rivière, nous pourrions encore en ce vingtième siècle imiter les Ecossais d'autrefois... A nos organisateurs de ne pas laisser les roches s'user... et aux amateurs de les seconder. A tous de se donner la main.

Saint-Claude

Partie de cartes

Le Club du Curling a tenu une partie de cartes, le dimanche 10 décembre, à laquelle une assez grande foule prit part et qui fut un succès au point de vue financier. Les recettes brutes furent de $207.00.

Les différents prix offerts durant la soirée furent gagnés par les personnes suivantes: pour les cartes: dames, Mlles Huguette Chatel, Léonie Rey, Rose Lavoie; pour les messieurs, MM. Marcel Le Cunff, Eugène Souque, Denis Arbez; prix de bingo, M. Eugène Souque, Mme Louis Arbez et Mme Jean Deforel: prix d'entrée, M. Ghislain Rocan: prix aux dés, M. Lionel Tétrault: caisse de liqueurs douces, Mme Auguste Bonnefoy.

Remerciements

Les directeurs du club de Curling désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire un succès de cette soirée.

La prochaine partie de cartes sera donnée le 14 janvier et sera au profit du comité d'entretien du cimetière.

Ça et là

La famille Auguste Bosc est partie à Winnipeg pour quelques mois de l'hiver.

La famille André Rey est de retour à St-Claude, après avoir passé quelque temps à Port Coquitlam, C.B.

Mme Louis Chappelaz a été victime d'un accident sérieux, il y a 10 jours, lorsqu'elle tomba en bas d'un escalier. Le médecin fut appelé immédiatement et dut faire 13 points de suture pour fermer la blessure à la tête de la victime. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Saint-Labre

Le dimanche 3 décembre eut lieu la 2ème partie de cartes de la série, organisée par les familles Julien Gérardy et Rémi André et M. Edmond Gauthier.

Les gagnants des prix de whist furent: Mlle Elise Gisiger, Mme Robert Gérardy, MM. Noël Huppé et Albert Vinet.

M. Armand Gendron fut l'heureux gagnant du billet de $5.00, tandis que la caisse de pommes échoua à M. Alexis Gendron.

Les organisateurs remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, ont contribué au beau succès de cette soirée qui rapporta la somme de $76.00.

M. David Gauthier est actuellement en visite chez son frère, M. Antoine Gauthier.

Mlle Elise Gisiger a passé une semaine chez sa mère, récemment.

Bienvenue à Mlle Adèle Gérardy, qui nous revient de Fry, Sask.

Le concert de Noël, donné le vendredi 8 décembre par les élèves de l'école, fut un véritable succès grâce au dévouement de nos religieuses et du gracieux savoir-faire de nos enfants.

Nous étions honorés de la présence de notre bon Père curé, R. P. Gaudissart, ainsi que de celle des religieuses de Woodridge. L'assistance était nombreuse.

Le tirage d'un billet de $10.00 eut comme gagnant M. Clotaire Thomas, alors que M. Jos. Gisiger gagna le prix d'entrée.

Nous offrons nos remerciements à nos dévouées religieuses, ainsi qu'aux généreux donateurs du goûter.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tel. 93 452

Prix decharge a Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. no 2	92⅞	95⅞	95⅜	95⅛	96.6	97⅛
C.W. no 3	90⅞	93⅞	92⅜	92⅛	92.6	93⅝
Fourrage no 1	86¾	90¼	89⅜	89⅛	89.6	90⅜
Fourrage no 2	82⅞	85⅞	84⅞	84⅛	85.6	86⅜
Fourrage no 3	77⅞	80⅞	80⅜	80⅛	81.6	82⅜
ORGE—						
C.W. no 2 6 rangs	140	143½	142	139⅞	141⅛	142
C.W. no 3 6 rangs	138	141.4	140	137⅞	139⅛	140
Fourrage no 1	129½	133	131.4	129⅜	130⅝	131
Fourrage no 2	126½	130	128.4	126⅜	127⅛	127.4
Fourrage no 3	119	122.4	121	118⅞	120⅛	120
SEIGLE—						
C.W. no 2	153	155.4	155⅞	154	155⅜	156⅜
C.W. no 3	148⅛	150.6	151⅛	149.2	150⅞	151⅝
C.W. no 2 rej.	139	141.4	141⅞	140	141⅝	142⅜
C.W. no 4	143	145.4	145⅞	144	145⅜	146⅜
Ergot	137	139.4	139⅞	138	139⅜	140⅜
Sur voie net	153	155.4	155⅞	159	155⅜	156⅜
AVOINE—						
Décembre	89⅞	92⅞	92⅜	92⅛	93.6	95⅛
Mai	86⅞	87⅞	88¼	89⅛	90⅞	91⅞
Juillet	81⅜	81⅝	81⅞	81⅞	82.4	83
ORGE—						
Décembre	133	136.4	135	132⅞	134⅛	135
Mai	125¾	127⅞	126¾	126	127.6	129¾
Juillet	119⅜	120.4	119¾	119⅜	120.6	122
LIN—						
Décembre	382¾	383.4	383⅜	391.2	394⅞	403.6
Mai	383	385.2	388.4	394	398	406
Juillet	376¾	380.2	383.4	389	393.2	400.6
SEIGLE—						
Décembre	153	155.4	155⅞	154	156⅜	156⅜
Mai	158¾	161⅝	161⅝	159.6	161.2	162⅜
Juillet	157⅞	160.2	160¼	158⅜	160	161⅛

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants, conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge, auront lieu aux endroits suivants dans les locaux mentionnés aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mardi 19 déc.	—Lorette	Local de l'Unité	10 h. à midi
Mardi 19 déc.	—Ste-Agathe	Domicile de Mme Braudoin	1 h. 30 à 3 h.
Mercredi 20 déc.	—Steinbach (sud de la rue principale)	Local de l'Unité	1 h. 30 à 4 h.
Jeudi 21 déc.	—Niverville	Ecole	2 h. à 3 h. 30

Au noviciat de St-Norbert

La retraite annuelle

Le vendredi soir 1er décembre marquait l'ouverture de la retraite annuelle. Ces jours devaient se prolonger jusqu'au 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception. Durant ce temps si précieux le noviciat jouissait d'un calme sans égal, mais la vie spirituelle s'y faisait plus intense que jamais. Les solides sermons du prédicateur, le R. P. I. Tourigny, O.M.I., supérieur du scolasticat de Lebret, plongeaient les retraitants dans la réflexion, la méditation sérieuse et invitaient aux purs élans de la vie parfaite. Par l'entremise de son missionnaire le bon Maître frappait à la porte de notre âme pour y apporter la paix et la joie dans la transformation profonde du coeur. Ces jours ont fixé en notre coeur comme en notre vie une plus solide dévotion à Marie vers laquelle s'orientait toute la retraite.

L'Immaculée Conception

C'est donc dans les sentiments les plus sincèrement religieux et fortement oblats que la fête de l'Immaculée Conception fut célébrée au noviciat. Après la grand-messe solennelle, les Révérends Pères ont renouvelé leurs voeux, à tour de rôle, devant le S. Sacrement, alors que les Frères profès le faisaient deux à deux. Le prédicateur de la retraite fit une touchante allocution et le R. P. Supérieur lut l'acte de Consécration à Marie. A midi un splendide banquet symbolisait le banquet spirituel des huit derniers jours. Cette journée se clôtura par une petite réunion intime et mariale.

Nos visiteurs

Les exercices de la retraite nous amenèrent les RR. PP. W. Moss, missionnaire à Kenora, A. Jobin, de la Maison de Retraites, et le R. Fr. Chouinard, de Lebret.

Le 10 au soir, nous avions la joie d'accueillir le R. P. M. Lavigne, vice-provincial, le R. P. J. Dubeau, du Keewatin, le R. P. A. Lizée, économe provincial, les RR. FF. Bruyère et R. Deschênes.

La maladie

Elle passe chez nous aussi semant ses bienfaits car Dieu se sert de tout pour bien former ses futurs missionnaires. Nous avons dû conduire à l'hôpital l'un de nos novices et deux autres ont failli prendre le même chemin. Espérons que les santés se rétabliront sous peu pour le bonheur de la communauté et de chacun.

R. LECLAIRE, n.o.m.i.

Saint-Malo

Amis des paroisses environnantes, vous êtes cordialement invités à venir nombreux, dimanche prochain 17 décembre, assister à une séance dramatique et musicale donnée en notre salle paroissiale.

On vous offrira un programme à la fois intéressant et varié.

Bienvenue à tous!

Laurier

MARIAGE

Therrien—Gamache

Le mercredi 6 décembre, à 10 h., en l'église de Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé M. Pierquin, curé, bénissait le mariage d'Anita, fille de M. et Mme Wilfrid Gamache, avec Roméo, fils de M. et Mme Arsène Therrien. M. W. Gamache accompagnait sa fille, et M. A. Therrien était le témoin de son fils.

Les jeunes époux firent leur entrée au son de la marche nuptiale. La jeune mariée portait un joli costume bleu marine avec accessoires du même ton.

Pendant la grand'messe, Mme M.-L. Robert chanta l'"Ave Maria" de Gounod. M. Rémi Bouchard touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. Les jeunes époux partirent ensuite en voyage.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Etaient en visite à cette occasion: Mlles Huguette Therrien, d'Ochre River, Annette Gamache, de Winnipeg, Mme Florence Assailly, de Dauphin, Mme Angela Hill, de Winnipeg.

Partie de cartes

La partie de cartes qui devait avoir lieu dimanche dernier a été remise au dimanche 17 décembre, en raison du décès mentionné ci-dessus.

Décès

Un tragique accident a coûté la vie à M. Eugène Barré, le 7 décembre, alors qu'il était à rendre service chez des amis: il eut la tête broyée et expira 3 heures plus tard à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, sans avoir repris connaissance. Il était âgé de 76 ans.

M. E. Barré, venant de France, est arrivé au Canada en 1894 et est toujours resté à Laurier. M. et Mme E. Barré avaient fêté leur 50ème anniversaire de mariage voilà quelques semaines seulement et demeuraient au village depuis l'été dernier. Le défunt était un bon citoyen et l'on conservera de lui un excellent souvenir.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Philomène Guillot; 10 enfants vivants (un de leur fils, Louis, a été tué dans un accident de chasse voilà 2 ans), un frère, M. Théophile Barré, de McCreary. Les enfants sont: Joseph, de Victoria, C.-B., Antoinette, d'Ottawa, Elise (Mme Mathews), de Calgary, Georgette (Mme Gauthier), de Winnipeg, Cécile (Mme Jeffry) de Mellow, Ont., Armand, de Calgary, Raymond, d'Ochre River, Ernest et Léo, de Port Hope, Ont., et Florence, à la maison.

Les funérailles eurent lieu le 11 décembre. M. l'abbé R. Lavoie, curé de McCreary, chanta le service. M. l'abbé M. Pierquin, curé, chanta l'absoute. Une nombreuse assistance prouva toute sa sympathie à la famille si éprouvée.

De nombreuses messes furent offertes pour le repos de l'âme du défunt; il y eut aussi de magnifiques tributs floraux.

Les porteurs étaient: MM. Valmore Desroches, René Bouchard, Philippe Bouchard, J.-B. Lapointe, William Martin, Eugène Clément.

M. Léon Pineau, de Ste-Rose, était en charge des funérailles.

En visite pour les funérailles: M. et Mme Théo. Barré, Mme Adeline Barré, M. et Mme Henri Barré, M. et Mme Alphonse Barré, M. et Mme Lucien Barré, de McCreary, Mme Joseph Mathews, de Calgary, Mme Georgette Gauthier, de Winnipeg, M. et Mme Raymond Barré, d'Ochre River, et M. et Mme Alex. Jackson, de McCreary.

Remerciements

Mme Eugène Barré et toute sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grande épreuve.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Roger-Joseph-Yves, né le 7 décembre, fils de Maurice Fouasse et de Jeanne Pantel. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Tarko.

Décès

Mme Jean Pélissier, née Eléonore Gravy, est décédée le mardi 10 décembre à l'âge de 86 ans. Elle laisse dans le deuil sa fille, Mme Pierre Bérard, et de nombreux petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu mardi dernier, 12 décembre, à 10 h.

South Junction

Partie de cartes

Le dimanche 26 novembre eut lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par les membres de la Caisse populaire. Cette partie de cartes fut un grand succès et rapporta la somme de $169.00.

Le premier prix de cartes pour dames fut gagné par Mme F. Gobeil et le deuxième par Mme G. Keller; le 1er prix des messieurs alla à M. Louis Brisebois et le deuxième à M. Beaudry.

M. Maurice Gauthier parla brièvement de la coopération. Merci à M. Gauthier pour ses encouragements.

Un "magicien" exécuta aussi des jeux bien mystérieux.

Ensuite se tint une vente de tartes qui fut un succès. Une petite collation et une prière terminèrent la soirée.

Mercis sincères aux organisateurs ainsi qu'aux personnes qui sont venues les encourager.

Noces d'argent

Le samedi 25 novembre, un groupe de parents et amis se rendit chez M. et Mme Louis Gobeil pour leur faire une surprise à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

Des chansons furent exécutées par M. l'abbé St-Laurent, curé, et Mme F. Gobeil. La musique était jouée par M. C. Dubois (violon) et MM. Albert et Paul Beaudry (guitares).

Nous souhaitons à M. et Mme Gobeil de demeurer encore longtemps parmi nous.

• • •

MM. Louis Brisebois et Henry Beaudry sont venus de Winnipeg pour passer quelques jours chez leurs parents.

Mme M. Bériault passa aussi quelques jours avec ses parents, M. et Mme Auguste Beaudry.

Otterburne

Naissance

Joseph-Robert-Guy, fils d'Amédée Marion et d'Antoinette St-Godard, est né le 26 novembre et a été baptisé le 8 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Georges St-Godard.

Curling

La saison du curling a commencé avec beaucoup d'activité. Présentement, il y a un concours: 32 équipes se disputent la victoire. Même les conseillers de la municipalité de Salaberry et M. le Maire sont entrés en lice et se livrent la lutte avec acharnement. Ce sont: MM. Joseph Laroche, Zéphirin Audet, Harry Davis, Noël Alarie, Hector Dandeneault, Paul Teachuc et Mlle Louise Chénard, secrétaire. Après une première rencontre vendredi soir dernier, ils s'en sont allés prendre le café chez M. Zéphirin Audet.

Son comité de finances pour l'année 1950 est constitué des personnes suivantes: président, Zéphirin Audet; vice-président, Alex. Bell; secrétaire, Mme Alfred Grant; directeurs, Alfred Grant, Eugène Genest, Ronald Tolton, Herald McVicar.

Bazar

La paroisse St-Viateur désire exprimer de nouveau sa reconnaissance à tous les bienfaiteurs qui ont contribué au grand succès de notre bazar en donnant des prix, soit en argent, soit en objets. Nous publions aujourd'hui dans ce but la liste de ces personnes. Celles qui ont fourni les prix de la souscription ont été mentionnées la semaine dernière. Tout oubli serait involontaire et s'il s'en glissait, qu'on veuille bien nous en excuser.

De Winnipeg et St-Boniface: J. H. Ashdown Hardware Co., Manitoba Sugar Co., McLoad's Ltd, Canada Packers Ltd, DeLeeuw Lumber & Fuel, P. Mondor, Zeller's Ltd, Daoust Electric, T. Eaton Co., Magasin Huot, Kiewel Brewing Co. Ltd, Boston Clothing, St. Boniface Hardware, Fontaine et Cie, Pharmacie Paquin, Bijouterie Giguère, Restaurant "Chez Eva", Magasin G. Létienne, Watkins' Products, de Niverville, Rémi Moran, de Steinbach, Alex. Lemoine et Donat Joyal, de Ste-Agathe, Roland Saucier, de St-Malo, Mme Gérard Beaudoin, de Ste-Agathe, Tourist Hotel, de St-Boniface.

De St-Pierre: Martel's Garage, Roy Frères, Garage Bellerive, Hôtel Caron, Magasin Emery Mulaire, Lavergne Electric, Jerry Valois, Highway Inn (M. Laurin), M. Leduc, M. Eugène Tessier, M. Eugène Turenne, Mme Xavier Joubert, Mme Philippe Ruest, Ambroise Joubert, Lucien Hébert, Georges's Taxi, Georges Robidoux, Art Service (Arthur Hébert), St. Pierre Bakery.

D'Otterburne: Zéphirin Audet, Alex. Bell, Gédéon Brisson, Camille, Léo, J.-T., Ovila, Paul et Ernest Carrière, Octave, Joseph et Armand Dumont, Alphonse Gagné, Alfred Genest, Mme Moïse, Arthur, Joseph, Gérard et Edouard Gobeil, Napoléon et Aurèle Lacasse, C.-B. Carrière, Joseph Laroche, Allan McVicar, Antoine Morin, Fernand Parenty, Joseph Poirier, Hector et François Proulx, Hilaire, Edouard, Louis et Donat Robidoux, Garage Rougeau, Emile, Alphonse, Antonio, C.-Emile et Napoléon Roy, Eugénie Saltel, Jean Saive, F. Sorin, Emile Tytgat, RR. Srs Oblates, RR. Srs Petites Missionnaires de St-Joseph.

St-Laurent

Baptêmes

Le 3 décembre: Colin Wilmer Paul Joseph, né le 1er décembre, enfant de M. et Mme Willy Sanderson. Parrain et marraine, M. et Mme François Ducharme (née Lucie Lavallée).

Le 3 décembre: Hélène-Pierrette, née le 30 novembre, enfant de M. et Mme Alex. McKay. Parrain et marraine, M. Pierre McKay et Mme Francis McKay.

Vassar

Baptême

M. et Mme Elie Klyne, de Vassar, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une petite fille baptisée sous les noms de Marie-Louise-Doris. Parrain et marraine, M. Léo Desjarlais et Mme Klyne.

Ça et là

M. et Mme Florent Colette sont venus passer quelques jours en visite chez leurs parents, M. et Mme Philippe Gauthier.

Durant la saison de chasse, nous eûmes plusieurs visiteurs de La Salle, Letellier, St-Claude, St-Eustache, Elie, Ste-Elisabeth, Niverville, Roseau, Minn., Fargo, D.-N., Drayton, D.-N., et Fox, Minn. Tous retournèrent chez eux enchantés de leur excursion.

Nous souhaitons la bienvenue à la famille de M. et Mme Buyette, d'Ontario.

Bazar

Notre bazar a duré 3 jours, les vendredi, samedi et dimanche. Le dimanche fut vraiment un succès. Il y avait des visiteurs de Roseau, Minn., de South Junction, de Morris, de Middlebro et de Sprague.

Le tirage a favorisé les personnes suivantes: 1er prix — Mme Andrew Owens, de Vassar, (couvre-pieds en chenille); 2ème prix — M. Fiztpatrick, de Piney, (autoclave); 3ème prix — Mme Elmer Boutang, de Vassar, ($15.00 comptant); 4ème prix — M. Raymond Desautels, de Vassar, (grille-pain électrique); 5ème prix — Mlle Phyllis Boutang, de Vassar, (dinde de 20 livres). Plusieurs autres furent aussi donnés.

M. l'abbé Pardyka, curé, les organisateurs et les paroissiens désirent remercier tous ceux qui ont généreusement participé au bazar.

Le Canadien National n'a pas été construit d'une seule pièce. Il est le résultat de l'amalgamation de plusieurs réseaux privés dont le Grand Tronc, le Grand Tronc Pacifique et le Canadien Nord.

A travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Hubert

Baptême

Le 3 décembre: Joseph-Bertil-Terrence, fils de M. et Mme B. Strandlund. Parrain, M. Francis Jordens, oncle de l'enfant; marraine, Mme J. Bellehumeur, son arrière-grand-mère.

Malades

M. Marcel Beaujot est de retour à la maison, après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital de Broadview. Sa santé s'est sensiblement améliorée.

M. Georges Brûlé fut victime d'un accident en travaillant à l'intérieur de sa maison. La chute de plusieurs morceaux de "gyproc" lui causa la fracture d'une jambe. Il est à l'hôpital de Whitewood. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Divers

M. et Mme V. Decelles sont installés dans une maison au village.

Les jeunes Richard, Shirley et Hazel Praud sont partis pour Timmins, Ont., chez leurs grands-parents, M. et Mme Westine.

Mlle Monique Dumonceaux, de Wolseley, était de passage chez ses parents en fin de semaine.

Les 23 et 24 novembre, Mlle Evelyne Jordens prit part au concours d'amateurs du Whitewood Jamboree. Par son chant et son jeu de piano, elle décrocha le premier prix, chaque soir et enfin, le prix final.

Willow-Bunch

MARIAGES

Couture—Couture

Le lundi 13 novembre dernier, M. l'abbé Gérard Couture bénissait le mariage de son frère, René, de Ferland, avec Mlle Yolande Couture, fille de M. et Mme L. Couture, de Willow-Bunch. M. L. Couture accompagnait sa fille et M. Joseph Couture, son frère.

Le garçon d'honneur était M. Valmore Couture, frère du marié, et la fille d'honneur, Mlle Louise Couture, soeur de la mariée.

Pendant la messe, de beaux solos furent exécutés par Mlles Emilienne Morin et Pauline Allard, Mme René Fauchon, Mlles Lucille Bourdages, Lillianne Caver et Marcelle Couture. Mme Emile Fouquet touchait l'orgue.

Une réception eut lieu chez M. L. Couture.

Fortier—Boisvert

Le mariage de Mlle Imelda Boisvert, fille de M. et Mme Gédéon Boisvert, avec M. Louis Fortier eut lieu à Régina, dans l'église du St-Sacrement, le 18 octobre.

Le souper fut servi au Novia Café. La soirée eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, à Willow-Bunch.

Décès

Le vendredi 20 octobre dernier était inhumée Mme Ludger Piette décédée le 18 octobre. Elle était âgée de 87 ans et 9 mois. Son époux l'avait précédée dans la tombe en 1940.

Mme Piette laisse dans le deuil une soeur, Mme Gédéon Boisvert; deux frères, MM. Césara Rondeau et Siméon Rondeau; deux fils, MM. Alcidas Piette et Siméon Béliveau.

Naissance

Le vendredi 1er décembre, une petite fille est née à M. et Mme Paul Beauchêne.

Soirée

Le samedi 25 novembre, des gens de Willow-Bunch présentaient à la radio, une soirée de chants et de musique au profit de la ligue antituberculeuse. Notre paroisse et quelques villages environnants y participèrent. On recueilla la somme de $1,200.

Meadow Lake

Une des villes les plus éloignées du nord de la Saskatchewan, portait autrefois le nom "Pashqua Shagaigan" phrase crise, signifiant Lac des Prairies, pour la raison que cette localité consistait en de larges prairies, environnées de forêts entrecoupées de petites prairies avec buissons ici et là. En 1913, ce nom était traduit en anglais Meadow Lake.

Elle est située sur la route nationale no 4 s'étendant depuis les frontières des Etats-Unis au sud, jusqu'à la commune 67, au nord.

Les premiers colons à venir s'y installer étaient quelques "ranchers". En 1920, un petit village commença à s'élever et fut incorporé comme tel 8 ans plus tard. En 1931, les lots furent divisés et le C.P.R. entrait en 1932.

En 1936, Meadow Lake était constitué ville, ayant environ 500 habitants. En 1942, la population se chiffrait à 1,500. Aujourd'hui, la ville s'étend sur une superficie d'un mille de longueur sur 2 milles de largeur et a une population de 2,500 âmes.

Meadow Lake est une place à bois, possédant 2 grandes cours à bois, où plus d'un million de pieds de bois sont coupés chaque année, la plupart pour le commerce.

Elle comprend aussi cinq élévateurs qui achetèrent l'an dernier, environ trois millions de minots de blé.

Une crémerie, branche de la Saskatchewan Co-op installée en 1945, fait un excellent commerce de beurre, de lait, d'oeufs, de crème glacée et de volailles.

Meadow Lake, en outre, possède de plusieurs places d'affaires qu'il est trop long d'énumérer ... et qui aident cependant à en faire une petite ville moderne.

* * *

Le dimanche 3 décembre, les Dames de la Charité tenaient leur dernière assemblée de l'année à laquelle assistaient le R. P. Crépeau et 21 dames. Les rapports financiers furent lus et, à la satisfaction commune, étaient parmi les meilleurs à être réalisés dans notre paroisse.

Après la réunion, un délicieux goûter fut servi par les membres de l'exécutif. A la prochaine assemblée fixée au 4 février se tiendront les élections.

Départ

M. Denis Dionne part pour Edmonton où il travaillera tout l'hiver.

Mariage

Le vendredi 1er décembre, M. Albert Malboeuf, fils de Baptiste Malboeuf et de Caroline Laliberté, unissait sa destinée à celle de Mlle Avis Fleury, fille d'Antoine Fleury et de Marguerite Boyer.

Baptême

Le dimanche 3 décembre fut baptisé Emile Elwin, fils de M. et Mme Benjamin Fiddler.

Frenchville

MM. Henri Hamel et Lucien Goddu sont partis travailler en Colombie Britannique pour l'hiver.

M. Jean Laumonier est rendu à Régina, au "Veteran's Home", pour y passer l'hiver.

M. et Mme Hamel passèrent quelques jours à Ferland, chez leur fille, Mme Lucien Beaudoing, ainsi qu'à Gravelbourg, pour affaires.

M. G. Laverdière se rendit à Régina pour affaires, dernièrement.

M. et Mme Lacoursière sont déménagés à Ponteix pour l'hiver.

M. et Mme Hector Ruest passeront aussi l'hiver à Ponteix.

M. L. Ruest passa quelques jours à Régina pour traitements médicaux, ainsi que pour affaires.

Le dimanche 26 novembre, M. et Mme Jean Entem eurent la visite de M. Philias Côté, de Ponteix, de M. et Mme Léo Carignan et d'autres amis.

M. et Mme Joseph Tessier et leur garçon, Dovila, du Lac Pelletier, étaient en visite chez leur garçon, M. A. Tessier.

Mlle Verna Pryble vint passer quelques jours chez M. et Mme Tessier, dernièrement.

M. Napoléon Provencal, de Ponteix, était aussi en visite chez M. Tessier.

Dollard

Retraites

Le R. P. Aubin, de Ste-Anne des Chênes, prêche une retraite d'une semaine, en français. Malgré le grand froid qui sévit en ce moment, la plupart des paroissiens y assistent religieusement.

La semaine prochaine, durant 3 jours, les sermons seront en anglais.

Ça et là

Etaient en visite chez M. et Mme Robert Desautels, la soeur de ce dernier et son mari, M. et Mme Gaston Mondor, et leur fille, Lucille, de Willow-Bunch, ainsi que Mmes Lucien et Edouard Desautels, de Ponteix.

Mme W. Weiss (née Thérèse Fontaine) partira cette semaine pour Calgary où elle résidera à l'avenir.

Saskatoon

De passage au presbytère: M. l'abbé A. Ouellette, de Vonda; M. l'abbé L. H. Shirley, de Kindersley; M. l'abbé T. J. Ash, de Meacham; M. l'abbé P. V. Elder, de Young; M. l'abbé M. Mourey, de Delisle; M. l'abbé P. O'Driscoll, de Dodsland.

M. et Mme Alphonse Gagné, de Rosetown, étaient en visite chez M. Paquette. Ils vont passer l'hiver dans l'est chez leur fils, Roland. M. et Mme Lucien Fleury, de Rosetown, étaient également en visite chez M. Paquette.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Paul Detilleux est complètement rétablie de son opération et est allée rejoindre son mari à Prince-Albert.

Mme Octave Balcaen doit bientôt partir pour aller passer les "fêtes" chez quatre de ses fils, qui demeurent en Colombie. Nous lui souhaitons un bon voyage.

La dernière assemblée des Dames Catholiques "C.W.L." eut lieu au presbytère, le 7 décembre dernier. L'assistance fut assez bonne.

Nous apprenons avec plaisir que M. Robert Gobeil a ouvert un bureau de comptable public à Saskatoon. M. Gobeil est le seul comptable public canadien-français gradué de l'université, dans notre ville. Il mérite l'encouragement des nôtres et nous lui souhaitons bonne chance dans son entreprise. Son bureau est situé au coin de la 21e rue est et de la 4e avenue, à un bloc de l'hôtel Bessborough.

La fête de Noël sera célébrée avec solennité à la paroisse des SS. Martyrs. Les membres de la chorale préparent la jolie messe de Marzo, qui sera exécutée sous la direction de M. Alphonse Saucier. Avec sa maîtrise ordinaire, Mme Yvonne Saucier touchera l'orgue, ce qui assurera d'avance la partie musicale.

La paroisse des SS. Martyrs Canadiens de Saskatoon se réjouit de voir toujours de nouvelles personnes venir augmenter le nombre de nos assidus aux offices de l'église, ce qui dénote un intérêt croissant envers notre groupe français. Certes, trop de nos compatriotes, qui résident en ville, manifestent la plus décevante indifférence pour notre belle et noble cause. Cependant, nous ne pouvons croire que, chez eux, toutes les cordes de fierté nationale soient complètement brisées... N'y aurait-il pas moyen d'en toucher encore une de ces cordes et de la faire vibrer assez pour que ces gens reviennent parmi les nôtres?

Domremy

Noces d'or

M. et Mme Paul Blondeau ont fêté leur vingt-cinquième anniversaire de mariage dimanche dernier. M. et Mme François Beland accompagnaient les jubilaires pour cette cérémonie. Avant la rénovation de la promesse conjugale, M. le curé adressa une courte et salutaire exhortation dans laquelle il offrit ses félicitations et ses voeux aux heureux jubilaires. Une réception eut lieu le midi chez Mme Joseph Blondeau où un délicieux goûter fut servi. Une magnifique adresse fut lue par le petit Guy, fils des jubilaires, et présentation fut faite d'une belle coutellerie en argent. Le soir, un somptueux banquet fut servi chez M. et Mme Paul Blondeau.

Ça et là

M. Richard Greiland, de Prince-Albert, élève de Mlle G.-Z. Georget, M.B., R.M.T., fut l'heureux gagnant d'une bourse d'études en grade III de violon de l'Université de la Saskatchewan.

Une soirée d'amateurs eut lieu dans la salle la semaine passée pour procurer des jouets au concert de Noël pour les enfants de l'école du village. Cette soirée, sous les auspices des parents, remporta un beau succès.

Les enfants peuvent maintenant patiner; la patinoire est prête depuis quelques jours. Aussi les messieurs "Curlers" vont passer d'agréables soirées durant l'hiver.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Arthur Doucet, prépare une belle messe de minuit en partie, et les beaux cantiques de Noël. Mlle Solange Blondeau est l'organiste.

M. le curé a terminé la visite paroissiale à la campagne. Il reste encore les familles du village qui seront visitées avant Noël.

M. et Mme Roland Dupuis, de Hoey, passent l'hiver à Domremy.

Mmes O. Dubé, de Duck Lake, et P. Doucette, de Prince-Albert, sont en visite chez M. et Mme Marcien Forestier.

M. Arthur Rooney, d'Estevan, Sask., est en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Eugène-C. Pourbaix.

Prince Albert

Le dimanche 3 décembre était le dimanche de la communion générale des Chevaliers de Colomb, suivie du déjeuner en la salle de la cathédrale du Sacré-Coeur. Le R. P. M. Foley, C.Ss.R., fut l'orateur invité. Il parla sur les "Forums".

Le dimanche 3 décembre eut lieu, en la salle de la cathédrale, une partie de cartes organisée par la Ligue des Dames Catholiques. Les gagnants des prix furent les suivants: bridge: hommes, M. Mahassy, dames, Mme Jos. Ward, consolation, M. A. Leier; whist: hommes, James White, dames, Mme H. Leier.

Gravelbourg

Préparation du Festival

Le comité du Festival du Folklore, dirigé par M. l'abbé A. Moquin, curé de Gravelbourg, désire rappeler à tous ceux qui comptent prendre part au Festival en mai prochain, qu'il est grandement temps de commencer la préparation des pièces qui seront présentées. A ceux qui ont déjà abordé ce travail, le comité offre ses félicitations, mais, à ceux qui sont en retard, il lance un pressant appel les engageant à se mettre à l'oeuvre dès aujourd'hui.

On se rappelle que le principal reproche de M. l'abbé Pouliot, le distingué adjudicateur au dernier festival, fut que les textes n'avaient pas été suffisamment approfondis. La première considération sera donc une étude plus poussée des textes. Ces chants du folklore ne sont qu'apparemment faciles. Ce n'est pas après une lecture superficielle que nous en saisirons tout le sens; c'est petit à petit et après avoir pénétré le texte que toute sa valeur nous sera révélée.

Comme le folklore a toujours une histoire à raconter, il faudra savoir l'histoire et la raconter; savoir la raconter; souvent, c'est toute une comédie en raccourci, ou tout un drame. Ces chants chargés de nuances et d'expressions doivent atteindre non seulement nos oreilles, mais aussi notre coeur et notre esprit. En plus, apprendre une seule pièce du répertoire ne suffit pas. Il faut en connaître plusieurs avant d'acquérir l'aisance et la souplesse que requiert l'exécution satisfaisante même d'une seule pièce. De là, on le voit, la nécessité de se mettre au travail tout de suite.

Pourquoi ne pas profiter de l'occasion des séances de Noël pour faire chanter du folklore? Où trouverait-on, par exemple, dans tout le répertoire des chants de Noël, un numéro plus charmant que "La légende de S. Nicolas"? Et pourquoi ne pas en préparer en vue des fêtes du Jour de l'An? Ces chants, si pleins d'entrain, ajouteraient sûrement à la gaieté de l'occasion, et, ce serait là une préparation lointaine au festival.

Le progrès

Il y a un point surtout que le comité désire souligner: c'est celui du **progrès.** Si nous voulons que le festival conserve tout son prestige et se développe, il faut faire de mieux en mieux. Depuis 4 ans déjà, nous avons été à même de bénéficier des suggestions, des conseils de professeurs éminents venus du Québec. Leur enseignement doit maintenant porter des fruits de plus en plus abondants. Autrement, nous finirions, tous tant que nous sommes, corps enseignant, élèves et comité du festival, par faire pauvre figure. Méritons, même au prix de grands efforts, la confiance que nous fait le comité de la Survivance Française. Il n'y a pas que le comité de la Survivance qui a foi en nous. Mgr J. Lemieux ne vient-il pas, dans son magnifique discours prononcé au congrès de Régina, de reconnaître publiquement l'oeuvre du Festival et d'encourager une participation plus grande à cette manifestation?

On demande donc aux instituteurs et institutrices, aux directeurs de choeurs de chant, aux professeurs de chant et de musique en général, de bien vouloir entreprendre cet enseignement du folklore avec bonne humeur et générosité. Surtout, n'allons pas lui associer l'idée de "corvée". Ces chants, nos enfants les aimeront, croyez-le bien, si nous savons les leur présenter. Pour la plupart d'entre eux, ce sera là le commencement d'une association agréable avec le spirituel, le gai, l'amusant. De fait, nous sommes convaincus que ces chants, qui relèvent de l'imagination, de la mélodie et du rythme, pourraient fort bien être l'un des meilleurs moyens de faire aimer davantage le français à nos enfants. Et c'est là, en définitive, le but du Festival.

Le comité est à votre disposition. Si vous désirez quelques renseignements, n'hésitez pas à nous écrire.

Léoville

Décès

Le mardi 28 novembre s'éteignait à notre hôpital Mme Célina Soucy, âgée de 82 ans. Elle n'avait été malade que depuis quelques jours. Elle avait toujours été active et vaquait journellement à son ouvrage de maison.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs furent: MM. Louis Brunet, Adélard Brunet, Jos. Casavant, Napoléon Laventure, Noël Soucy et Albert Crossland.

MM. Napoléon Laventure et Jos. Casavant firent la quête.

Mme Soucy laisse dans le deuil son époux, 3 filles: Olivine, Georgiana et Delia; 3 fils: Adélard, Louis et Borromée.

Partie de cartes

Le dimanche 3 décembre, veille de l'anniversaire de M. le curé, les institutrices de la paroisse organisèrent une partie de cartes. Toutes les tables étaient remplies et les gens fournirent un bon nombre d'articles pour la roue de fortune et la rafle.

Tout marcha avec entrain grâce à l'habile direction de MM. Ed Belhumeur et Pierre Chalifour.

Les gagnants des premiers prix furent Mme Ed. Belhumeur et M. Pierre Pollard. Mlle Cécile Lafond et M. Roger Bruneau remportèrent les prix de consolation.

A la rafle, Mme Pierre Pollard gagna la coutellerie et M. Francis Matte, le dindon.

A la fin de la soirée, M. Ed. Belhumeur se fit l'interprète des paroissiens pour offrir à M. le curé, en termes appropriés, des voeux de bonheur et de longue vie.

Sincères remerciements aux institutrices, Mlles Béatrice Boucher et Henriette Lecorre, pour leur dévouement.

Va-et-vient

M. Kaye est retourné à St-Front après avoir passé quelque temps chez M. H. Quessy.

M. Armand Quessy est revenu de St-Front.

Mme Antoine Cyr, de Debden, était de passage chez M. Zénon Lepage ces jours derniers.

M. et Mme P.-E. Lepage se sont rendus à Eldred récemment.

M. et Mme Gédéon Chalifour sont allés en visite à Leask.

M. Raymond Landry, de Ste-Amélie, était de passage ici.

Mlle Marguerite Parent, de l'école normale de Saskatoon, passa quelques jours dans sa famille.

EN SASKATCHEWAN

Saint-Louis

Naissance

A M. et Mme Lee Williams (Adrienne Boucher) un garçon est né à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Baptême

Guy-Léonard-Joseph, fils de M. et Mme Léonard Lavergne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lavergne.

Ça et là

Mme Augustine Cochet, ainsi que son fils, Berchmans, ont déménagé au village pour l'hiver.

M. et Mme Joseph Cochet sont partis en voyage à Saskatoon.

Le nouveau restaurant, qui est des plus moderne et qui peut se comparer avantageusement à ceux de la ville, est miantenant ouvert au public.

Les scieurs de glace sur la rivière Saskatchewan travaillent sans cesse et nombreux sont les clients qui viennent de loin chercher leur provision de glace.

La distribution des prix de français de l'A.C.F.C. a eu lieu le vendredi 8 décembre, après la messe.

La patinoire est maintenant prête pour les nombreux amateurs de gouret et nous espérons assister à de bonnes joutes ainsi qu'à un tournoi pendant la saison d'hiver.

Meyronne

Décès

La paroisse vient de perdre une de ses pionnières en la personne de Mme E. Hayes. Elle avait reçu les derniers sacrements quelque temps avant sa mort des mains de M. l'abbé Georges Thuot, curé de Billimum, alors de passage chez ses parents. Notre curé, de retour de l'hôpital St-Joseph, de Régina, l'assista dans ses derniers moments.

Une messe de Requiem fut célébrée à Meyronne et l'inhumation eut lieu à Penetanguishene, Ont.

Mme Tom Hayes fut une des premières Dames de l'Autel de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Meyronne. Garde-malade diplômée, toujours accueillante, même entre les crises de sa maladie, elle rendit de nombreux services autour d'elle et, à l'occasion, donnait gracieusement de précieux conseils.

Va-et-vient

Mme E. G. Mulcahy (Maria Bouvier), venue pour les funérailles de Mme Arsène Smith, est demeurée pendant quelque temps auprès de ses neveux. Elle repartit pour Vancouver récemment.

M. Ernest Lamontagne, de St-Victor, et sa soeur, Mlle A. Lamontagne, passent quelque temps chez M. Arsène Smith.

M. et Mme Félix Courier, de Kincaid, sont allés passer quelques jours à Régina chez des amis.

M. Roméo Brisebois, instituteur à Ponteix, était de passage chez M. et Mme James Cafferty.

Mlle Thérèse Cochrane, garde-malade, fait maintenant partie du personnel de l'hôpital de Kincaid.

Nous offrons à Mme L. Lareau, très souffrante à l'hôpital de Kincaid, et à Mme T. Brisebois, patiente à l'hôpital de Gravelbourg, nos voeux de meilleure santé.

Mme A. Thuot est allée passer quelque temps chez ses enfants, à Champion, Alta.

M. et Mme Adolphe Lalonde sont installés au village pour l'hiver.

M. Emile Brault était en visite chez M. Honoré Bouvier et M. Adolphe Lalonde.

Permis de conduire valide pour 5 ans

VICTORIA, C.-B. — Le cabinet de la Colombie britannique a proclamé des amendements à la loi des véhicules moteurs d'après lesquels les automobilistes de cette province obtiendront des permis de conduire pour une durée de cinq ans. Cette loi entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

Après cette date, tous les permis de conduire, sauf dans le cas des mineurs, seront émis pour une période de cinq ans et coûteront $5 au lieu de $1 comme à l'heure actuelle.

Au lieu d'émettre de nouvelles plaques pour les automobiles, on se contentera d'ajouter une pièce de métal valide pour l'année courante. Les véhicules commerciaux en général et les motocyclettes seront munis de nouvelles plaques.

Il y aura remboursement d'une partie du coût du permis si une personne quitte la province.

Tito aurait fait arrêter son fils

LONDRES — Selon les déclarations de réfugiés yougoslaves arrivés à Vienne, rapportées par le correspondant du **Daily Telegraph** dans cette ville, Zarko, fils du maréchal Tito, aurait été récemment arrêté par la police d'Etat yougoslave, sous l'accusation d'activité subversive favorable au Kominform.

Pas de journal le 29 décembre

"La Liberté et le Patriote" ne paraîtra pas durant la semaine du 24 décembre. Cette mesure a été prise dans le but de nous conformer à la ligne de conduite adoptée par les hebdomadaires qui appartiennent à la "Canadian Weekly Newspaper Association".

Dévouement des sauveteurs français

HALIFAX — Le ministre des pêcheries, l'hon. Camille Pouliot, de Québec, a fait des éloges de la sympathie et du dévouement des sauveteurs français qui ont fait l'escalade du mont Obiou pour retrouver les victimes de la tragédie aérienne du 13 novembre dernier, qui a coûté la vie à 58 citoyens du Québec, au retour d'un pèlerinage à Rome.

M. Pouliot est arrivé à Halifax, à bord du transatlantique Neptunia. "Les sauveteurs français, a déclaré le ministre en débarquant, ont été tout simplement merveilleux. Au nombre de 300, ils ont passé cinq jours et cinq nuits dans la solitude glaciale de la montagne.

"A Grenoble, où les corps furent descendus pour fins d'identification, les citoyens se sont également montrés très généreux: les commercants fermèrent boutique afin d'apporter leur concours et leur aide bénévole."

Arrivé également à bord du Neptunia, M. l'abbé David G. Pettigrew, curé de St-Bernard, dans le diocèse de Québec, a commenté: "Ce fut une terrible tragédie mais la sympathie et la chaleureuse fraternité des Français nous ont bien touchés".

A bord de l'océanique se trouvaient en tout 32 pèlerins, survivants du groupe parti de Québec par bateau. Quarante-quatre de ceux qui décidèrent de prendre l'avion pour le retour perdirent la vie.

Plus de 500 réfugiés sont également descendus du Neptunia, pour la plupart des travailleurs forestiers en route vers les camps de bûcherons de l'Ontario.

Les hommes plus nombreux que les femmes

OTTAWA — L'excédent d'hommes par rapport aux femmes dans les dix provinces du Canada grandit de nouveau en 1949 au regard de 1948, d'après les estimations de la population des provinces (selon le sexe et l'état conjugal) en 1949, publiées par l'office fédéral de la statistique. Par suite de l'immigration, l'excédent d'hommes mariés par rapport aux femmes mariées augmente aussi légèrement.

Le total estimatif d'hommes augmente de 338,400 durant les douze mois depuis le 1er juin 1948 au 1er juin 1949, soit de 6,543,400 à 6,881,800. Le nombre de femmes avance de 327,600, soit de 6,315,600 à 6,643,200. L'augmentation totale de 666,000 pour les deux sexes en 1949 au regard de 1948 comprend 348,000 à Terre-Neuve, chiffre qui ne paraissait pas aux estimations précédentes. Le total de Terre-Neuve comprend 177,800 hommes et 170,200 femmes. En termes de pourcentage, l'accroissement des deux sexes dans toutes les provinces est de 5 p. 100.

Les hommes célibataires dans la population augmentent de 3,508,000 en 1948 à 3,691,900, tandis que les femmes célibataires passent de 3,072,600 à 3,230,100; l'excédent des hommes célibataires par rapport aux femmes célibataires passe donc de 435,400 à 461,800. Le nombre d'hommes mariés avance de 2,840,000 à 2,987,800; celui de femmes mariées, de 2,795,600 à 2,942,200. L'accroissement un peu plus prononcé du nombre d'hommes mariés découle de l'immigration.

Les veuves, qui dépassent en grand nombre les veufs, augmentent de 426,200 à 447,300. Les veufs sont au nombre de 183,300, contre 177,800 en 1948. Les femmes divorcées s'établissent à 23,600 en comparaison de 21,200 en 1948. Les hommes divorcés sont de 18,800, au regard de 17,600.

Par l'entremise de bureaux répartis par tout le Canada et au Royaume-Uni, le service de la colonisation et de l'agriculture du Canadien National facilite l'établissement au pays d'immigrants désirables et les aide à s'installer sur des fermes. Il coopère avec les divers ministères et les organisations agricoles pour développer le pays.

Retraite des soldats américains en Corée

A gauche de cette vignette, l'on voit les soldats d'artillerie américains, fatigués, se dirigeant vers le sud de la Corée, dans le but de sauver leur équipement. Ils regardent passer, à droite, un convoi de soldats sud-coréens, qui se rendent vers la frontière, au nord, pour y empêcher l'avancement des hordes de communistes chinois. (CW)

→ Ecrans européens au communisme

(Suite de la première page)

prendre pour continuer les abus de l'adversaire. Mais des mesures plus fortes devront être prises en ce moment où la tension mondiale contient tant de dangers. L'effort militaire que l'Italie pourrait se permettre ne doit être réduit à néant par des manifestations, des sabotages, voire même des bagarres toujours possibles. A ce sujet, il peut être consolant de penser que l'attitude de la Yougoslavie permet d'espérer quelque protection du côté de l'est. Autrement ce serait encore les Etas-Unis et les grandes puissances qui devraient fournir des secours immédiats au peuple italien.

Le cas de l'Autriche est très spécial. Car ce pays n'est pas encore libéré pour être maître de ses destinées. La présence de troupes russes sur son sol est une preuve des dangers qu'il peut courir en cas d'un conflit. Il est vrai que Français, Anglais et Américains maintiennent encore des troupes d'occupation dans ce pays. Mais dans tous les cas, on peut admirer le courage anticommuniste de son gouvernement.

Mais les bonnes intentions et les efforts objectivement modestes des gouvernements anticommunistes ne suffisent pas pour éloigner le spectre de la guerre et de défaites même provisoires. Il faut encore bâtir ses éléments de force capables de s'opposer résolument et victorieusement à des coups de têtes du Kremlin. C'est en termes de divisions que les Russes comprennent raison. Et c'est pourquoi le président Truman et le premier ministre Attlee ont sagement décidé que le moment n'est pas encore venu de provoquer une guerre mondiale même au prix d'humiliations temporaires.

Il est soutenu que Washington aurait pu arrêter la guerre en Corée, voire même toute velléité russo-chinoise de causer des troubles en Orient, en utilisant la bombe atomique. Mais il n'y a pas que l'Asie à prendre en considération: la Russie touche à l'Europe par bien des endroits; et justement la situation militaire de l'Europe est telle à l'heure actuelle, qu'elle serait une proie facile à une attaque russe sur une vaste échelle.

Avant d'aller plus loin, il faut donc renforcer les écrans européens au communime. Les décisions prises à Washington et ensuite à Ottawa par M. Truman, M. Attlee et M. Saint-Laurent, donnent ainsi un certain répit à la cause de la paix boiteuse que nous vivons en ce moment. Nous devons donc nous attendre à une intensification immédiate du réarmement européen. La France même a levé une partie de ses objections contre l'incorporation d'unités allemandes dans la défense de l'occident. L'Italie trouvera près de 300 millions de dollars pour ses armements. Et l'Angleterre augmentera son appoint également. Il faut espérer que dans cette recherche d'amis sûrs et forts, les puissances de l'Atlantique finiront par s'arranger avec le gouvernement espagnol actuel qui ne demande pas mieux que d'abattre le communisme. Il s'agit de voir si le Kremlin nous laissera le temps d'organiser tranquillement la défense de la paix.

T. GREENWOOD.

L'Europe, unique salut de la France

BRUXELLES — "Nous bâtissons l'Europe dans l'angoisse alors que nous voudrions la construire dans la paix, mais nous sommes sur la bonne voie, car l'Europe est notre seul salut possible", a déclaré, samedi, M. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, au cours d'une conférence faite dans le cadre de la quinzaine de propagande du mouvement européen.

Après avoir exposé les grands principes directeurs du plan pour le charbon et pour l'acier, en établissant à l'aide de statistiques l'intérêt du plan pour les pays d'Europe, M. Schuman a évoqué le problème du réarmement soulignant qu'il fallait trouver un système permettant d'armer l'Allemagne. Il a ajouté que le projet d'armée européenne se situait dans son ensemble dans la perspective de la conception européenne de la France.

Prenant ensuite la parole, M. Paul-Henri Spaak, président de l'assemblée européenne de Strasbourg, a rendu hommage à M. Schuman et au gouvernement français pour avoir proposé sur deux importantes questions européennes, charbon-acier et réarmement allemand, non des solutions nationales, mais des solutions européennes.

→ A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

aurait valu les dispositions de 1947. Ce sont ensuite les provinces de l'Ouest qui bénéficient le plus des nouvelles propositions fiscales du gouvernement fédéral.

S'il y avait entente entre le fédéral et les autres provinces sur les nouvelles propositions fiscales, voici ce qu'elles recevraient, (le chiffre entre parenthèses représente les subventions que leur auraient accordé les dispositions de 1947): Colombie Britannique, $34,981,000 ($33,689,000); Alberta, $23,360,000 ($22,584,000); Saskatchewan, $22,039,000 ($21,418,000); Manitoba, $21,557,000 ($20,890,000); Nouvelle-Ecosse, $17,749,000 ($17,186,000); Nouveau-Brunswick, $14,502,000 ($14,070,000); Terre-Neuve, $10,432,000 ($10,087,000); et l'Ile du Prince-Edouard, $3,280,000 ($3,176,000).

La location des domaines fiscaux n'exige pas en général d'amendements à la constitution. Mais une disposition des nouvelles propositions fiscales nécessitera, si on l'accepte, une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Il s'agit de la disposition qui permettrait aux provinces d'imposer une taxe de vente indirecte perçue du manufacturier ou du grossiste plutôt que du détaillant. La constitution, comme on le sait, réserve ce domaine des taxes indirectes au gouvernement central. Avec les propositions relatives à l'adoption d'un nouveau système de pensions de vieillesse, les premiers ministres du Canada devront donc étudier deux amendements à la constitution avant de signer les nouvelles propositions fédérales. On prévoit que la nouvelle pension de vieillesse ne pourra pas entrer en vigueur avant un an. Ce système de pensions que les onze gouvernements se proposent d'étudier d'ici ce temps là est double. Ce système accorderait à tous les Canadiens âgés de 70 ans et plus une pension de $40 par mois et une autre pension du même montant serait accordée à tous les nécessiteux de 65 à 70 ans. Les bénéficiaires dans le premier cas devront contribuer à la pension, tandis que dans le second cas, les provinces doivent en défrayer la moitié du coût total.

Ainsi, on voit que les hommes d'Etat canadiens ont accompli une lourde besogne au cours de leur dernière rencontre. Ce qui leur reste à faire pour donner suite à ces entretiens constitue une tâche encore plus difficile.

LONDRES — Pendant les six premiers mois de l'année 1950, 7,307 citoyens britanniques ont émigré au Canada, 28,620 en Australie, 5,468 en Nouvelle-Zélande et 4,917 en Afrique-du-Sud. C'est là ce qu'a révélé le secrétaire d'Etat aux relations avec le Commonwealth, M. Patrick Gordon Walker, en répondant à une interpellation.

L'an dernier, 20,762 Britanniques se rendirent au Canada, 53,059 en Australie, 9,261 en Nouvelle-Zélande et 15,283 en Afrique-du-Sud.

→ Croisade mondiale de prières demandée

(Suite de la première page)

nover avant tout les esprits, réprimer les passions, apaiser les haines, mettre en pratique réellement les règles de la justice, parvenir à une distribution plus équitable des richesses, favoriser la charité réciproque et stimuler tous les hommes à la pratique de la vertu".

Cette tâche immense, estime le Pape, ne peut être réalisée qu'avec le concours de la religion chrétienne. C'est pourquoi il invite les évêques à organiser des prières destinées à obtenir du Seigneur la paix et la concorde entre les peuples, "pour que, dit-il, les haines ayant été dissipées, et toutes choses ayant été réglées avec justice et équité, une paix pleine et sûre resplendisse finalement sur chaque peuple et sur chaque nation".

En terminant, Pie XII recommande tout particulièrement aux fidèles de prier également pour ceux qui "sont en prison pour avoir défendu avec acharnement les droits sacrés de l'Eglise ou qui ont été arrachés à leur siège, pour ceux qui vivent misérablement loin de leurs patries et de leurs familles, ceux qui sont encore en captivité, pour qu'ils puissent obtenir tous la réalisation de leurs voeux ardents".

Les marchés

12 DECEMBRE

Bouvillons jusqu'à 1000 liv.	
De choix	$28.00—$28.00
Bons	26.00— 27.50
Moyens	23.00— 25.50
Ordinaires	19.00— 22.00
Bouvillons au-dessus de 1000 liv	
De choix	$28.00—$28.00
Bons	26.00— 27.50
Moyens	23.00— 25.50
Ordinaires	19.00— 22.00
Génisses	
De choix	$25.50—$26.50
Bonnes	24.00— 25.00
Moyennes	20.00— 23.00
Veaux engraissés	
De choix	$28.00—$28.50
Bons	26.00— 27.50
Moyens	23.00— 25.50
Vaches	
Bonnes	$20.00—$21.50
Moyennes	17.00— 19.09
Taureaux	
Bons	$23.00—$24.00
Moyens	17.00— 20.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$26.00—$27.25
Moyens	22.00— 25.00
Ordinaires	19.00— 21.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$19.00—$22.00
Ordinaires	16.00— 18.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$16.00—$18.00
Ordinaires	14.00— 15.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$29.00—$32.00
Ordinaires et moyens	18.00— 28.00
Porcs	
Grade "A"	$29.00—$29.00
Grade "B-1"	28.60— 28.60
Grade "B-2"	28.35— 28.35
Grade "B-3"	27.75— 27.75
Grade "C"	27.50— 27.50
Très pesants	24.00— 26.50
Truies no 1	24.00— 26.50
Truies no 2	21.00— 24.00
Oeufs	
A. gros, la douz.	.52
A. moyens, la douz.	.50
Poulettes	.40
Grade B	.39
Grade C	.30
Beurre	
De crémerie, la liv.	.55

Les obligations

11 DECEMBRE

Dominion du Canada	
2ème emprunt de la Victoire, 3%	101.40—102.00
3ème emprunt de la Victoire, 3%	101.50—102.00
4ème emprunt de la Victoire, 3%	100.50—101.25
5ème emprunt de la Victoire, 3%	100.00—100.75
6ème emprunt de la Victoire, 3%	100.00—100.75
7ème emprunt de la Victoire, 3%	100.00—100.75
8ème emprunt de la Victoire, 3%	100.00—100.75
9ème emprunt de la Victoire, 3%	100.00—100.75
Province du Manitoba	
3% 1er mars 1964 (C)	98.50—100.00
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	94.75—96.25
Province de la Saskatchewan	
4% — 1er nov. 1960 (C)	102.00—103.50
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	101.50—103.00
3¼% — 15 nov. 1962 (C)	98.00—99.50

RADIO-FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask

LUNDI 18 DEC.
4.30—Yvan l'Intrépide
4.40—Radio-journal
4.50—Trois de Québec
5.15—Un homme et son péché

MARDI 19 DEC.
4.30—La chanson française
4.40—Radio-journal
4.50—Théâtre populaire
5.15—Un homme et son péché

MERCREDI 20 DEC.
4.30—Yvan l'Intrépide
4.40—Radio-journal
4.50—Courrier de radio-parents
5.15—Un homme et son péché

JEUDI 21 DEC.
4.30—La chanson française
4.40—Radio-journal
4.50—Théâtre des nouveautés
5.15—Un homme et son péché

VENDREDI 22 DEC.
4.30—Yvan l'Intrépide
4.40—Radio-journal
4.50—Sherlock Holmes
5.15—Un homme et son péché

SAMEDI 23 DEC.
9.30—Bulletins d'information
9.33—La chanson française
9.45—Yvan l'Intrépide

CBFY, Verchères, P.Q.

VENDREDI 15 DEC.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'Ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Chefs-d'oeuvres de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Musique
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les peintres de la chanson
6.45—Chansons de l'Amérique latine
7.00—La chanson 57
7.30—Concert "Pop" de Toronto
8.30—Rythmes de Paris
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique littéraire
9.30—Le Quatuor McGill
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 16 DEC.
11.00—Musique légère
11.30—Le réveil rural
12.00—Piano
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Les amis de l'art
1.00—L'heure de l'opéra
4.00—L'Heure du thé
4.45—Interview Claire Dutrisac
5.00—Musique
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—First Piano Quartet (NBC)
6.00—Musique
6.30—Paris a 2,000 ans
7.00—Trois de Québec
7.30—Soirée à Québec
8.00—Radio-journal
8.05—Hockey
9.30—Musique légère
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse
11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 17 DEC.
11.00—L'Heure dominicale
11.15—Tableaux d'opéra
11.30—Jardins plantureux
11.45—Radio-journal
12.00—Concert populaire
1.00—Vous aimez la chanson?
1.30—Radio-Collège
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.30—Radio-Collège
4.00—Le ciel par-dessus les toits
4.30—L'Heure dominicale. Forum
5.00—Causerie de M. Paul Gouin
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—Les plus beaux disques
5.45—Radio-Collège
6.00—Théâtre de Radio-Collège
7.00—Nos futures étoiles
8.00—Match
8.30—Nouveautés dramatiques
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Les petites symphonies
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse
11.00—Fin des émissions

LUNDI 18 DEC.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles?
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fin gourmets
1.00—Grande soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-Collège
3.45—L'actualité scientifique
4.15—Radio-Collège.
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les peintres de la chanson
6.45—Dans la coulisse
7.00—Concert de Montréal
7.30—Qui suis-je?
8.00—Le Théâtre lyrique Molson
9.00—Radio-journal
9.15—René Grousset
9.30—Musique
9.45—Nations unies
10.00—Adagio
10.30—Musique légère
11.00—Fin des émissions

MARDI 19 DEC.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles?
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—Le Quart d'heure de détente
1.00—Grande soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-Collège
4.00—L'homme et la société
4.15—Les courants de pensée au XXe siècle
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Musique
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Chansonnettes
6.45—Visages du monde — A. Gandbois
7.00—Les idées en marche
7.30—L'orchestre symphonique de Toronto
8.30—Radio-parents
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Lucille Dumont
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

MERCREDI 20 DEC.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Le pèlerinage des malades
2.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Musique
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les peintres de la chanson
6.45—Chansonnettes
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque canadienne
8.00—Radio-Carabin
9.00—Radio-journal
9.15—Pierre Emmanuel
9.30—Donna Grescoe
10.00—Adagio
10.30—Especially For You (NBC)

JEUDI 21 DEC.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—L'Heure du dessert
12.30—Tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'Ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-Collège
4.30 — Le 5 h. 30
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Musique
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Le curé de village
7.00—Les Talents de chez nous
7.30—Coups de clairon
8.00—Le théâtre Ford
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—Récital conjoint
10.00—Adagio
10.30—Appointment with Music (NBC)

Le Manitoba consent à donner son appui

WINNIPEG — Le Manitoba va appuyer un appel d'autres provinces à la Cour suprême du Canada soumettant que les provinces et non pas le gouvernement fédéral ont juridiction sur les services d'autobus internationaux et interprovinciaux dans leurs propres territoires. Cependant, M. O.-M.-M. Kay, assistant procureur général, a déclaré que le Manitoba n'enverra pas d'avocat à la Cour suprême à moins qu'on le lui demande.

Une compagnie d'autobus des Etats-Unis prétend que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a aucune autorité en ce qui concerne la loi des transports par voitures automobiles en vertu de laquelle la compagnie donne un service entre Boston et Halifax. Les voitures de la compagnie prennent des voyageurs dans cette province, et y en transportent.

La division d'appel de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick a décidé, le printemps dernier, que la province a juridiction.

L'appel à la Cour suprême du Canada sera soutenu par les procureurs généraux du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.



POUR VOUS, MESDAMES





DEVANT LE FEU

Par les hivers anciens, quand nous portions la robe,
Tout petits, frais, rosés, tapageurs et joufflus,
Avec nos grands albums, hélas! que l'on n'a plus,
Comme on croyait déjà posséder tout le globe!

Assis en rond, le soir, au coin du feu, par groupes,
Image sur image, ainsi combien joyeux,
Nous feuilletions, voyant, la gloire dans les yeux,
Passer de beaux dragons qui chevauchaient par troupes!

Je fus de ces heureux d'alors, mais aujourd'hui,
Les pieds sur les chenets, le front terne d'ennui,
Moi qui me sens toujours l'amertume dans l'âme,

J'aperçois défiler, dans un album de flamme,
Ma jeunesse qui va, comme un soldat passant,
Au champ noir de la vie, arme au poing, toute en sang!...

Emile NELLIGAN.

Le Courrier de Louise

Q. — J'aime beaucoup lire votre courrier. M'aideriez-vous un peu? Que faire avec une nappe en soie sur laquelle on a répandu de la glycérine il y a quelques années? Elle est devenue plutôt brune. Merci.
THERESE.

R. — Comme cette tache date de plusieurs années, je vous conseillerais de la confier à un nettoyeur.

* * *

Q. — Votre courrier m'intéresse beaucoup et je le lis fidèlement. Je suis en deuil de mon père depuis 3 mois et je voudrais savoir s'il serait convenable pour moi de porter un collier de perles ou un "locket"? Puis-je aller au cinéma et aux parties de cartes? On me dit que la radio n'est pas de deuil et qu'on ne doit pas non plus faire jouer le phonographe. Est-ce vrai? Devrais-je envoyer des cartes de Noël? Je voudrais bien faire les choses et vous suis très reconnaissante.
YEUX BRUNS.

R. — Je crois que vous pouvez porter des perles et aller à des parties de cartes organisées pour des oeuvres charitables. Vous pouvez écouter la radio et le phonographe et aller de temps à autre au cinéma. Evidemment, il faut garder une certaine mesure et ne pas oublier qu'on est en deuil, mais il n'est pas mieux de s'enterrer avec le disparu. La coutume de votre milieu aussi devra être observée. Il vaudrait mieux vous abstenir d'aller aux noces. Vous vous contenterez d'envoyer vos remerciements aux souhaits de Noël que vous recevrez, sans envoyer de cartes vous-même.

* * *

Q. — Je travaille depuis l'âge de 15 ans. J'en ai maintenant 19. Je veux disposer à mon goût de mon salaire et de mon temps. Mes parents me disent que tant que je ne serai pas majeur je leur dois obéissance et aussi qu'ils ont le droit de savoir ce que je fais de mon salaire, etc. Est-ce vrai? J'ai tout le respect du monde pour eux, mais il me semble que je devrais faire à ma guise, étant donné que je gagne ma vie.
QUI VEUT SAVOIR.

R. — Vos parents ont raison. Vous ne serez majeur que lorsque vous aurez 21 ans. Ne soyez pas trop pressé pour demander toute votre indépendance, car n'oubliez pas qu'avec elle viendront aussi toutes vos responsabilités. C'est précisément parce que vos parents sont conscients des leurs qu'ils exercent encore sur vous cette vigilante surveillance qui vous ennuie. Vous savez sans doute que même après avoir atteint votre majorité, si vous demeurez chez vos parents, vous leur devez obéissance. Evidemment, vous disposerez de votre salaire, mais vous devrez suivre les règlements de leur maison, et quel que soit votre âge et où que vous demeuriez, vous leur devrez toujours affection et respect.

* * *

Q. — Pour clore une discussion, voulez-vous me dire, chère Louise, s'il est permis de dire: "J'amènerai ma robe neuve, mon livre, etc."? Merci beaucoup. — CURIEUSE.

R. — On **amène** des personnes et des animaux et on **apporte** des choses. Bien des personnes emploient indifféremment ces deux verbes et pèchent contre les règles de la grammaire. Je me souviens d'un conseil que donnait une institutrice à ses élèves, et je vous le passe au cas où vous pourriez le trouver utile: "On amène par la main ou par la patte; quand on ne peut pas faire cela, on apporte".

* * *

Q. — Il y a environ 1 an, j'ai perdu ma petite fille de 9 ans. Depuis ce temps-là, je ne suis presque pas sortie. Croyez-vous que je puisse maintenant aller quelquefois au cinéma? J'ai besoin de distraction. Merci de tous vos bons conseils dans le passé et de ceux du présent.
MAMAN EN PEINE.

R. — Certainement vous pouvez sortir et vous distraire. Vous en avez sans doute beaucoup besoin. Il ne faut pas se renfermer trop avec sa peine, car alors elle peut devenir maladive. Vous devez conserver votre santé et votre moral pour que la vie ne soit pas trop triste pour votre mari et pour vous.

* * *

Q. — Dans le bureau où je travaille, il y a un jeune homme que je trouve de mon goût. J'aimerais lui demander de venir avec moi à une soirée de famille. Je suis bien élevée et je ne voudrais pas me faire mal juger, mais j'aimerais tant le mieux connaître. Serait-ce convenable de l'inviter? Merci.
LOUISON.

R. — Vous risquez beaucoup de vous faire mal juger et d'être très humiliée si le jeune homme refuse votre invitation. Puisqu'il vous voit tous les jours au travail, il a toutes les occasions de vous inviter. S'il ne l'a pas fait encore, attendez. C'est peut-être qu'il ne vous trouve pas autant de son goût que vous le trouvez du vôtre. Croyez-moi, vous ne perdrez rien pour attendre.

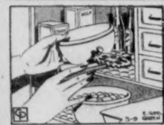
* * *

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire si certaines règles de grammaire sont changées. Deux institutrices de mes amies disent des choses qui me surprennent et je n'ose pas les interroger de peur de passer pour pédante.

Le pluriel de "neuf" est-il devenu "neuf" (prononcé neu)? Et peut-on dire "si je serais là j'aurais dit telle chose"? Ce sont des choses qu'elles disent et redisent au point où je me demande si elles n'ont pas appris d'autres règles. Elles enseignent dans de hauts grades et sont des anciennes élèves d'une de nos meilleures institutions françaises. — INTERESSEE.

R. — Les règles de la grammaire française n'ont pas changé — que je sache — surtout celles qui régissent les exemples que vous citez. Vos deux amies commettent des fautes impardonnables pour des institutrices surtout. Au risque de passer pour pédante, vous devriez les avertir, ou tout au moins leur demander si les règles ont changé depuis que vous avez quitté la classe! Après tout, vous n'êtes pas dans l'enseignement et cela aurait pu se produire. De cette façon, vous leur rendrez service sans les offenser. Si certaines de nos institutrices se négligent à ce point, il n'est certainement pas surprenant que nos jeunes parlent un français déplorable.

LOUISE.



Quand vous avez l'intention de fouetter de la crème, mettez tous les ustensiles dans la glacière pour quelques instants afin qu'ils soient très froids. Mettez de la crème refroidie dans le bol, ajoutez une pincée de sel, puis fouettez avec une batteuse à oeufs refroidie auparavant. La crème acquerra rapidement la fermeté voulue.

Proverbes

En limant, on fait d'une poutre une aiguille.
(proverbe chinois)

On reçoit l'homme d'après l'habit qu'il porte, mais on le reconduit d'après l'esprit qu'il a montré. (proverbe russe)

Le bas des phrases eux-mêmes est obscur: le haut seul est lumineux. (proverbe japonais)

Soigne bien ta vigne, tu n'auras pas besoin d'envier celle de ton prochain. (proverbe grec)

Qui entreprend ce qu'il ne peut rencontre ce qu'il veut.
(proverbe italien)

Allume ton flambeau avant que les ténèbres n'arrivent.
(proverbe arabe)

A l'approche des Fêtes

Il y a seulement une cinquantaine d'années il aurait été bien inutile de rappeler à nos gens que les Fêtes sont d'abord, pour nous, catholiques, d'origines religieuses et doivent être célébrées comme telles, et ensuite que nous devons leur conserver un caractère familial. Il ne serait venu à l'idée de personne qu'il pût en être autrement.

Ce qui devient de mode

L'évolution matérielle et sociale a été si rapide et si grande dans notre pays depuis quelques années qu'il n'est pas surprenant qu'il y ait chez un grand nombre perturbation dans les attitudes mentales ou morales comme dans les habitudes de vie. La mode et la publicité ont des voix toutes-puissantes, les coutumes américaines ont beaucoup d'attraits pour la masse, ce qui fait que les hôtels, les clubs, les boîtes de nuit, les théâtres avec leur spectacle de minuit, deviennent le nouveau décor de ces fêtes, reléguant le cadre familial avec les modes d'antan.

Ce qui se passe ...

Les parents qui ne savent trop quoi faire, s'ils doivent accorder ou refuser l'autorisation aux jeunes (quand elle le leur est demandée) de célébrer les Fêtes dans ces endroits, peuvent être convaincus que la boisson y joue un rôle de premier plan, que les scènes disgracieuses pour ne pas dire davantage, qui s'y produisent couramment, ne sont pas pour des yeux de vingt ans. Des adultes avertis reviennent de ces célébrations dégoûtés pour longtemps.

Recevoir au foyer

Autant que possible les parents devraient s'organiser pour recevoir la jeunesse à leur foyer, même si cela leur cause des dérangements, des ennuis et des dépenses d'importance. Ils pourront certainement mieux contrôler l'usage de la boisson à leur foyer que par leurs conseils pour une réunion à l'extérieur.

Avertissements

Les parents qui ne pourront pas empêcher leurs enfants d'aller célébrer les Fêtes dans les endroits publics devraient, au moins, avertir carrément leurs grandes jeunes filles et leurs petits jeunes gens des effets possibles de l'alcool et des aventures qui s'y rattachent trop fréquemment; aventures aux épilogues très désagréables, souvent fort graves et qu'on n'efface pas avec un "Je ne savais pas..."

Un rien leur fera plaisir

En ce mois de décembre où vous pensez faire plaisir aux vôtres, et spécialement à vos chers petits, n'oubliez pas qu'il est des enfants qui ne connaîtront jamais la douceur et la chaleur des bras maternels.

Il faut peu de chose pour leur donner un peu de confort, un peu de joie!

Cherchez bien: n'avez-vous pas pour eux quelques lainages, du linge, des vêtements qui ne vous servent plus ou si peu... et puis des vieux joujoux qu'un peu de peinture ou quelques clous peuvent remettre en état?

Malgré le dévouement de ceux qui prennent soin des orphelins ou des abandonnés, ils ne sont pas gâtés, les petits!

Tout leur fera plaisir.

Gâteau léger aux fruits



Voici une recette de gâteau léger aux fruits qui figurera avec honneur sur votre table de Noël.

Ingrédients

- **¾ de tasse de shortening**
- **1½ tasse de sucre**
- **5 oeufs**
- **3 tasses de farine**
- **3 c. à thé de poudre à pâte**
- **½ c. à thé de sel**
- **1 c. à thé de muscade**
- **1 c. à thé de cannelle**
- **¾ de tasse de lait**
- **2 tasses de raisins sans pépin**
- **½ tasse de cérises confites**
- **¼ de tasse d'écorces de fruits confites**
- **1 tasse de noix de Grenoble hachées**

Battre le mélange jusqu'à ce qu'il ressemble à de la crème fouettée très épaisse. Tamiser la farine, en réserver un peu pour en saupoudrer les fruits, mesurer et tamiser le reste avec la poudre à pâte, le sel et les épices. Remettre dans le tamis et incorporer au premier mélange, en alternant avec le lait.

Battre la pâte entre chaque addition de farine et de lait. Bien mélanger les fruits à la pâte. Verser dans un moule carré de 8 pouces doublé d'un papier beurré et cuire à 350°F. 1½ heure environ. Laisser reposer 10 minutes avant de démouler sur un treillis et refroidir. Garnir d'une glace au choix.

Ce gâteau se bonifiera après 2 ou 3 jours.

Un simple rhume

Décembre est le mois des rhumes. Peut-être votre maisonnée en a-t-elle déjà subi les atteintes. Vous ne vous en inquiétez pas outre mesure — et vous avez raison — le rhume étant sans gravité par lui-même. Pourtant n'oubliez pas qu'il peut présenter des complications, et que la principale est l'OTITE.

"Il a une otite... C'est un peu d'otite..." Mots que vous avez entendus bien souvent, sans savoir peut-être exactement en quoi consistait cette maladie. En réalité, le mot "otite" (qui, par son étymologie, signifie "inflammation de l'oreille") s'applique à toutes les affections aiguës de l'oreille moyenne.

Amusons-nous en famille

L'époque des Fêtes nous ramène les veillées de familles, où l'hospitalité canadienne se fait valoir, et où les chansons, les danses et les jeux et la franche gaieté sont à l'honneur.

Pour rendre service à nos lecteurs et amis, nous nous proposons d'apporter notre part pour vous aider à mieux réussir vos soirées de familles à l'occasion des fêtes.

Responsabilité de tous

D'abord et avant tout, il faut que chacun se pénètre de l'esprit de cette fête, et se dise que le succès de la veillée dépend de lui, de l'effort fourni avant et pendant la soirée. C'est la responsabilité de tous les membres de la famille du petit jusqu'au plus grand — comme dans la chanson.

Une famille qui s'amuse par elle-même est un spectacle si rare de notre temps! Le foyer existe en vue des enfants; il doit être organisé pour leur bien-être, leur bonheur humain et chrétien. L'ordre et la propreté ne doivent pas être des rabat-joie continuels.

Le père et la mère y gagneraient personnellement à se mettre dans la peau de leurs enfants, la gaieté et le rire rajeunissent sensiblement et contribuent beaucoup à garder l'âme des jeunes fraîche et pure. Le programme doit laisser de l'espace pour l'esprit, le coeur, l'âme et le corps.

L'esprit et l'imagination

L'esprit et l'imagination sont occupés par des histoires comiques mais propres, des chansons mimées, des charades actées. On fait la part des vieux en leur faisant raconter des légendes ou anecdotes anciennes sans toutefois tomber dans l'excès. Les vieux aiment tant à dire: "dans mon temps!"...

La part de l'esprit doit être dosée selon les exigences et la capacité des veilleux.

Le coeur

Le coeur. Il ne faut pas, sous prétexte de pudeur et de décence, laisser de côté les émotions sentimentales.

Ces soirées qui sont un lieu de rencontre pour les deux sexes doivent leur montrer qu'il n'est pas besoin d'aller à l'extérieur pour apprendre à se connaître et à s'aimer et que dans la famille, il y a tout ce qu'il faut.

Il y a tant de belles chansons d'amour propres et élevantes dont les jeunes et les moins jeunes sont toujours friands.

Les fiançailles et le mariage se présenteront normalement dans de telles conditions parce que l'amour pourra s'épanouir librement aux yeux de tous. Comme ils s'aiment!, dira-t-on.

L'âme

L'âme. Les récréations saines sont une détente nécessaire. Après une dure journée de labeur, elles sont voulues de Dieu et doivent faire partie de tout programme de vie chrétienne.

La Sainte Famille n'a certainement pas agi autrement. Alors pourquoi ne pas donner une pensée à Dieu.

Préparation

Si l'organisation de la fête est l'affaire de tout le monde, il ne s'ensuit pas que cela doit être laissé au hasard, et qu'à la dernière minute l'on doive se surmener pour tout préparer et compter par trop sur l'inspiration du moment et sur les invités pour alimenter le programme.

Il ne faut pas non plus tirer chacun de son côté et à sa façon.

Un bon meneur

Là où il y a un bon meneur, là où il y a un bon débrouillard, jeune ou vieux, ayant de l'initiative, du jugement, de l'entrain et de l'imagination, il ne manquera pas d'imprévus.

Celui-ci, de concert avec les autres, verra au bon fonctionnement de l'organisation et à la marche du programme, à la veillée même: le maître de cérémonie quoi!

Environ trois semaines avant la réunion, le programme devra être tracé, les responsabilités distribuées, car ne l'oublions pas: c'est l'affaire de toute la famille.

Tous de la partie

Pour bien réussir, il faut s'arranger pour que tous les participants prennent part au jeu, chants, danses. C'est essentiel, autrement la gêne ou l'amour-propre, la peur de faire rire de soi, en paralysent plusieurs et ils ne feront rien; la veillée sera manquée ou perdra grandement de son intérêt.

Qui financera?

Tout cela est bien beau, mais où prendre l'argent pour recevoir, alors que la grande majorité des familles ouvrières est déjà grevée au coton? Il s'agit donc de délimiter le nombre à recevoir d'après la capacité de la maison, car tout de même, il faut un peu d'espace pour se mouvoir, et un endroit pour chaque groupe. En calculant les besoins en vivres, breuvages et friandises, demandez aux invités de faire leur part en provisions ou espèces, mais bien préciser ce qui est attendu de chacun.

Pour le meneur. Du papier, un crayon pour noter, et vérifier souvent si chacun a bien accompli son travail au fur et à mesure que les jours approchent.

Décoration

On ne doit pas non plus négliger la décoration qui contribuera à rendre la veillée très belle, à peu de frais, avec du plaisir sain et honnête en abondance. Respecter le passé en puisant dans ce qu'il a de meilleur, être aussi de son temps, y aller d'une sauterie plus vive à l'occasion.

Satisfaction de tous

Avec un programme continu vos invités seront rendus au départ ravis de leur soirée trop courte, bien satisfaits et ne sentant pas le besoin d'aller finir la veillée au grill ou au restaurant.

Marcel LABRIE.

Comment choisir un arbre de Noël

Comment choisir un arbre de Noël qui gardera ses aiguilles? Voilà la question que se posent, d'année en année, les parents. Cela dépend surtout de la sorte d'arbre que vous choisissez et du soin que vous en prenez une fois décoré. Tous les arbres tendent à perdre leurs feuilles une fois abattus et entrés dans un appartement. Toutefois, quelques variétés de conifères les garderont plus longtemps que d'autres.

L'épinette

L'épinette sera la première à perdre ses aiguilles. Pour la reconnaître, il vous suffira d'empoigner solidement une branche. Si c'est une épinette, les aiguilles qui sont piquantes et raides vous piqueront les mains.

Le sapin

L'arbre de Noël idéal est sans aucun doute le sapin. Il ressemble un peu à l'épinette sauf que ses aiguilles ne sont pas piquantes. Les aiguilles restent longtemps sur les branches et deviennent d'un brun doré avant de tomber. Les aiguilles du sapin Douglas sont plates et douces au toucher. Cet arbre très populaire peut facilement être reconnu. En examinant ses cônes vous remarquerez de petites grappes de chaque côté.

Le pin

Le pin ne fut jamais très populaire comme arbre de Noël, même si ces arbres ne perdent que très difficilement leurs aiguilles. Cette impopularité est surtout due au fait que leur forme, qui n'est jamais très symétrique, ne leur donne pas l'apparence traditionnelle d'un arbre de Noël.

Précaution à prendre

De toute façon, quelle que soit la sorte d'arbre que vous choisirez, vous serez moins embarrassés d'aiguilles si vous mettez un peu d'eau à la base de l'arbre.



Ne vous arrachez pas les cheveux: consultez cette liste

Noël approche et il ne reste que quelques jours pour compléter votre liste de cadeaux pour votre famille, vos amis, etc., etc. Si vous ne savez pas encore quoi donner à celui-ci ou à celle-ci ou à celle-là lisez attentivement cette liste et vous trouverez probablement une suggestion qui conviendra à son goût et à votre porte-monnaie.

1—Pour la femme de tout âge, un élégant sac du soir en tissu lamé ou brodé de séquin, avec fermoir garni de perles.

2—Toute femme élégante appréciera toujours le cadeau d'une jolie blouse quand bien même elle en aurait une douzaine dans sa garde-robe. Il y en a de ravissantes; à vous de choisir!

3—Les produits de beauté, les cosmétiques, les parfums et tous les savons sont des cadeaux parfumés pour une jeune fille ou une dame de tout âge. Les empaquetages sont très jolis et les prix très variés.

4—Il se vend de jolis nécessaires très pratiques pour la voyageuse.

5—Quelle femme n'aime pas les bijoux quand bien même son coffret en est rempli. Les pierres du rhin sont très en vogue cette année. Si vous voulez faire plaisir à une skieuse, donnez-lui une épingle de fantaisie représentant une paire de bâtons ou de petites bottes qu'elle pourra épingler sur sa chemise de laine.

6—"Des bas, on en a jamais trop dira la jeune fille, surtout lorsque l'on travaille".

7—Les mouchoirs brodés sur toile sont très jolis et conviennent à toutes les bourses.

8—Les morceaux de lingerie de maison en fine toile, avec broderie madère, ou encore une belle paire de serviettes sont des cadeaux très utiles à la maîtresse de maison.

9—Si votre mari aime humer une bonne fine, achetez-lui un beau verre bombé en cristal.

10—Un cendrier en cristal, en fer ornemental sur pied ou de bureau, de même que des cigarettes, des cigares ou une belle pipe sont autant de cadeaux que le fumeur aime recevoir. Les pots à tabac sont très décoratifs cette année; les porte-cigarettes des plus élégants.

11—Une belle chemise de soie blanche ou une chemise de laine sera appréciée autant de l'homme élégant que du sportif.

12—Les cravates pour un homme peuvent se compter par douzaines, ils n'en ont jamais trop.

13—Si vous désirez faire un cadeau pratique à votre frère, achetez-lui une belle douzaine de mouchoirs de toile initialés ou encore avec bordure de couleur.

14—Un beau gilet de laine est autant pour l'homme âgé que pour le jeune homme sportif.

15—Pour la jeune fille qui aime les jolis colifichets, les morceaux de fine toile, les bibelots de porcelaine feront certainement plaisir.

16—Si elle prépare son trousseau, donnez-lui de jolis cadres, avec moulure en bois naturel, un vase de cristal, un napperon de toile, etc.

17—Une paire de gants de daim est un cadeau riche qu'elle n'achètera certainement pas elle-même.

18—Si c'est une jeune fille sportive ou un jeune homme qui aime le ski, il existe quantité d'objets pratiques au skieur dans ce domaine, quand bien même ce ne serait que quelques boîtes de cire à toute température.

L'on pourrait allonger indéfiniment cette liste de suggestions tant il y a de choses agréables à donner et à recevoir; mais espérons tout de même que cette courte énumération sera une aide précieuse pour résoudre votre problème des cadeaux de Noël.

Voici l'époque où les coeurs se rapprochent

Il y a bien certains jours dans l'année où les coeurs se rapprochent, où l'on oublie les rancunes et les rancoeurs dans un même désir d'être heureux, une même pensée attendrie aux jours écoulés de son enfance. La table de famille autour de laquelle on se groupe, en se serrant les coudes, redevient le symbole d'un cercle sans fissure et d'un attachement profond. Noël, le Jour de l'An, les beaux anniversaires que l'on fête en famille, voilà des occasions de se retrouver. Mais si on apporte chacun son faisceau d'ambitions, ses susceptibilités, une animosité nerveuse, le bel édifice familial se lézardera et sans cesse il faudra le replâtrer.

Si on profitait à l'avance de cette rencontre de Noël ou du Jour de l'An pour la préparer, tout ce qui pourrait porter atteinte à la pureté de nos sentiments s'évanouirait.

Quand on vit sous le même toit, que l'on n'est encore que des petits garçons ou des petites filles, l'affection fraternelle doit s'émouvoir et tout mettre en oeuvre pour faire de Noël ou du Jour de l'An une fête-surprise.

Il est si simple et si facile de faire plaisir, de semer joies et surprises autour de soi, pour son propre bonheur et celui des autres.

C'est l'époque préparatoire aux Fêtes par excellence. La vie est chère, si chère que plusieurs songent à restreindre la somme destinée aux cadeaux. N'en privez pas pourtant vos parents et vos amis. Avec si peu, on peut faire plaisir... si peu d'argent, et un peu de son coeur. Il y a de si jolies fantaisies pour tous les âges et pour tous les goûts. Rien ne fera les Fêtes plus joyeuses que cet échange de petits cadeaux-surprises faits de ses mains et destinés aux mamans, aux soeurs et frères, aux marraines, aux cousines, aux amies, aux voisines qui nous rendent parfois service sans accepter de rétribution. C'est le temps d'exprimer sa tendresse et sa reconnaissance et de goûter du même coup à cette joie de faire plaisir.

Alice BER.

Pour se préserver du froid

Comment la peau réagit-elle au froid? De plusieurs façons. D'abord, elle s'en défend par une augmentation du débit circulatoire local. Cette circulation activée a pour but d'apporter des calories à la peau refroidie: elle a donc un rôle régulateur, mais, en même temps, elle provoque une congestion qui — si la peau est normale et l'exposition au froid pas trop prolongée — ne sera que passagère. Mais si, au contraire, l'exposition doit durer de longues heures, — soit que vos occupations vous retiennent longtemps au dehors, — la peau nue, même normale, sera congestionnée intensément et, alors, gare à la couperose.

Le froid dessèche aussi l'épiderme: des dartres se forment, la peau est craquelée et granuleuse.

Des corps gras

Dès maintenant, préparez votre peau à se défendre du froid. Protégez-la par des corps gras. Si vous avez l'habitude d'utiliser une crème pour peau normale, n'hésitez pas, pour la saison froide, à la prendre un peu plus grasse. Si votre peau est très sensible, doublez l'épaisseur de crème habituelle et remaquillez-vous au moins deux fois dans la journée. Cette couche de crème protectrice isolera de l'extérieur les réseaux de petits capillaires, évitant ainsi la couperose.

Il n'est pas nécessaire de percer la peau du canard ou de l'oie que vous faites rôtir avant de le mettre au four. Cependant, faites-le cuire dans un four modérément chaud pour obtenir de meilleurs résultats.

Nos gens et... "Santa Claus"

Malheureusement, nos gens, au moins une forte proportion d'entre eux, appuyés d'ailleurs par la réclame commerciale, ont l'air de tenir au bonhomme Noël autant qu'au drapeau canadien. La seule différence, c'est que ce bonhomme, qui appartient aux coutumes anglaises et américaines, est à peu près indélogeable chez nous tandis que le drapeau, nous ne l'avons pas.

Le Père Noël, comme les vedettes de Hollywood, comme les divorcés remarquables, jouit de tous les trucs de la publicité moderne et nos bons Canadiens, nos bonnes Canadiennes — du si bon monde! — suivent le courant et conduisent leurs enfants au Père Noël, mythe deux fois étranger pour nous. Par toutes les températures, dans des tramways et des magasins où l'on s'écrase, on mène les enfants recevoir un brimborion des mains du bonhomme Noël après que les petits ont cru entendre sa voix à la radio, répondant à la lettre qu'ils lui ont adressée, que journaux et panneaux-réclames ont reproduit à qui mieux mieux sa silhouette légendaire. La foi dans le Père Noël est bien entretenue. On se croirait aux Etats-Unis où une enquête faite par une revue féminine auprès de ses lectrices, l'an dernier, a révélé que 87 pour-cent des abonnées qui ont répondu sont en faveur du mythe de Santa Claus.

Germaine BERNIER.

Le Coin des Gais Manitobains

Ah! Les Fêtes! . . .

Tout le monde se sent rajeuni, r a f r a î c h i (intérieurement, sans allusion à la neige et les NN degrés sous zéro . . .) D'ordinaire, c'est le temps où chacun se sent pris dans toutes espèces de courants d'air de charité . . . ce sont toujours ceux que l'on aime bien voir circuler autour de soi, même un peu sournoisement, mystérieusement . . . avec des aromes de petits projets de cadeaux bien enrubannés . . .

C'est le temps où l'on s'attend un peu à recevoir; mais j'ose dire le temps où l'on s'attend surtout à donner.

Donner! Donner! Donner!

Il existe une foule de gens qui s'épuisent littéralement et physiquement à se plaindre qu'on ne fait que leur demander de donner. Ils ont raison. Tout le monde passe sa vie à demander au reste de l'humanité de lui donner ce qui manque à son bonheur. Et les plus heureux sont ceux précisément qui passent leur temps à le donner, ce bonheur! C'est pas une phrase en l'air cela!

Dieu fait son bonheur à donner aux hommes . . . "il a tout donné: jusqu'à son Fils unique!" Et chaque jour il continue de donner et donner sans ménager, sans ménager même les misères, les peines! Et c'est là son plus grand cadeau! Mais il ne se contente pas de donner les croix, il distribue aussi toutes ces joies, tous ces petits plaisirs que sont les amis, les réunions de familles, les fêtes, les Fêtes chaque année, en plein coeur de l'hiver, la saison dite la plus misérable . . Et Dieu est là tout chaud comme un enfant contre le coeur de sa maman . . .

Les Gais Manitobains . . .

Ce qu'ils se donnent entre eux

Ils cherchent à se donner de belles amitiés douces, simples et fondées sur l'entraide et des activités communes, des activités choisies dans le seul but d'unir, de rassembler pour une cause commune: la cause canadienne-française et catholique. Il n'est pas de plus belle cause . . . et l'union dans les plus belles causes font les plus belles amitiés.

Les Gais Manitobains se donnent la main aussi pour donner aux autres. Qui tient réellement à garder pour soi une source de joie et de plaisir commune surtout quand elle fait partie de la race et du coeur?

Ce qu'ils donnent aux autres

Toutes sortes de choses. Par exemple:

Toute la population, au moins celle canadienne-française, admire le beau travail accompli par le poste CKSB. Elle sait que sans cette **voix française officielle** dans la province, la langue tomberait dans l'ombre et l'oubli; un sort qu'elle ne mériterait pas!

Les Gais Manitobains viennent de commencer une campagne de renouvellement des abonnements à la revue du poste, **Chante-Clair.** C'est du travail . . . il faudrait que tous fassent leur part. Les Gais Manitobains vont aller de porte en porte, s'ils n'y sont pas encore allés, solliciter le renouvellement d'abonnement ou un nouvel abonnement tout court. Ils jugent que c'est une excellente cause, dont les auditeurs de CKSB aussi bien que le poste tireront profit. Quel beau rêve que de songer à ce que ce serait si toutes les familles canadiennes-françaises recevaient **Chante-Clair!**

Dernières activités

Le 3 décembre, dimanche . . . "Cantine". Au dire de plusieurs, ce fut un grand succès. Pas au point de vue des recettes, c'est-à-dire des contributions libres données à la porte: on reçoit de fait moins qu'au temps où le prix d'entrée était fixé à 30 et 35 sous. En tout cas, merci énormément à tous pour leurs contributions; elles servent à défrayer les dépenses des soirées, la collation, les livres de danses, les nouveaux disques. D'ailleurs, le premier but des Cantines, ce n'est pas de faire de l'argent, mais d'offrir aux jeunes gens et aux jeunes filles l'occasion de passer une agréable soirée

Ce fut donc un succès. Voici le programme: 5 nouvelles danses carrées et d'autres vieilles, menées par Rémi Beaudette, une nouvelle vedette découverte tout récemment. Rémi est gai, dévoué, Manitobain et très compétent. Bienvenue et au plaisir de tous, dès la prochaine cantine **le mercredi 20 prochain.**

Il y eut aussi des Schottische, et encore des danses carrées. Au beau milieu de la soirée, quelques surprises: un tirage d'une magnifique boîte de chocolats; un deuxième tirage pour savoir qui serait la "victime" (le gagnant qui fut une gagnante devait chanter); un troisième tirage pour trouver quelqu'un qui déciderait ce qu'on ferait aussitôt après. Mais avant que reprennent les danses, un petit sketch préparé par Mlles Yvette Jodoin, Jeanne Léonard et Dolorès Radford et mettant en vedette Germain Champagne et Placide Chatelain, s'est déroulé sur la scène. "Amanda et Anatole" . . . 2 messieurs toujours bien mis, déguisés l'un en Amanda, tout un type avec son parasol et ses jarretelles; l'autre en Anatole, un énorme collet ailé au cou et un chapeau haut de forme.

Les prochaines Cantines nous promettent d'autres types aussi célèbres.

Evidemment, tout finit par une collation . . . et le placement des chaises et le retour des bouteilles sur le comptoir.

La soirée s'est terminée à 11 h. 45 minutes: ça avait été prévu pour occuper la soirée de ceux qui avaient l'intention de se rendre à la basilique pour la communion après minuit. De fait, plusieurs s'y rendirent.

Nous répétons

Les 6 et 8 décembre: 2 réunions pour organiser la campagne de **Chante-Clair.**

La prochaine Cantine, une soirée spéciale, aura lieu le mercredi 20 décembre. C'est du special. Nous promettons une soirée très agréable, et nous conseillons à chacun de s'apporter au moins 2 mouchoirs: l'un pour pleurer, l'autre pour rire.

Devise de la semaine

"Pensons à donner le plus important à Noël: c'est notre sourire qui fait parler notre coeur mieux que les présents!"

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Subjonctif. "Les Irlandais demeurent irlandais, **malgré que** leur pays **est** neutre".

Dire: "Les Irlandais demeurent irlandais, malgré que leur pays soit neutre".

On emploie le subjonctif après les expressions afin que, à moins que, au cas que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, malgré que, supposé que, etc.

On a beaucoup discuté l'emploi de **malgré que.** Cette expression est formée de l'adjectif mal (mauvais) et du substantif gré et signifie contre le gré, le désir, la volonté de. Ce mot, employé comme préposition ou dans la locution conjonctive malgré que, conserve toujours son caractère de substantif. Quand on dit **malgré moi, malgré la pluie,** il y a ellipse de la préposition de: avec le mauvais gré de moi, de lui, avec l'opposition de la pluie. C'est un reste de la vieille construction française qu'on retrouve encore dans Hôtel-Dieu (Hôtel de Dieu), Fête-Dieu (Fête de Dieu), bain-marie (bain de Marie), etc.

Malgré que (mal gré que) signifie quelque mauvais gré que . . . et ne peut s'employer correctement qu'avec le verbe avoir précédé de **en,** parce que, dans ce cas, la locution a son sens étymologique. Malgré que j'en aie, malgré qu'ils en aient sont des formes elliptiques pour: quelque mauvais gré que j'aie de cela, qu'ils aient de cela, c'est-à-dire en dépit de moi, malgré leur opposition. Exemple: Il faut se divertir, malgré qu'on en ait; les autres s'élèvent malgré qu'on en ait. (Malgré notre dépit, notre opposition).

C'est une faute d'employer **malgré que** au lieu de bien que, quoique, encore que, lors même que, etc., avec d'autres verbes que le verbe avoir; la locution ne présente alors aucun sens. Exemple: **malgré que** le bois et le charbon servent à chauffer l'humanité: **malgré qu'**on le sache un ami de la maison, etc. Où voit-on du mauvais gré, de l'opposition ici?

Ce barbarisme est si fréquent que Brunet, Faguet, Stapfer semblent se résigner à son emploi. Vincent le condamne.

Grincher. "Si les roues **grinchent,** c'est qu'elles marchent".

Dire: "Si les roues grincent, crient, c'est qu'elles marchent".

Grincer, c'est produire un certain bruit strident: les roues grincent, les dents grincent.

Grincher, ou grinchir, n'est français que dans le sens de voler; du **grinchage,** c'est du vol. On croit que **grincheux,** dans le sens de revêche, susceptible, vient de **grincer.**

Graduer. "Il **gradua** à l'école militaire **avec** le titre de lieutenant". (to graduate).

Dire: "A l'école militaire, il reçut le grade de lieutenant; il se fit graduer lieutenant".

Un candidat, un élève ne **graduent** pas, ("to graduate" en anglais), mais ils reçoivent, gagnent des grades, on leur confère des grades. C'est le rôle des universités, des grandes écoles de graduer, c'est-à-dire, de donner, de conférer des grades.

On a tort de donner, comme on le fait en anglais, au mot "graduation", le sens de collation des grades ou de remise des diplômes, ou, de la part des élèves, le sens de réception d'un grade, d'un diplôme, d'un parchemin.

Graduation (français) n'a pas d'autre sens que: division par degrés (graduation d'un thermomètre).

Douelle. "Des douelles de tonneau".

Dire: "Des douves de tonneau".

Opérer. "Des vaisseaux de pêche **opérés** par des Japonais". (operated).

Dire: "Des vaisseaux de pêche dirigés, conduits, manoeuvrés, mis en opération par des Japonais".

1. **Opérer une machine.** (to operate a machine).
— Faire manoeuvrer une machine, l'actionner, la mettre en opération.
2. **Opérer** les freins. (to operate the brakes).
— Actionner les freins, les faire fonctionner, les faire jouer.
3. Machine **opérée** par l'électricité. (operated by electricity).
— Machine commandée électriquement, actionnée par l'électricité.
4. **Opérer** une maison de commerce. (to operate).
— Gérer, diriger une maison de commerce.
5. **Opérer** une ligne de chemin de fer, d'autobus, etc.
— Exploiter, gérer, diriger une ligne de chemin de fer, d'autobus.

On m'écrit. Y a-t-il une faute dans la phrase suivante: Pour et par ordre du conseil d'administration: Le gérant, Paul Lemieux?

Réponse: Il faut écrire: Pour le conseil d'administration et par son ordre: Le gérant, Paul Lemieux.

Gibus. Le chapeau gibus porte le nom de son inventeur, le chapelier Gibus qui imagina de rendre les haut-de-forme moins encombrants en les pliant au moyen de ressorts cachés à l'intérieur.

Paul LEFRANC.

Séraphin parmi nous

Les élèves du grade X nous ont fort amusés le soir de la sainte Catherine. Ils avaient pris l'initiative de faire monter Séraphin sur notre scène et pour ce faire, ils ont composé EUX-MEMES trois saynètes inspirées "d'Un Homme et son péché". Pas pire, les gars!

— "Viande à chien! que ça fait mal!" se lamente Séraphin en se frottant la jambe. Il vient de trébucher sur la fameuse marche. — Monsieur Moineau! Monsieur Moineau! au secours! au secours! Ce dernier arrive à la course et va chercher précipitamment le gros docteur qui enroule un pansement tandis que Séraphin se plaint comme un enfant. Quand le médecin réclame son dû, Séraphin s'exclame tout en peine: "Deux piastres et trente-cinq 'cennes'! Docteur! vous savez bien que je n'ai jamais été aussi pauvre que cette année!" Mais il lui faut payer quand même!

Au deuxième acte, Alexis, le Père Josaphat et Ti-Mousse accusent Séraphin d'avoir en sa possession un morceau de terre qui ne lui appartient pas. On fait venir l'arpenteur. Pendant que nos cinq personnages vont mesurer la terre, voici que Bill Wabo s'introduit chez Séraphin. Sans bruit il s'avance vers les fameux sacs d'avoine et s'empare de l'or qui y est caché. Pour apaiser sa conscience il multiplie les signes de croix et répète sans cesse: "Moé, bon garçon!" Quand il entend revenir le maître de la maison, pris de scrupule, il remet une partie de l'argent volé, et se sauve par la fenêtre. — L'avare a perdu et doit payer quinze piastres à Ti-Mousse et quatre piastres à l'arpenteur. (Des beaux bills du Dominion!) Cette fois Séraphin en a vraiment le coeur crevé.

"Mon or, mon argin, je pense toujours à toi." On voit l'avare en extase devant ses sacs d'argent, à la lueur d'une courte chandelle. Soudain toc, toc, toc! Vite, Séraphin cache son trésor dans ses sacs d'avoine et descend ouvrir la porte à Alexis. Ce dernier vient emprunter trois cents piastres à du "sept par cent" et là, satisfait, il lui prête l'argent: "Tu t'en viens bien, mon Séraphin, tu t'en viens bien."

Tous les acteurs furent à la hauteur de leur rôle. Notre ami, Jean Dupont, imitait la démarche d'un vieux et même la voix de Séraphin.

Grand merci aux élèves de dixième pour leur séance!

André COMEAU et
Gérard DESHARNAIS,
Grade XI.

• • •

Chants canadiens-français

Chanter, c'est montrer notre joie. Alors à l'occasion de la sainte Catherine, nous avons chanté les chansons favorites des jeunes Canadiens français de l'Ouest. Entre autres, pour récréer la foule, le directeur de la chorale nous fait entendre deux beaux canons, "Le petit Grégoire" et, pour montrer que nous sommes de bons patriotes manitobains, le chant de l'Association.

Les spectateurs chantent et tapent du pied sans trop s'en apercevoir. C'est signe qu'ils aiment ça! Nos remerciements à Jean Dupont, soliste, à la chorale et à son dévoué directeur, le Rév. Frère Lamoureux. Nous espérons bien les entendre encore à l'avenir.

François CADORETTE
et Claude ROCHON,
Grade XI.

• • •

Artistes - Musiciens

Voilà nos artistes en musique qui nous reviennent. "Les Troubadours de la Plaine"! Aussitôt le rideau levé, ils "frisent" un bon vieux "break-down" intitulé: "Backwood breakdown". Ah! quelle musique rigolante! On croirait une bonne veillée à la maison! Ces musiciens font l'envie de tous. J'entends chuchoter: "Je voudrais bien savoir jouer du violon comme Rochon." Moi aussi, je me dis ça quelquefois!

Après s'être reposés un peu ils nous présentèrent un deuxième morceau de musique: "Little burnt Potato". Je vous assure qu'elle sautait sur les cordes, ma pauvre petite patate! Elle aussi attira de nombreux applaudissements.

Finalement le morceau que j'ai préféré: "Scottish Ford" fut bien interprété par nos quatre artistes, Claude Rochon au violon, Gilbert Cormier à l'accordéon, Lucien Beaulieu et Laurent Therrien à la guitare.

Nous sommes fiers de nos Troubadours!

René MONCHALIN,
Grade XI.

Derrière la scène

La dernière préparation des acteurs se fait dans l'énervement avant qu'ils se lancent sur la scène.

Près d'une table, le frère Robinson poudre le visage et blanchit les cheveux de Séraphin (Jean Dupont). Derrière eux, quelques élèves ajustent leur costume. L'organisateur, le frère Phaneuf, tout en sueur, rentre à la hâte, dit quelques mots vivants et retourne derrière la toile. A côté des plats de "tire", Bill Wabo (Fernand Grégoire) se barbouille le visage et les bras avec de la craie jaune. Il a tellement peur de faire un faux pas qu'il répète: "Moé, bon garçon. . ." tout en s'exerçant à soulager les plats de tire comme il le fera tantôt pour les sacs de Séraphin! A droite de la porte Shorty, un jeune étudiant (J.-P. Parent) repasse son rôle, "Le père Ovide" (R. Beaudette) se retrousse les moustaches afin de porter sa pipe à ses lèvres. Il me dit en souriant: "J'ai peur de m'étouffer lorsque j'allumerai."

Je crois, chers amis, que parfois, derrière la scène, il y a des instants plus intéressants que sur le théâtre, surtout s'il reste des plats de tire! Je profite de l'occasion pour remercier les collaborateurs inconnus qui se sont dévoués dans l'ombre pour assurer le succès de notre soirée.

Duncan MORRISSON,
Grade XI.

• • •

La tire

"Oh! quelle est bonne cette tire!", me disais-je tout en mangeant un morceau. Les Soeurs, à l'occasion de la sainte Catherine, avaient fait de la tire qui fut distribuée aux spectateurs pendant la séance par André Comeau, Raymond et Henri Bazin. Les élèves en mangèrent silencieusement en écoutant Séraphin. La chose se répéta p l u s i e u r s fois! Les Soeurs se privèrent car elles crurent que les élèves n'en auraient pas assez. Le Rév. Père Directeur ne donne pas sa place; au contraire, il m'invite à revenir plus souvent.

Après la soirée je m'aperçus qu'il y avait des élèves qui mangeaient encore de la tire mise en réserve pendant la séance. Et moi j'avouais à l'un de mes amis: "Je n'ai jamais mangé de la si bonne tire que celle-là!"

Un sincère MERCI aux Petites Missionnaires de St-Joseph. Dommage que la sainte Catherine ne vienne qu'une fois l'an!

Raymond BAZIN et
André PAQUETTE,
Grade XI.

• • •

La petite bête noire

Dis donc l'ami UNTEL, tu n'es pas content de ton sort? Tu le dis à qui veut l'entendre et même à qui ne veut pas. Tu as trop de devoirs, le préfet de discipline est trop sévère, tu ne sors pas assez, un tel professeur te fait trop de remarques? Décidément, ça va mal et naturellement ça dépend des autres, car ces autres-là sont définitivement trop exigeants pour toi. Un point c'est tout. En fait, ils ne te comprennent pas, je suppose? Ah! la petite bête noire! La vie est donc pleine d'amertume, même à 16 ans!

Ecoute mon vieux, tu trouves cela joli, gentil, courtois que de dire aux autres ce qu'ils ont à faire? Non, moi je te conseillerais de rentrer quelques instants dans ta coquille afin de décider ce que tu as à faire pour être plus heureux et avoir l'air moins vieux. Regarde-toi donc rien qu'un petit peu.

Rappelle-toi que la critique a deux tranchants. Avec l'un tu blesses tes victimes et avec l'autre tu peux te faire blesser. Ainsi tu dois savoir que si, toi, tu juges les autres, les autres aussi peuvent te juger. Il n'appartient qu'à toi d'être bien jugé.

Ramasse ton jugement, cesse d'être pointilleux et si tu veux absolument faire de la critique, cherche ce qu'il y a de bon chez les autres et autour de toi. Proclame-le et tes paroles, au lieu d'aggraver les choses et d'augmenter le nombre des mécontents, auront un effet bienfaisant, et le jeune homme heureux, ce sera TOI.

MALIN.

• • •

Notes de novembre

Succès

Grade XI: André Comeau 84, Gérard Desharnais 83, Lucien Beaulieu 82.

Grade X: Maurice Noël 84, Lucien Lacroix 82, Gérard Roy 81, Hervé Carrière 79.

Grade IX: Louis Courcelles 94, Robert Gareau 94, Léonce Aubin 91, Gabriel Girard 89, J.-Paul Parent 86, Roméo Bruneau 81, Ovila Fillion 80, Philippe Perrin 80.

Grade VIII: Marcel Halcrow 91, Richard Roy 87.

Excellence

Grade XI: Paul Sorin, Lucien Beaulieu, Gérard Desharnais, André Comeau, André Paquette, Raymond Bazin, René Monchalin, Duncan Morrisson.

Grade X: Lionel Lévesque, Maurice Noël, Gabriel Comte, Jean Dupont, Claude Rochon.

Grade IX: Rober Gareau, Louis Courcelles, Léonce Aubin, Roméo Bruneau, Gabriel Catellier, Philippe Perrin.

Grade VIII: Oscar Lagassé, Raymond Moquin, Michel Gaudet, Paul Genest.

Grade VII: Joseph Desrosiers.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-146

TEMPS PERDU

La perte d'un temps par le joueur en Est permit au déclarant de la main suivante de réaliser son contrat.

Au bridge, comme dans les autres domaines, il faut se rendre à l'évidence et ne point rechercher un objectif qui ne peut être atteint.

DONNEUR SUD
Tous vulnérables

N: ♠ 8-7-3 ♥ 8-2 ♦ A-7-2 ♣ A-R-6-5-3

O: ♠ D-V ♥ V-10-9-5-4 ♦ R-V-4-3 ♣ 8-7

E: ♠ 10-5-4 ♥ A-D-6 ♦ 10-9-6 ♣ D-V-10-4

S: ♠ A-R-9-6-2 ♥ R-7-3 ♦ D-8-5 ♣ 9-2

SUD	OUEST	NORD	EST
1 pique	Passe	2 trèfles	Passe
2 piques	Passe	3 piques	Passe
4 piques	Passe	Passe	Passe

Entame: valet de coeur.

Est, ayant pris de son as et craignant que le Mort soit en état de couper, s'attaqua à l'atout par son quatre. Le déclarant demanda deux rondes d'atout et procéda ensuite à l'affranchissement des trèfles. Il est à remarquer que si le déclarant s'empresse de faire couper un coeur, une rentrée au Mort sera gaspillée et le contrat ne pourra être réalisé.

Après que Nord eut encaissé l'as et le roi de trèfle, de son deux de pique, Sud en coupait le trois. Le déclarant fit suivre le roi de coeur de sa dernière carte à cette suite, le sept, et Nord coupant obtenait la main. De nouveau, Sud coupait un trèfle et le six de Nord se trouvait affranchi. Par l'as de carreau Nord reprit la main et, sur le dernier trèfle, Est coupa de son dix de pique, mais Sud jetait l'un de ses carreaux perdants. Une levée fut cédée au roi de carreau d'Ouest, mais le contrat était réussi car le déclarant n'avait perdu qu'un coeur, la coupe du dix de pique et une levée au roi de carreau.
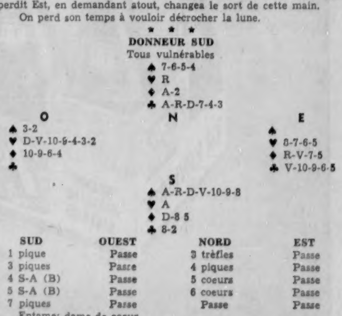
A la seconde levée, si Est avait cherché à affranchir une levée à son partenaire tout en faisant disparaître une rentrée au Mort, en s'attaquant aux carreaux par le dix, le contrat aurait été irréalisable; car lorsque le dernier trèfle du Mort aurait été affranchi, Nord n'aurait disposé d'aucune prise de main, et, en plus de l'as de coeur et d'une levée à l'atout, le déclarant aurait été dans l'obligation de céder deux levées de carreau.

Est devait constater qu'il était impossible d'empêcher Nord de couper un coeur, car, visiblement, Sud en possédait le roi et, chose certaine, le déclarant était en état d'arrêter l'atout. Le temps que perdit Est, en demandant atout, changea le sort de cette main.

On perd son temps à vouloir décrocher la lune.

* * *

DONNEUR SUD
Tous vulnérables



N: ♠ 7-6-5-4 ♥ R ♦ A-2 ♣ A-R-D-7-4-3

O: ♠ 3-2 ♥ D-V-10-9-4-3-2 ♦ 10-9-6-4 ♣

E: ♠ ♥ 8-7-6-5 ♦ R-V-7-5 ♣ V-10-9-6-5

S: ♠ A-R-D-V-10-9-8 ♥ A ♦ D-8-5 ♣ 8-2

SUD	OUEST	NORD	EST
1 pique	Passe	3 trèfles	Passe
3 piques	Passe	4 piques	Passe
4 S-A (B)	Passe	5 coeurs	Passe
5 S-A (B)	Passe	6 coeurs	Passe
7 piques	Passe	Passe	Passe

Entame: dame de coeur.

Contre la meilleure défense, est-il possible de réaliser le grand chelem?

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

AU MANITOBA

Lorette

Ecole Lorette Centre

Ont mérité une mention honorable pour le mois de novembre:

Grade XII: Louise St-Mars, Irène Arnould, Aline Hogue.

Grade XI: Simone Manaigre, Irène Desorcy, Lilianne Lanthier.

Grade X: Louise Merowski, Leda Roskas.

Grade IX: Florida Fiola, Claire Hogue, Martha Kushnir, Thérèse Lussier, Mary Yestrau.

Grade VIII: Gérarda Therrien.

Grade VII: Yvonne Marcoux, Jeanne Pelletier, Jeanne Challe, Jeannette Gauthier.

Grade VI: Edmond Velkamp, Denise Dansereau, Maurice Therrien, Estelle St-Pierre, Marie-Rose Bonneteau, Agnès Harpin.

Grade V: Anita Landry, Maryse Marcoux, Lauraine Gauthier, Georgette Desmarais, Laurent Desmarais, Rita Challe, Irène McMurray.

Grade IV: Rita Desmarais, Lorraine Tétrault, Hubert Bohémier, Pauline Lavallée.

Grade III: Laurence McMurray, Estelle Bourbonnière.

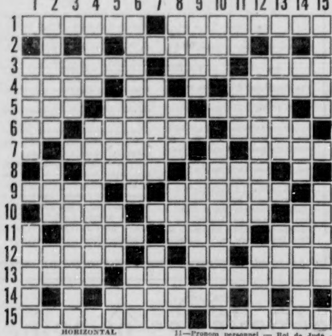
Grade II: Patricia Dansereau, Angèle Marcoux, Georgette Marcoux, Roger Gélineau, Patricia Gauthier, Caroline Laramée, Carol Laramée.

Grade I: Joyce Konowalchuk, Doris Dumaine, Bernard Bohémier, Roze Raynaud, Eveline Henry, Rachel Jeanson.

Beaconia

M. et Mme Jean Bouvier, de Beaconia, ont le plaisir d'annoncer les doubles fiançailles de leur fille, Cécile, avec M. Raymond Gosselin, de la ville de Québec, ainsi que de leur fils, Richard, avec Mlle Thérèse Hébert, de St-Boniface.

Nos Mots Croisés



HORIZONTAL

1—Cavité derrière le capot d'une auto — Rétablir la paix, le calme.
2—Inspiré par l'amitié.
3—Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait — Cou — Préfixe.
4—Commune de Belgique — Adverbe — Fleuve au N.-E. de l'Asie.
5—Adj. possessif — Coquillage marin — Rivière d'Allemagne.
6—Conjugaison — Ville de l'Asie ancienne — Anneau de fer.
7—Couleur de chair — Fleuve d'Albanie.
8—Paysagiste hollandais (1663-1677) — Cor poussé au sommet de la tête d'un cerf.
9—Du verbe pouvoir — Genre de rosacées aromatiques.
10—Un des douze petits prophètes hébreux — Planter de bois — Pronom personnel.
11—Autre nom d'Asengne — Chef-lieu de c. (Hérault) — Liqueur que l'on tire du raisin.
12—Maison, village (Vx) — Coup de baguette sur un tambour — Partie d'un objet qui est le plus près de terre.
13—Graveur flamand né à Anvers — Division du compas — Carbure d'hydrogène.
14—Corps étrange contenu dans une étoffe de laine après sa fabrication.
15—Chauve-souris très commune en France — Conforme au bon sens.

VERTICAL

1—Fils du marquis de Montespan (1665-1736) — Partie basse de quelque chose.
2—Ustensile portatif de forme variable — Préfixe — Conjugaison.
3—Art. contracté — Qui exploite une usine.
4—Ville maritime du comté de Kent, (Ang.) — Graveur français né à Reims.
5—Membrane qui recouvre la base du bec de certains oiseaux — Lettre de l'alphabet allemand — Conjonction.
6—Exiger un prix excessif — Tête d'une tige de blé.
7—Qui conduit des ânes — Père de Jason.
8—Oiseau grimpeur — Prénom féminin — Signal de détresse — Possédée.
9—Chaland à fond plat — Observer secrètement.
10—Durillon — Seignement de nez.
11—Pronom personnel — Roi de Juda — Borne, lisière.
12—Arbre de la famille des rosacées — Plat et uni.
13—Ne pas savoir — Activité, entrain.
14—Pronom personnel — Plante textile — Ville d'Italie.
15—Bramer en parlant des cerfs — Morceau de boeuf placé sous le gîte à la noix.

Solution du précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	R	I	S	E	R	■	P	L	A	N	T	A	R	D
2	A	I	D	E	R	■	P	■	A	N	I	E	R	■	R
3	O	D	E	S	■	C	O	I	■	S	E	S	A	M	E
4	N	E	E	■	P	O	U	L	E	■	L	■	S	O	S
5	■	L	■	P	A	T	I	E	N	T	■	V	E	R	S
6	A	L	I	E	N	E	R	■	C	O	R	■	S	S	E
7	■	E	■	C	A	R	■	C	A	N	A	L	■	E	U
8	V	■	P	H	I	■	D	O	S	■	N	U	E	■	R
9	E	T	■	E	R	L	A	U	■	S	A	C	■	C	■
10	R	I	T	■	E	U	T	■	P	O	T	I	N	E	R
11	N	A	R	D	■	T	I	S	S	U	R	E	■	S	■
12	I	R	E	■	F	■	F	I	O	L	E	■	O	S	T
13	S	E	M	E	L	E	■	S	A	I	■	P	R	I	E
14	S	■	A	T	A	L	A	■	S	■	T	I	N	O	S
15	E	S	T	A	C	A	D	E	■	R	E	C	E	N	T

St-Jean-Baptiste

C'est le dimanche 17 décembre prochain que tous les paroissiens et leurs parents et amis des environs auront l'occasion de voir se dérouler le célèbre film "Le gros Bill", réalisation canadienne à laquelle prennent part nombre des acteurs d'"Un homme et son péché". Ce film a joui d'une très grande popularité dans l'Est, de même que dans un grand nombre de centres canadiens-français de l'Ouest, où il fut déroulé l'an dernier. Les représentations auront lieu, la première à 3 h. de l'après-midi, pour les enfants, la deuxième, à 8 h. précises, pour les adultes. Le prix d'admission est très raisonnable. De plus, nous aurons deux projecteurs à notre disposition, ce qui nous permettra de vous présenter la séance sans interruption. Donnez rendez-vous à vos parents et amis pour cette soirée qui promet d'être des plus intéressante.

La Salle

Remerciements

Mme Zéphirin Lagacé et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont rendu quelque service ou qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de bouquets spirituels, de tributs floraux, soit par visites, à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Tableau d'honneur à l'école St-Hyacinthe

Grade X: Lorraine Cormier.

Grade IX: Isabelle Lapointe.

Grade VIII: Marcelle Cormier, Bernice Rochon, Marielle Gauthier.

Grade VI: Gertrude Schaubroeck.

Grade V: Aline Lapointe, Lorraine Savoie.

Grade IV: Raymond Cormier.

Grade III: Irène Cormier, Irma Gauthier.

Grade I: Jean-Yves Rochon, Gérald Gauthier.

St-Norbert

Décès

Le vendredi 8 décembre est décédée, à l'hôpital Miséricorde, Mme Joseph Lépine, âgée de 74 ans. Son service funèbre eut lieu en l'église paroissiale de St-Norbert, le lundi 11 décembre, à 10 h., et l'inhumation se fit dans le cimetière local.

Mme Lépine était née à St-Norbert et y passa toute sa vie. Son époux la précéda dans la tombe en 1930.

Elle laisse dans le deuil une fille, Mme D. Leclaire, de St-Norbert; une soeur, Mme E. Ethier, de St-Norbert; 2 frères, J. Roy, de Winnipeg, et Joseph Roy, de McCreary; ainsi que 12 petits-enfants.

La maison Coutu dirigeait les funérailles.

Tableau d'honneur à l'école des garçons

Grade I: Excellence — Brian Machdanz; Français — Roger Boulet; Catéchisme — Jacques Champagne.

Grade II: Excellence — Denis Dubuc; Français — Fernand Sabourin; Catéchisme — Lionel Paradis.

Grade III: Excellence — Richard Frégeau; Français — Louis Bibeau; Catéchisme — Louis Bibeau.

Grade IV: Excellence — Léo Proteau; Français — Victor Lagacé; Catéchisme — Victor Lagacé.

Grade V: Excellence — Henri Olivier; Français — Henri Olivier; Catéchisme — Henri Olivier.

Grade VI: Excellence — Brian Carey; Français — Gabriel Paradis; Catéchisme — Gabriel Paradis.

Grade VII: Excellence — Camille Pelland; Français — Paul Landry; Catéchisme — Camille Pelland.

Grade VIII: Excellence — Gordon Mohr; Français — Gaston Tellier; Catéchisme — Gaston Tellier.

Grade IX: Excellence — Fernand Dufort; Français — René Paradis; Catéchisme — Fernand Dufort.

Grade X: Excellence — Guy Lord; Français — Guy Lord; Catéchisme — Guy Lord.

Grade XI: Excellence — Edmond Lanoie; Français — Edmond Lanoie; Catéchisme — Victor Olivier.

Los Angeles, Cal.

Décès

Le dimanche 19 novembre, M. Théophile Plamondon mourait à l'âge de 69 ans. Il fut inhumé le mercredi 22 novembre.

La nombreuse famille Plamondon fut une des familles pionnières de St-Jean-Baptiste, Man.

M. Plamondon vint ici avec son épouse et son fils, Albert, âgé d'un an, en 1908. Son frère, Origène, le suivit l'année suivante, en 1909, puis son frère, Jean, vint en 1929, rejoindre ses deux frères et son fils, Georges, qui était ici depuis l'année précédente. M. Plamondon demeurait à Monterey Park, près de Los Angeles, depuis nombre d'années.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Olympe Fillion, un fils, Albert, avec 4 enfants, ces derniers demeurent à San Gabriel; 3 frères et 2 soeurs: Jean, 77 ans, à Monterey Park, qui a 3 filles et 4 fils dont un demeure au Manitoba; Alfred, 66 ans, célibataire, à St-Jean-Baptiste; Origène, 63 ans, demeure à Los Angeles, ainsi que 2 fils; Mme Théophile Thibault, 87 ans, à St-Boniface, Man.; Mme Freddy Brûlé, 75 ans, à l'Ile-de-Chênes.

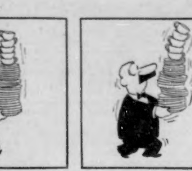
M. Plamondon laisse aussi plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis.

Son frère, Origène, perdit son fils aîné, Roméo, ici en 1929. Il était né au Manitoba. Maintenant, M. et Mme Origène Plamodon ont 2 fils, Léo et Emile.

Ici, après maints emplois, M. Théophile devint entrepreneur en construction. Plusieurs des résidences de nos Canadiens français furent bâties par lui.

M. Théophile eut l'honneur d'être élu le premier président de la première association canadienne-française à Los Angeles en 1922.

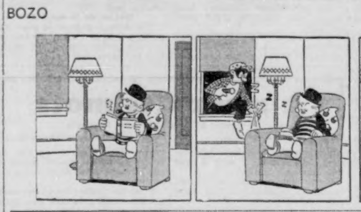
LOUIE — par HARRY HANAN







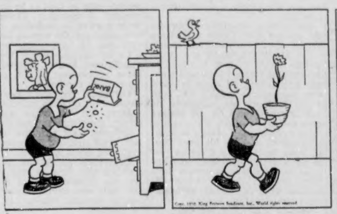
BOZO — par FOXO REARDON







HENRI — par Carl ANDERSON







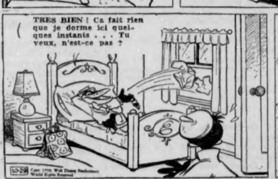
LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



















Walt Disney présente

L'ONCLE REMUS

et ses contes de

JEAN LAPIN





















NUMERO VI

C'est dans cet endroit qui lui était cher à tant d'égards qu'il demanderait à Antoinette de partager son existence. Son deuil était trop récent pour qu'il songeât à recevoir de nombreux amis. Rien ne l'empêchait d'inviter la famille Norris à passer quelques jours dans cette maison où ils avaient été si souvent les invités de Ludovic.

Il se rendit un soir chez ses amis pour faire cette invitation. La conversation vint à point pour lui offrir le prétexte qu'il cherchait.

Selon une habitude qu'il avait gardée, malgré son changement de situation, il expliquait à Maxime, qui peinait sur ses devoirs de vacances, un théorème un peu épineux, quand Mme Norris dit en soupirant:

— Je suis bien contrariée que Maxime et Jean n'aient pas pris l'air de la campagne. Recommencer une année scolaire après un été à Paris va être bien pénible.

M. Norris ôta sa pipe de sa bouche pour répondre:

— Ma chère amie, permets-moi de te dire que c'est un peu ta faute. Il est malheureux que les dates de nos congés respectifs ne nous aient pas permis, comme chaque année, de prendre nos vacances tous ensemble, mais les garçons auraient pu partir avec les scouts, ce qui leur aurait fait le plus grand bien. Tu t'y es opposée, et je n'ai pas voulu insister.

Mme Norris reconnut avec franchise:

— C'est vrai, Armand, il me semble que mes enfants sont perdus quand ils s'éloignent de moi. Tu sais quel sacrifice c'est déjà de laisser partir notre petite Louise.

— Voyons, Madeleine, sois raisonnable. Louise est auprès de ma soeur et tu n'as pas d'inquiétude à avoir . . .

Mme Norris se tut, mais son regard alla vers Maxime, dont le front pâle se penchait vers le livre.

— Pourquoi, dit soudain Laurent, n'iriez-vous pas passer quelques jours à Guitrancourt avec Maxime et Jean? Vous resteriez ainsi près de Paris et pourriez y revenir facilement en laissant même, si besoin est, vos fils sous la surveillance des gardiens, en qui on peut avoir toute confiance.

Prise de court, Mme Norris consulta son mari, puis sa fille, et ce fut cette dernière qui répondit pour elle:

— Comment vous remercier, Laurent! Vous ne pouvez savoir combien votre offre vient à point pour obliger maman à se reposer. Elle en a le plus grand besoin comme Maxime et Jean ont besoin d'air. Elle n'a aucune raison de refuser d'aller à Guitrancourt.

— Voyons, Antoinette, réfléchis, je ne peux pas te laisser ainsi que ton père, gémit Mme Norris.

— Il me semble, intervint Laurent, que vous n'avez pas encore pris vos vacances, Antoinette. Vous pourriez fort bien partir avec votre mère et vos frères. Quant à votre mari, madame, pour qu'il ne soit pas abandonné, je lui propose, durant votre absence, de venir prendre ses repas avec moi avenue Hoche et d'y habiter même s'il le veut. Nous irons, si vous le permettez, vous rendre visite à chaque fin de semaine.

Si réticent quand il s'agissait de prendre pour lui une décision, Laurent, pour rendre service et faire plaisir à des amis, aplanissait toutes les difficultés. Les dispositions si rapidement prises par lui offraient aux Norris des avantages incontestables. Il avait fait cette offre spontanément, sans arrière-pensée. Ce n'est qu'après qu'il se réjouit d'avoir provoqué si facilement l'occasion cherchée de se trouver, librement, en présence d'Antoinette.

Il n'y avait pas de temps à perdre si on voulait qu'ils profitassent encore de la campagne, car la rentrée au lycée était fixée, pour les garçons, au 1er octobre. Il fallait hâter les préparatifs. Laurent mit sa voiture à la disposition de ses amis, et remit entièrement à Mme Norris le soin d'organiser la maison comme il lui plairait.

Le premier dimanche qui suivit leur installation à Guitrancourt parut à Laurent bien long à venir. Le travail du bureau l'attirait d'autant moins qu'Antoinette n'était plus là pour le lui rendre attrayant.

M. Norris et Laurent partirent en voiture le samedi après le déjeuner. Le trajet était court et, en dépit de l'encombrement des routes qui, en fin de semaine, voient passer des milliers de Parisiens désireux, après l'étouffement de la capitale, de respirer un peu d'air frais, ils furent en moins d'une heure à destination.

Construit sur une colline qui domine la vallée de la Seine, le village groupe ses maisons étagées autour d'une place plantée de marronniers. L'église est vieillotte, quelques jolies propriétés sont enfouies dans la verdure.

Une haute grille ouvragée, encadrée de deux vieux tilleuls, s'ouvrait sur la place même et tout de suite, séparée seulement de l'entrée par une petite cour de graviers, se dressait la maison.

C'était un ancien pavillon de chasse d'époque Louis XVI, en pierres blanches, à un étage. Il allongeait sa façade aux multiples fenêtres à petits carreaux sous un haut toit de tuiles verdies par l'âge. Un corps légèrement avancé de chaque côté de la construction lui donnait un air d'importance.

Derrière, au delà du jardin à la française, s'étendaient le potager et le parc, ce dernier traversé par un petit bras de rivière où l'on pouvait, sinon nager, du moins se baigner.

Les pièces de la maison, un peu basses de plafond, mais de proportions harmonieuses, étaient peu nombreuses. Elles avaient conservé leurs boiseries anciennes, leurs cheminées de marbre à colonnes, au-dessus desquelles les glaces ternies s'ornaient de trumeaux naïfs.

L'ameublement était simple et pratique. Pas de salon d'apparat. Tout était disposé pour qu'on puisse passer, sans crainte de salir, du jardin à la maison.

Le service était assuré par un ménage, jardinier et cuisinière, que Laurent avait conservé comme le reste du personnel de son oncle.

Au bruit de la voiture, Maxime et Jean s'étaient précipités à la grille; derrière eux venait, plus calme, la petite Louise que Mme Norris s'était hâtée de faire revenir auprès d'elle. Enfin parut Antoinette, son frais visage déjà hâlé par ces quelques jours de soleil. En la voyant venir à lui, amicalement enjouée, Laurent pensa que si elle était sa femme, elle viendrait ainsi, à chaque fin de semaine, l'attendre avec ce sourire tendre.

— Venez vite, dit-elle en entraînant son père et Laurent, vous devez avoir terriblement chaud, il y a des boissons fraîches qui vous attendent.

Tandis que les garçons se hâtaient de disparaître vers le parc, Antoinette faisait les honneurs de la maison. Dès le seuil, et bien que les persiennes à demi fermées missent dans toutes les pièces une ombre douce, on reconnaissait l'infuence de l'excellente maîtresse de maison qu'était Mme Norris, secondée par Antoinette.

Un ordre méticuleux régnait partout; il y avait des fleurs dans tous les vases, et, sur un plateau coquettement préparé, les carafes embuées étaient prêtes pour les voyageurs.

Dans la pièce principale du rez-de-chaussée, celle où on prenait les repas et qui servait aussi de salon, les deux femmes, par une attention à laquelle le jeune homme fut très sensible, avaient placé un très beau portrait de Ludovic Médier, entre ceux de Donatien et de sa femme.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LA FORCE DU BONHEUR

par Claude JAUNIÈRE

Lauréat de l'Institut

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Mme Norris alla se reposer dans sa chambre et les deux hommes, après avoir troqué leur costume de ville pour des vêtements plus appropriés à la campagne et à la température, la retrouvèrent au jardin, à l'heure du goûter, qui ramena autour de la table installée près des lilas tous les enfants. C'était plaisir de les voir dévorer à belles dents les épaisses tartines de beurre ou de confitures. Quand chacun fut restauré, Maxime, que ses seize ans mettaient avec Laurent sur un pied de camaraderie, vint s'asseoir à côté de lui.

— Dis donc, mon vieux, déclara-t-il familièrement, on a besoin de toi.

— Maxime, reprocha Antoinette, perds cette habitude de traiter Laurent comme un camarade, il n'est pas de ton âge.

— Laissez-le donc, protesta Laurent en riant, je suis très honoré qu'il me considère comme un copain, c'est probablement parce que nous avons peiné ensemble sur ses problèmes. Alors, mon vieux Maxime, que veux-tu?

— Voilà. Jean et moi, on voudrait construire un pont sur la rivière.

— Quelle ambition! Il y en a un, si je ne me trompe.

— Oui. Seulement, Jean et moi, on trouve que ce n'est pas assez. Pour aller du parc qui donne dans le bois, il faut absolument revenir par le potager. Tu ne trouves pas que ce serait vraiment nécessaire?

Laurent n'avait pas la moindre intention de contrarier son jeune ami; aussi, s'étant rendu à l'évidence d'une telle nécessité, il s'enquit:

— Où veux-tu le construire, ton pont? Et avec quoi?

— Si tu viens avec nous, je te montrerai l'endroit où la rivière est moins large. On pourrait faire une passerelle avec des troncs d'arbres, et c'est justement pour cela que j'ai besoin de toi. J'ai demandé au jardinier quels arbres on pourrait abattre. Il m'a dit qu'il fallait ta permission.

Tout à fait décidé, Maxime ne semblait pas croire à un refus possible de Laurent; aussi, le prenant par le bras, il l'entraîna.

— Viens avec nous, tu te rendras mieux compte sur place.

Malgré l'intervention d'Antoinette qui réclamait pour lui le droit au repos, le jeune homme se leva.

— Tu as raison, allons voir les plans de nos ingénieurs. Venez-vous avec nous Antoinette?

Mme Norris et son mari s'étant récusés, les jeunes gens descendirent vers le fond du jardin. Maxime disait vrai, un seul pont rustique permettait de traverser ce qu'il appelait pompeusement la rivière et qui n'était qu'un ruisseau large d'à peine deux mètres. De loin en loin, le terrain accidenté le transformait en cascade; parfois, s'élargissant un peu, il formait une petite piscine où l'on pouvait patauger. Ce pont unique conduisait au potager, mais toute la partie gauche du parc se trouvait isolée, et si la chose n'avait pas paru gênante jusqu'à ce jour, il en était autrement pour les jeunes garçons qui avaient adopté le parc comme terrain de jeux.

Après avoir gravement écouté les explications de Maxime que Jean ponctuait de temps en temps par un argument de valeur, Laurent déclara:

— En vérité, il n'y a pas de temps à perdre. Comment comptes-tu construire ton pont?

Sûr de lui, Jean énonça:

— Il faudrait abattre deux arbres pour les longerons.

— Oh! nous voyons apparaître déjà le futur ingénieur.

— Ensuite, poursuivit-il imperturbable, nous ferons les traverses avec des planches que j'ai repérées dans la remise.

— Parfait . . . Et comme garde-fou?

Cette fois, Maxime resta perplexe. Il n'avait pas prévu une oeuvre de telle importance et cherchait surtout un moyen de gagner rapidement, de la maison, le fond du bois.

— Tes projets sont tout à fait incomplets, mon garçon; je suis d'avis qu'il faille construire un pont, mais je veux une oeuvre d'art. Je vous charge de la réaliser, Jean et toi, durant la semaine. Dimanche, nous en ferons officiellement l'inauguration. Si vous voulez bien, nous en dessinerons ce soir même le plan. C'est d'accord?

L'enthousiasme des garçons ne connaissait plus de bornes et Laurent proposa:

— Nous allons choisir nos arbres dans le parc; venez avec moi.

— Je vous assure, Laurent, intervint Antoinette, que vous avez tort de céder à tous leurs caprices.

— Hou! hou! prostestèrent ceux qui étaient mis en cause en se jetant sur leur soeur pour la faire taire.

Des cris, des rires, puis des baisers ponctuèrent ce pugilat tout amical, tandis que Laurent affirmait:

— Il ne s'agit pas de caprice, mais d'un travail de la plus haute utilité. A l'ouvrage! . . . Toi, Jean, va chercher une hachette pour que nous marquions nos victimes.

Suivant Laurent, ils cherchèrent à travers le parc les fûts suffisamment hauts et gros qui serviraient d'assises à leur construction. Le choix tomba sur deux jeunes chênes dont l'exécution fut immédiatement décrétée. L'abattage de ces arbres était un labeur trop dur pour les garçons. Comme leur impatience était grande de se mettre à l'oeuvre et que le jardinier était trop occupé pour venir tout de suite, Laurent décida qu'il manierait la cognée en son lieu et place.

Jean et Maxime ne se tenaient plus de joie. Assise un peu à l'écart, Antoinette les regardait se démener, amusée par leur sérieux. Laurent avait enlevé sa veste, relevé ses manches. En chemise souple, la taille étroite faisait ressortir la largeur de ses épaules, il attaquait avec la lourde hache la base du premier arbre. Les muscles saillants sous l'étoffe, il donnait une impression de force aisée. Qu'il y avait loin du pauvre honteux dont la vue irritait si souvent Ludovic Médier à ce garçon athlétique, si à l'aise dans ce cadre simple et naturel! Quand l'arbre, ébranlé par les rudes coups que lui assenait son adversaire, commença à gémir, les enfants poussèrent un hourra d'allégresse. Un dernier choc le fit osciller et il alla s'abattre dans un fracas de branches brisées.

Armés de petites haches, Jean et Maxime se précipitèrent pour l'ébrancher. Laurent les laissa faire et vint s'asseoir près de la jeune fille. Il avait chaud et elle lui tendit sa veste.

— Vous êtes imprudent de rester ainsi sous les arbres, vous allez prendre froid.

Il rit de tant de précautions, heureux qu'elle s'intéressât à lui. Délivré de toute gêne et sentant confusément qu'il était à son avantage, il retrouvait une liberté d'esprit qu'il avait bien rarement en sa présence.

— Comme vous êtes bonne, Antoinette! Je vous vois toujours vous inquiéter pour chacun, même pour moi . . .

Elle sourit taquine:

—Ce "même pour moi" me paraît un fâcheux retour à une humilité si excessive qu'on peut se demander si elle n'est pas en définitive l'expression d'un grand orgueil.

Il protesta, effaré:

— Un grand orgueil, moi?

— Et pourquoi? . . . Vous êtes trop intelligent pour ne pas avoir mesuré exactement votre valeur. Que signifie alors cet effacement systématique, sinon que vous vous placez tellement à part des autres et probablement si au-dessus, qu'il n'est pas de commune mesure?

— Pitié, Antoinette! Vous m'accablez et je vous assure que je ne mérite "ni cet excès d'honneur, ni cette indignité".

— Je ne cherche pas à vous flatter, encore moins à être particulièrement désagréable. J'essaie de vous comprendre. Parfois, je pense y être arrivée, et puis, tout à coup, vous me déroutez.

— Suis-je donc si compliqué?

— J'ai tendance à le croire . . . Tenez, en ce moment, nous bavardons amicalement. Je ne sais pas si vous n'allez pas soudain vous évader vers quelque monde mystérieux où personne n'a plus accès, n'est jugé digne d'être admis.

Le moment n'était-il pas propice pour lui dire que ce monde n'avait rien de mystérieux puisqu'il était occupé par elle seule? Il eut peur, cette fois encore, de gâcher cette minute charmante, ce bonheur modeste qu'il éprouvait à la voir près de lui. S'il parlait, et si Antoinette refusait d'être sa femme, tous les liens d'amitié qui les unissaient seraient brisés. Elle s'éloignerait à jamais de sa vie. Il valait mieux attendre encore pour ne pas faire fausse route. L'abandon amical de la jeune fille entretenait ses espoirs. Il se trouvait si bien dans cette aimable incertitude que, refoulant les mots qu'il aurait fallu prononcer, il répondit en riant:

— C'est donner bien de l'importance à des distractions, fort impardonnables, il est vrai, quand je suis avec vous. Je vous promets de mieux me surveiller car vous êtes un juge impitoyable.

— Vous répondez à côté de la question, Laurent. J'ai peine à retrouver en vous le garçon d'une brusquerie si directe de mon enfance, à part peut-être ce souci d'indépendance que vous avez conservé.

— Vous oubliez, Antoinette, que les événements ne m'ont pas été favorables alors que j'étais très jeune.

Il avait parlé sans amertume, mais elle craignit de l'avoir peiné.

— C'est vrai, Laurent, pardonnez-moi et ne voyez dans ces questions qu'une forme de mon amitié pour vous qui s'inquiète. Vous n'êtes pas heureux, Laurent, et j'ai peur que vous ne le soyez jamais.

— Ne dites pas cela, Antoinette, vous ne pouvez savoir combien est grande ma faculté de m'adapter aux circonstances. Je ne crois pas avoir été jamais profondément malheureux, en dehors des chagrins que les deuils m'ont infligés. Si les difficultés que j'ai rencontrées, les conditions mêmes de mon existence m'ont enlevé beaucoup de confiance en moi, m'ont retiré ma combativité, elles m'ont permis de ne pas m'insurger contre ce que je ne pouvais pas empêcher.

— C'est justement cette passivité que je vous reproche, Laurent.

— J'ai su vouloir quelquefois, corrigea-t-il.

Elle reconnut, se rappelant sa résistance à son oncle pour choisir la carrière qui lui convenait.

— Oui, mais dans la majorité des cas, vous montrez une indécision qui me surprend. Dans vos affaires, par exemple, pourquoi vous en remettre toujours aux autres des initiatives à prendre?

— Parce qu'ils sont plus qualifiés que moi . . .

— Ce n'est pas toujours exact et vous laissez passer les occasions de manifester vos qualités réelles.

— Si elles le sont, elles trouveront bien à s'employer, fit-il, rieur.

Elle restait sérieuse et dit avec un accent d'affectueux reproche:

— Vous êtes bizarre, Laurent. Parfois j'ai l'impression de bien vous connaître et il me semble que les phrases que vous allez dire je les ai pensées en même temps que vous. D'autres fois, au contraire, vous me semblez lointain, presque hostile, et cela m'est tout à fait désagréable.

Il s'écria avec véhémence:

— Comment pouvez-vous dire une chose pareille, Antoinette . . . alors que j'ai tant . . . tant d'amitié pour vous?

La jeune fille avait détourné la tête et elle ne vit pas le regard anxieux attaché sur elle. D'une voix subitement froide, elle prononça:

— C'est vrai, Laurent, vous avez pour moi beaucoup d'amitié. Je ne devrais pas l'oublier.

Elle se leva, fit quelques pas vers ses jeunes frères, puis se tournant vers lui qui n'avait pas bougé, elle ajouta:

— Je vous ai bien ennuyé avec mes questions . . . n'y voyez que l'expression de mon amitié.

Elle riait, moqueuse; pourtant, il eut le sentiment qu'il y avait dans ses yeux un peu de tristesse, et toute la douceur de cette fin de journée lui fut enlevée.

CHAPITRE VII

Tout au long de la semaine, Laurent devait se remémorer cette étrange conversation et, retrouvant jusqu'aux moindres intonations d'Antoinette, se convaincre que l'insistance avec laquelle il avait parlé d'amitié était maladroite. En tenant compte de sa réserve, pouvait-elle lui faire comprendre avec plus de précision qu'elle devinait ses véritables sentiments, qu'elle était prête peut-être à les partager?

A cette pensée, une exaltation folle s'emparait de lui. Dans ses rêves les plus extravagants, il imaginait qu'Antoinette se laisserait aimer par lui, mais qu'elle partageât cet amour, faisait partie des chimères auxquelles il n'osait s'arrêter. C'en était fini de tous les atermoiements. Il ne quitterait pas une nouvelle fois Guitrancourt sans emporter une promesse de bonheur. Il ne cherchait pas à prévoir de quelle manière il ouvrirait son coeur, il était sûr qu'une circonstance favorable se présenterait. Les mots viendraient tout seuls. Il repartirait fiancé à Antoinette. Il supplierait ses parents de les autoriser à se marier rapidement.

Son esprit vagabondait au gré de sa fantaisie. Il emmènerait sa jeune femme dans un long et merveilleux voyage. Confiant la direction totale des Etablissements Médier à Didier, il ferait une réalité du plus beau des songes: parcourir le monde avec une femme aimée. Il se rendit même dans une agence de voyages, et, rentré chez lui, entre un atlas et une multitude de dépliants vantant les beautés des croisières lointaines, il établit l'itinéraire d'une randonnée en Orient, dont chaque étape jalonnerait son bonheur.

La semaine lui parut plus longue que la précédente, et pourtant il eut le courage d'attendre qu'elle fût tout entière écoulée pour retourner à Guitrancourt.

Il se sentait si pleinement heureux qu'il voulait que sa joie fût partagée par ceux qu'il considérait comme ses amis. Il invita Frédéric Verdon, Didier Coulonges et le docteur Rouvineau. Ils arrivèrent ensemble le samedi après-midi. Il parut à Laurent quand Antoinette vint les cueillir près de la grille, que le visage de la jeune fille était légèrement pâle. Ses yeux, quand il vint pour lui souhaiter le bonjour, se détournèrent. Il n'y prit pas garde, tout entier à la joie qu'il attendait, qui lui semblait promise.

A peine arrivé, il fut accaparé par Jean et Maxime, impatients de lui montrer le fameux pont à la construction duquel ils avaient employé toute leur semaine. Antoinette ne les suivit pas, sous le prétexte qu'elle devait seconder sa mère et veiller à l'installation des nouveaux hôtes. Il ne s'en émut pas, tant d'occasions lui seraient offertes d'être avec elle pendant ces deux jours. Il suivit ses jeunes amis, très fiers de leur oeuvre. Ils l'avaient édifiée avec beaucoup de soin, et, après en avoir expérimenté la solidité, Laurent les complimenta sur l'architecture, la décoration rustique des garde-fous qu'ils avaient exécutés adroitement en petits rondins.

— Puisque nous avons des invités de marque, dit Laurent, nous allons procéder à une inauguration solennelle et au baptême de notre pont. Qui prenons-nous pour marraine?

— Antoinette, proposèrent ensemble les garçons.

— Et pour parrain?

— Toi, naturellement . . .

— Je ne sais pas si c'est bien régulier, car je suis aussi le père avec vous deux.

— Non, tu seras le parrain . . .

— Soit, consentit Laurent, qui s'amusait autant que ses jeunes camarades; nous allons opérer selon les règles. Il faut fermer le pont par un ruban que la gracieuse marraine coupera avec des ciseaux pour marquer symboliquement qu'il est ouvert à la circulation.

— Bravo! Et nous boirons le champagne?

— D'accord! on va en mettre à rafraîchir. Nous commandons la cérémonie pour quelle heure?

— Pour six heures, tout sera prêt. Il faut prévenir les invités et la marraine . . .

— Soyez tranquilles, mes amis, je m'occupe d'eux et du champagne. Vous préparez les fleurs, le ruban, la musique.

— Il faut changer de costume? questionna Jean, sans enthouiasme.

— Bien entendu: tu ne voudrais pas assister à une cérémonie officielle avec ça! fit Maxime, en désignant la culotte maculée de terre de son jeune frère.

— Alors, c'est entendu, que tout soit prêt pour six heures.

— A tout à l'heure.

De bonne grâce, les invités voulurent se soumettre à la petite parodie d'inauguration. Bien mieux, Frédéric Verdon, qui était un bon vivant à ses heures, proposa de distribuer des rôles de personnages officiels.

A six heures précises, un cortège sortant de la maison se dirigea vers le parc. En tête marchait Antoinette donnant le bras à son compère Laurent, puis venait Verdon, coiffé d'un superbe haut de forme découvert dans le grenier; ensuite, importants et solennels, le docteur Rouvineau et M. Norris, puis Didier et Louise, et, fermant la marche, le jardinier avec deux seaux à champagne d'où émergeaient des cols dorés, avec sa femme apportant les coupes.

Dans leurs plus beaux costumes, Jean et Maxime étaient figés au garde à vous de chaque côté de leur pont. Un ruban en fermait l'entrée, garni d'un bouquet, des fleurs étaient semées partout, et, quand le cortège fut assez proche, Maxime, d'un coup de pied, déclencha le phono caché dans l'herbe et qui fit éclater une marche triomphale.

Jean vint présenter à sa soeur une paire de ciseaux avec laquelle elle coupa le ruban, ouvrant ainsi le pont à la circulation. On apporta les coupes, on but à la prospérité des jeunes ingénieurs. Laurent improvisa un court et spirituel discours. Les enfants étaient ravis. Le champagne, autant que la joie de ce divertissement, les ayant un peu énervés, Mme Norris mit fin à la cérémonie en proposant de rentrer pour le dîner.

La soirée fut animée. La jeunesse étant l'apanage de la majorité des convives, la gaieté éclatait sans réserve. Après le repas, on sortit dans le jardin et, pendant que les plus âgés restaient près de la maison à déguster leur café, Laurent entraîna ses amis jusqu'en haut de la colline qui dominait le village et d'où on a une très belle vue sur la vallée de la Seine.

La soirée d'une douceur exquise et la nuit, longue à venir, permettait, de l'endroit où Laurent les avait conduits, de découvrir un panorama de collines boisées, coupé par le large ruban du fleuve paisible. Rien de majestueux dans cette vue, simplement une impression de paix profonde, de beauté heureuse.

Assis sur le talus herbeux, le groupe des jeunes gens regarda la nuit descendre sur la vallée. Laurent était accaparé par ses petits amis. Louise, tout près d'eux, restait silencieuse. Un peu plus loin, Didier et Antoinette échangeaient quelques phrases à mi-voix.

— Il fait froid, dit soudain la jeune fille, il vaudrait mieux rentrer.

On redescendit vers le village, puis, à travers le parc, on regagna la maison. Cette fois, la nuit était complète et Laurent avait pris par la main la petite Louise, qui frissonnait sans oser avouer sa peur de l'ombre.

Dans le salon, les Norris et leurs invités jouaient au bridge. L'arrivée des jeunes jeta un peu de perturbation dans la partie. Laurent remarqua alors que dans le visage pâle d'Antoinette ses yeux brillaient étrangement. Il se tourna vers Didier, mais ce dernier, penché sur le docteur Rouvineau, discutait à mi-voix de l'utilité de faire une "impasse" délicate.

Laurent se coucha avec la sensation que la journée du lendemain aurait sur l'orientation de son existence une influence décisive. Aucune inquiétude n'habitait plus son coeur. Il éprouvait cette sérénité qui précède de peu les grands événements.

• • •

Toute la maisonnée assista à la grand-messe de neuf heures. Laurent, qui possédait une foi calme et forte, se laissa distraire pendant l'office par la pensée qu'il aimerait, dans cette église, s'agenouiller aux côtés d'Antoinette pour unir à jamais leurs vies. Il regarda du côté de la jeune fille qui se trouvait séparée de lui par l'allée centrale. Elle priait avec une extrême ferveur et il nota que, tout au long de la messe, elle demeura agenouillée sans que rien parût la distraire de ses implorations.

De retour à la maison et pendant le déjeuner, elle lui parut enjouée comme à son habitude et cette constatation fit taire l'appréhension vague qui était née en lui.

(A suivre)

Nos Lectures



• "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées."
Descartes (1596-1650)

LA PETITE POULE D'EAU

Par Gabrielle ROY

C'est un beau livre que le dernier ouvrage de Gabrielle Roy. Simple et reposant. Certaines critiques ont été, à mon avis, trop sévères et injustes, parce qu'elles ont voulu voir ce que l'auteur ne visait nullement: un roman en bonne et due forme. Certes, l'auteur l'appelle "roman", mais c'est plutôt la juxtaposition de deux grandes nouvelles.

Mais je soupçonne d'autres Aristarques de ne pas apprécier l'oeuvre parce qu'elle n'est pas marquée du pessimisme désespéré des romans à la mode, parce qu'on n'y trouve pas le goût du brutal et de l'obscène, parce qu'il n'y a pas de complaisance morbide à avilir l'homme. Mais c'est précisément de cela qu'il faut féliciter Gabrielle Roy. Comme Péguy, elle n'a pas besoin "du mal et du péché pour faire des choses intéressantes". Elle pense qu'il vaut mieux montrer à l'humanité la concorde et la douceur de vivre. Son livre est un bon coup de vent bien pur et bien frais, de ce vent qui balaie son pays du Manitoba, de ce vent qui ne s'arrête, furieux et entêté, qu'autour de la petite ferme des Tousignant, dans l'île de la Petite Poule d'Eau.

Elle est bien loin cette ferme et cette île et c'est tout une affaire que de s'y rendre. On ne peut l'approcher sans danger qu'une fois l'an. Les personnages qui l'habitent sont "d'une grandeur étrange" sans même le soupçonner. De son coeur d'or, Gabrielle Roy a inventé le personnage de la plantureuse Luzina, si vraie, si simple, si canadienne. Ah! elle ne prend rien au tragique, Luzina! Elle sourit toujours. Elle pense comme les vieux ancêtres que s'il y a des larmes ici-bas, le bonheur existe aussi. Et elle fait son bonhomme de chemin. Chaque année, la petite ferme s'enrichit d'un nouveau Tousignant, affublé de deux ou trois prénoms unis par des traits d'union. Quand elle a six enfants, Luzina demande au gouvernement la permission de construire une école et d'avoir une maîtresse. Ce qu'elle obtient. Et je ne sais de tableau plus délicieux (entre tant d'autres!) que celui de la sympathique femme venant surprendre, au-dessous de la fenêtre de l'école, la première classe d'histoire de Mlle Côté. "D'être venu à la Poule d'Eau, n'était pas le mieux de l'histoire. La plus belle partie de l'histoire, c'était d'être rejoint dans l'île de la Petite Poule d'Eau par les ancêtres, les anciens Tousignant, les Bastien inconnus, le Bas-Canada, l'histoire, la France, La Vérendrye, Cavelier de la Salle. Luzina renifla. C'était cela le progrès, bien plus grand que la vieille Ford du facteur, les catalogues du magasin. Comment dire! Les vents pourraient hurler six mois de l'année sans dérougir; la neige pourrait ensevelir la maison jusqu'au toit; et c'était comme si les Tousignant, dans leur île, ne seraient plus jamais seuls."

La première partie du livre nous montre d'inoubliables types de maîtresse et de maître évoluant dans la bonté rayonnante de Luzina. Mais ce qui plaît surtout, c'est la figure attachante de Luzina. Elle ne s'effacera plus de notre imagination. Bonne mère de famille, comme il y en a tant encore, Dieu merci, au Canada, besogneuse du matin au soir, toujours souriante, lumière et paix au milieu de cette nature sauvage, dans l'éternelle criaillerie des poules d'eau ou le balancement des grandes herbes jaunies, force tranquille et souple devant les autres forces mystérieuses de la nature: le froid, la neige et le vent, telle est Luzina.

Ce n'est pas Hippolyte, le mari de Luzina, que Gabrielle Roy s'est plu à décrire dans la deuxième nouvelle, mais un autre personnage sympathique et amusant: le capucin Joseph-Marie. D'aucuns trouveront l'image un peu forcée et bizarre. Peut-être. Il aurait bien joué son petit bout de rôle au temps de la Ligue, celui-là! Le voyez-vous, simple avec les simples et les rusés, tout franc dans cette naïveté séraphique que saint François prisait tant, habile de ses mains, extraordinairement fort, sachant une dizaine de langues, apprises Dieu sait où et comment, l'âme soulevée et gonflée par une joie perpétuelle, enfant au fond, sempiternel enfant, poète, musicien, artiste, grand voyageur devant l'Eternel, réellement à sa place avec ces gens de toute race et de toute nation, transplantés au Manitoba et gardant la nostalgie de leur première patrie. Le père Joseph-Marie reste une figure originale de ces pays lointains, primitifs, où les missionnaires doivent savoir faire tous les métiers et les font en réalité, prêtres en dehors de l'ordinaire, placés souvent dans des circonstances où seule la nécessité fait loi, ce qui les met parfois dans des situations canoniques plutôt inquiétantes, quand elles ne sont pas comiques.

Mais ce qui domine surtout dans la figure du Capucin, c'est la joie, celle-là même que chantait le Poverello d'Assise. "Même au confessionnal, ce n'était pas le mauvais côté de la nature humaine qui ressortait à ses yeux. Il y saisissait bien souvent la bonne volonté des âmes. Quelquefois, en plein coeur, il recevait la révélation de cette droiture profonde des âmes. Il regardait alors au delà de sa pénitente d'un oeil plein de mélancolie; et ce qu'il contemplait, c'était l'inépuisable somme de bonté dans le monde, la tragique, parfaite bonne volonté de tant d'humains et qui n'arrivait quand même pas à changer le monde".

C'est la joie et la paix qui imprègnent le livre de Gabrielle Roy d'une odeur authentiquement chrétienne. Et ce n'est pas pour rien que l'ouvrage se clôt sur une réjouissance publique, sous le regard paternel du capucin, où des hommes et des femmes de toute race et de toute langue s'unissent dans une danse très digne, aux accords d'un violoneux écossais. Paix! Joie! Amour! "Plus le père Joseph-Marie était monté haut dans le Nord, et plus il avait été libre d'aimer."

Paul GAY, C.S.Sp.,
président du Service de Presse du diocèse d'Ottawa.

(1) Gabrielle Roy. **La Petite Poule d'Eau.** Les Editions Beauchemin, 430, St-Gabriel, Montréal.

Aux Editions Fides

Risques d'hommes

par Rolland Legault

Risques d'hommes que vient d'éditer Fides dans sa collection "Rêve et vie" est un roman régionaliste qui raconte l'étrange destin de Trefflé Cabana et de Mélina Branchaud.

Trefflé Cabana est un homme qui a atteint la trentaine et dont la vie est bousculée vers une voie apparemment sans issue. Depuis douze ans, il vit d'un métier qui comporte des risques et des périls souvent mortels. Malgré toutes les vicissitudes, il tient bon; son audace en fait même un héros de légende.

Grâce à un subterfuge, Trefflé Cabana réussit à persuader son ami intime, Edgar Branchaud, surnommé Tit-Homme, à retourner à la maison paternelle qu'il a quittée 2 ans plus tôt. Trefflé Cabana est pris à son propre piège: le charme de Mélina Branchaud, la soeur de Tit-Homme, le fascine, lui qui n'a jamais fréquenté. Mlle Branchaud ne tarde pas à deviner que cet étranger charpenté en hercule l'aime réellement. Hélas! elle est la "promise" d'Aurèle Gaudette qu'elle doit épouser l'année suivante. Mais le mariera-t-elle?

Véritable incarnation de la hardiesse, Cabana vit durant 3 ans au milieu de dangers menaçants. Son rival, Thomas Bisson, tente par tous les moyens de le faire disparaître. Cabana doit se surpasser en audace pour l'emporter sur un ennemi implacable; leur lutte, vieille de plusieurs années, se dénoue par la mort tragique de Bisson, surnommé le Diable. Trefflé décidera-t-il d'abandonner sa vie de solitaire et son âpre métier pour épouser la bien-aimée Mélina? Comment retrouvera-t-il la charmante adolescente?

Le roman de Rolland Legault renferme une belle analyse de caractères masculins et féminins. Il émerge de toute la production canadienne par son originalité, son intérêt et son pathétique. Trefflé Cabana est un Canadien authentique dont les gestes merveilleux d'audace évoquent un âge qui tend à disparaître. Charlie Latimer incarne bien le contremaître brutal qui subjugue par sa force herculéenne. Bisson représente l'homme redoutable dont les vilenies indignent. Edgar Branchaud est le type du téméraire qui paiera cher ses folles prouesses. Mélina Branchaud décrit bien la jeune fille perplexe en face de l'avenir mystérieux.

Les scènes se passent dans des milieux différents et avec des personnages fort divers. L'auteur, reconnu pour son talent dans le genre anecdotique, nous offre des scènes d'un grand réalisme. Les dialogues possèdent un naturel dont la formule est en même temps très littéraire.

Un volume de 248 pages, couverture en couleurs de Jacques Gagnier, publié chez **Fides.**

Prix par la poste: $1.60.

En causant avec l'auteur de "Deux nuits d'amour"

Chers lecteurs, lors du récit de ma première entrevue avec M. Roy, je me suis attardé à vous faire connaître la personne de l'auteur de préférence à son oeuvre. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous transmettre ce que M. Roy pense lui-même de son roman.

J'aime à croire que cette deuxième entrevue, tout comme la première, saura grandement vous intéresser.

Inutile de vous dire que j'étais très anxieux d'avoir cette deuxième entrevue. En effet, avec mes amis, j'avais beaucoup discuté sur "Deux nuits d'amour". La présentation, le style et surtout l'idée directrice du roman avaient nourri mult. conversations.

J'abordai donc M. l'abbé Roy avec une série de questions bien précises.

— M. Roy, quel but poursuiviez-vous en écrivant votre ouvrage?

— Le but fort simple, quoique important, d'aider mes frères et soeurs étudiants. J'ai voulu, d'une façon amusante, les mettre en garde contre un grand danger: le flirt. Et ça existe. Et ça fait bien des ravages. Déjà, vous avez dû en rencontrer de ces jeunes de 14 ou 15 ans qui promettaient beaucoup. Plus tard, alors qu'ils avaient 19 ou 20 ans, vous les avez revus, mais . . . quel changement! Soulevez l'écorce et vous y découvrirez un coeur malade. Quand le moteur ne fonctionne qu'à demi, la voiture ne va pas bien vite.

— En fait, ces petites crises sentimentales seraient-elles si grosses de conséquences?

— Naturellement, il faut faire le partage des choses. Toutefois, je puis dire, fort de l'expérience que m'a donnée l'observation, que chez beaucoup ces crises d'amourettes faussent l'aiguillage de leur vie ou la retardent considérablement. D'ailleurs, une préparation sérieuse à la vie commande un fort jet d'énergie et d'attention.

— Maintenant, votre héros ne semble-t-il pas croire que son salut serait menacé s'il restait dans le monde?

— Serge Bernard se pose sincèrement la question. Sa réponse n'implique nullement que son salut dans le monde soit impossible. Non, mais il croit dans la force, dans l'aide que peut apporter la grâce d'état. Alors, tout naturellement, il s'interroge afin de savoir ce qui pourrait advenir s'il restait dans le monde alors qu'il serait appelé à un autre état de vie. Aussi, cher ami, je ne puis que m'étonner en entendant certaines bonnes gens proclamer que Serge Bernard implique par son raisonnement que son salut serait impossible en dehors de l'état religieux.

— M. l'abbé, il me tarde de vous poser une question qui vous surprendra peut-être. Serge Bernard a-t-il la vocation religieuse?

— Qu'est-ce que vous me chantez là? Je ne le sais pas plus que vous, mon cher ami. Bien imprudent celui qui voudrait ainsi gruger sur l'avenir.

— Alors, ce n'est donc pas un traité sur la vocation religieuse que vous avez écrit?

— Je vous en prie, ne me faites pas rire. Voir dans mon roman un traité sur la vocation serait se méprendre étrangement sur le but de l'oeuvre. On est même allé jusqu'à dire que Serge n'était pas prêt à être ordonné prêtre. Si je ne m'abuse, le sympathique Serge n'est même pas encore au grand séminaire. Même sans avoir lu le chanoine Lahitton, on peut sensément croire qu'il lui faudra quelques années avant d'être ordonné. Qui, sans blaguer, pourrait dire que l'auteur veut le faire ordonner immédiatement? Il faut tout de même être raisonnable, même dans les idées qu'on prête à un auteur.

— Si je comprends bien, M. Roy, ce n'est que plus tard que nous pourrons réaliser si Serge a la vocation religieuse?

— C'est exact. Un deuxième volume vous apportera la réponse.

— Une dernière question. Est-ce que votre style est "voulu", même quand il se révèle plus cadencé, plus nerveux?

— Pourquoi pas? Le style est un moyen d'extérioriser une pensée, un état d'âme. Alors, j'ai voulu adapter le style au rythme des émotions. C'est pourquoi, tantôt il sera bref, saccadé, voire même incomplet — tout comme les émotions qu'il traduit — tantôt il sera plus calme, plus reposant. D'après moi, le style doit absolument traduire les sentiments de son homme, sinon, il manque son but, il trahit sa mission.

— Je vous remercie beaucoup, M. l'abbé, et permettez-moi de vous féliciter bien chaleureusement de votre premier roman. Nous avons bien hâte d'en lire la suite.

Chers lecteurs, n'ayant pas eu comme moi le bonheur de rencontrer M. Roy, je suis sûr que vous voudrez savourer son oeuvre. "Deux nuits d'amour" vous fera vivre des heures agréables et bienfaisantes. Il intéressera les parents et aidera les enfants.

Frs PATRY.

Petites Annonces

Tarif, 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SI vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi **A.-J. Bruyère, P.O Box 123, Winnipeg, Man.** T.F

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

REMEDES — 44 sortes fabriquées d'herbages et de plantes par un Missionnaire. Curatifs, toniques, donnent appétit, sommeil reposant. Avez-vous des malaises? Souffrez-vous? Demandez livrets explicatifs gratuits **F. Mahe, 549, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man** 764-T.F

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance **Institut National de Confiserie Enrg., station Delorimier, case 152, Montréal** 958-6P

A VENDRE — Laine à tricoter blanche ou grise, pour bas et mitaines, 1, 2 et 3 brins: $1.95 la livre. Bas de laine blancs ou gris: $1.25 la paire. Nous payons frais d'expédition. **Moulin à laine, La Sarre, P.Q.** 126-37C.

A VENDRE — Chevrolet 1950, 4 portes, en parfait état; 12,000 milles, un seul chauffeur, bons pneus, chaufferette de luxe. Prix: $2,000.00. **S'adresser à La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.**

A VENDRE — Ferme dans un centre français. Une demi-section avec 265 acres en culture, bonnes bâtisses, bonne eau, près de l'école et de l'église, bonne terre planche. Aussi 900 acres avec 400 acres en culture, bonnes bâtisses, dans le même district. A vendre à Prince-Albert — Maison de pension de 12 chambres, moderne, toute meublée, salon de coiffure. Liste de commerce à vendre, garage avec agence, hôtel-restaurant, salle de billard et salon de barbier, comptoir pour repas légers et café "Bar". **Pour plus de renseignements, s'adresser à Casier Postal 215, Prince-Albert, Sask.** 118-37C.

FEMME certain âge, sans enfants, digne de confiance, catholique, honnête, demandée par célibataire pour faire cuisine et remplacer un peu dans petit magasin campagne situé proche église catholique, région Saskatchewan. Personne ayant instruction préférée. Salaire: hiver, $40 par mois; été, $50 par mois, nourrie et logée. Mentionner âge et donner tous renseignements utiles. **Ecrire à Boîte 99, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 99-36P

A VENDRE — 1 fournaise "Quebec", $10.00. 1 fournaise "Tortue", $5.00. 1 table de "pool" de 5 pieds 10 pouces par 38 pouces de largeur, avec tous les accessoires, $35.00. **S'adresser à A. Robert, 271, avenue Provencher, St-Boniface.** 104-35C.

ON DEMANDE
1,000 vieilles batteries d'automobiles. Paiera de $2.00 à $3.50 par batterie. On passera prendre toutes les batteries. Téléphoner à 721 142. 102-T.F.

FERME DEMANDEE — Acheteur sérieux désire acheter, dans un rayon de 50 milles de Winnipeg, une bonne ferme spécialement pour culture du blé et autres grains. 480 acres ou plus. Doit être près d'une école canadienne-française, sur bon chemin, avec lumière électrique. Paiera comptant. **S'adresser à C. Buffet, 302, Edifice McIntyre, Winnipeg.** 124-36C.

COMMIS DU TRAVAIL GRADE II, $2580-$2820. Tous les détails sont affichés au Bureau du Service National de Placement, aux Bureaux de Poste, ou à la **Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba.** W159.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. **Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man.** 496-T.F.

Mgr Joseph Solski, P.D., est décédé à St-Boniface

Mgr Joseph Solski, P.D., ancien curé de la paroisse St. John Cantius, de Winnipeg, est décédé le jeudi 7 décembre, à l'Hospice Taché de St-Boniface. Né en Pologne il était venu jeune au Canada et fréquenta le séminaire Ste-Marie, à Orchard Lake, Mich. Ordonné prêtre en 1912, il fit du ministère dans diverses missions des diocèses de St-Boniface et Winnipeg, résidant à Sifton, de 1913 à 1918. Il devint par la suite curé de la paroisse St. John Cantius. Mgr Solski était âgé de 79 ans.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église St. John Cantius jusqu'à l'heure des funérailles qui eurent lieu le mercredi 13 décembre, à 10 h. Mgr I. E. Zielonka officiait.

L'inhumation se fit dans le cimetière St. Mary's.

La maison Barker dirigeait les funérailles.

A LOUER — pour 3 mois: maison de 5 chambres, meublée; libre le 28 décembre. **S'adresser à 273, rue Dumoulin, St-Boniface. Téléphone: 205 554.** 131-35C.

CHAMBRE GARNIE A LOUER S'adresser à 517, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 130-35P.

STENOGRAPHES ET DACTYLOGRAPHES GRADES I et IIA, départements du gouvernement, Winnipeg, Manitoba. Tous les détails peuvent être obtenus à la **Commission du Service Civil du Canada, Local 210, 356, rue Main, Winnipeg.** W160.

A LOUER — Grande chambre meublée, pour jeunes filles, avec cuisine moderne; bien située, dans St-Boniface; lavage et téléphone. **Téléphoner à 205 962.** 132-35C.

A VENDRE
Poêle électrique "Hotpoint" à 4 ronds, en très bon état, $75.00. Deux lits jumeaux complets avec matelats, largeur 36 pouces. **S'adresser, durant la matinée ou la soirée, à D. Prénovault, 525, rue des Meurons, St-Boniface.** 128-35C.

A VENDRE — Bungalow très moderne bâti il y a 1 an, 6 chambres, 3 chambres à coucher, un grand salon, cuisine et dinette, salle de bain avec douche. Planchers de chêne, tuiles en caoutchouc dans cuisine et salle de bain. Une grande chambre 34' x 17' finie dans la cave. Chauffage à air forcé; éventail qui absorbe les odeurs, dans la cuisine. Fenêtres Curtiss, stores vénitiens compris. Situé au Norwood, près écoles et commodités de transport. Plan "National Housing". Hypothèque $6,500.00, balance comptant. Vendrait à sacrifice pour $15,000.00. **Appeler 209 972.** 125 T.F.

Un nombre record de pèlerins à Notre-Dame du Cap

TROIS-RIVIERES — Les Pères Oblats de Marie-Immaculée, gardiens du sanctuaire de Notre-Dame du Cap, estiment que 717,000 pèlerins, soit un nombre record, ont visité leur sanctuaire au cours de l'année 1950.

Ce chiffre sans précédent dépasse de près de 300,000 le chiffre record enregistré l'an dernier, alors que 423,350 pèlerins ont afflué à Notre-Dame du Cap. Toutefois, plusieurs facteurs ont été de nature à justifier ces chiffres. D'abord, le mois d'août a été exceptionnel avec ses 240,000 visiteurs, et le grand ralliement de la Croisade du Rosaire, le premier octobre, où 12 trains spéciaux venant de St-Jérôme, Ste-Thérèse, Sudbury, Ville-Marie, Ottawa, Montréal, Québec, Beauce, Rivière-du-Loup, Rimouski, Campbellton, Drummondville, Warwick, Grand-Mère, etc., ont fait affluer au sanctuaire des milliers de pèlerins, sans compter les groupes isolés.

Fait notoire et digne d'être mentionné, en la seule année 1950, le nombre des pèlerins a été de beaucoup plus élevé que durant les vingt années entre 1883 et 1902, alors qu'environ 500,000 pèlerins seulement ont visité le sanctuaire. On remarquera que les premières années de la guerre avaient attiré des foules beaucoup plus considérables qu'en 1942, 1943, 1944, 1945 et 1946, mais qu'à partir de cette dernière année le nombre s'accrut considérablement jusqu'en 1949. L'écart le plus frappant est toutefois établi en 1950, fait probablement attribuable en grande partie à l'Année sainte et à la Croisade du Rosaire qui a été lancée à cette occasion.

Les Canadian National Steamships comptent dix vaisseaux qui font en moyenne 65 voyages par année entre les ports canadiens, les Bermudes et les Antilles.

Au Sacré-Coeur

Ecole

La Rév. Mère Louise de France, provinciale, a fait, cette semaine, la visite de la communauté du couvent du Sacré-Coeur et de l'école paroissiale. Nos religieuses accomplissent un admirable apostolat dans notre paroisse et elles ont droit à la reconnaissance de tous les paroissiens. Vie de prière et de sacrifice, dévouement inlassable et quotidien pour la formation chrétienne de nos écoliers, auxiliaires indispensables du prêtre dans l'exercice de son ministère auprès de l'enfance et de la jeunesse, autant de motifs pour exprimer à ces religieuses toute notre gratitude et leur assurer notre entière coopération.

Réception de Croisés

Le 7 décembre dernier, nous étions heureux de recevoir un bon nombre d'écoliers et d'écolières dans les rangs de la Croisade Eucharistique. Seize enfants furent admis au nombre des Croisés et trois au nombre des Apôtres. Voici la liste des nouveaux membres:

Croisés: Thérèse Gapany, Léonie Doiron, Audrey Tunney, Doreen Blair, Lucille Villebrun, Denise Rubigny, Yolande Roy, Marguerite Courchaine, Jo-Ann Carignan, Nelson Fournier, Gérard Glenn, Léopold Gareau, Paul-Emile Villeneuve, Gilbert Turpaud, Denis Trudel, Edmond Durand, François Courchaine.

Apôtres: Ethel Tunney, Danielle Rubigny, Serge DeConinck.

Nos sincères félicitations aux nouveaux Croisés et aux Apôtres. Vivez toujours de plus en plus selon votre devise: Prie, Communie, Sacrifie-toi, Sois apôtre.

Le mardi 12 décembre, une petite fête fut organisée en l'honneur des nouveaux croisés et des apôtres. La joie et le bonheur y régnaient, surtout au moment de la distribution des nombreux prix.

Au Club du Sacré-Coeur

Réunion du comité

La réunion mensuelle du comité du Club du Sacré-Coeur se tiendra le dimanche 17 décembre, à 3 h. p.m., dans la salle du comité. Tous les membres de l'exécutif sont priés d'être présents.

Ligue de 10 quilles

Equipe	G.	P.
Hôtel Roblin	21	12
Banque Can. Nationale	20	13
Guertin Frères	9	24
Canadian Publishers	16	17

Records —

H 1 P — Edmond Pazdor	235
H 3 P — Gérard Léveillé	635
H 1 P — Can. Publishers	876
H 3 P — Guertin Frères	2439

Les hautes moyennes

Edmond Pazdor	185
Gérard Léveillé	184
Hervé Sala	178
René Blanchard	175
Joseph Gosselin	174

Tir de Noël

C'est mardi prochain qu'aura lieu le tir annuel pour les joueurs de la ligue de 10 quilles.

Les joueurs seront divisés en deux groupes et chaque groupe aura trois prix! Il va de soi que plus les entrées seront nombreuses et plus les prix seront intéressants . . . Avis aux intéressés.

Prix d'entrée: $1.25.

Heure—Le groupe B: 6 h. 45.
—Le groupe A: 9 h.

N. B.—Les prix seront attribués dans la proportion suivante:
1—60% 2—30% 3—10%

A VENDRE

St-Boniface — Maison semi-moderne de 7 chambres. Prix, $4,900.00; comptant requis, $1,800.00.

St-Boniface — Cottage moderne de 4 chambres; chauffage à air chaud. Prix, $5,800.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 8 chambres; chauffage à air chaud avec brûleur à l'huile. Prix, $9,000.00.

St-Boniface — Près de la basilique: triplexe moderne, entrées privées; revenus, $95.00 par mois, plus logis de 4 chambres pour propriétaire. Prix, $15,000.00.

Norwood — Cottage moderne de 4 chambres; chauffage à air chaud. Prix, $8,000.00.

Norwood — Cottage ultra-moderne de 5 chambres; chauffage à air climatisé; grand lot; garage. Emplacement idéal. Prix, $13,000.00.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant et logis de 3 chambres; loyer, $150.00 par mois; équipement moderne; gros chiffre d'affaires. Prix, $10,000.00.

St-Boniface — Restaurant et logis de 4 chambres; équipement moderne presque neuf. Le tout: $9,900.00.

St-Boniface — Duplexe moderne, emplacement idéal; chauffage automatique à air chaud avec stoker; suite du bas, 4 chambres et salle de bain; suite du haut, 4 chambres et salle de bain. Prix, $9,500.00.

St-Boniface — Duplexe semi-moderne de 8 chambres; chauffage à eau chaude. Prix, $3,800.00; comptant requis, $1,300.00.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)

A VENDRE

480 acres, avec bâtiments. Prix, $18,500.
880 acres, avec bâtiments. Prix, $ 8,500.
85 acres, avec bâtiments. Prix, $ 6,300.
160 acres, avec bâtiments. Prix, $10,400.
203 acres, avec bâtiments. Prix, $10,600.
205 acres, avec bâtiments. Prix, $11,900.

480 acres, 200 en culture, le reste en bois et foin; puits artésien; maison moderne, étable et autres bâtiments en très bonne condition; à 2 milles d'un village canadien-français. Ferme idéale pour culture mixte. Prix, $18,000.00.

350 acres, 290 en culture; 220 en guéret d'été; bon puits; maison, étable et autres bâtiments; dans centre canadien-français non inondé. Prix, $15,600.00.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous devons tout d'abord porter à l'attention de nos Frères Chevaliers la deuxième assemblée régulière du mois qui sera tenue en nos salles le lundi 18 prochain. Ce sera la dernière assemblée avant le temps des Fêtes et nous croyons savoir que le Frère Boily, notre dévoué conférencier, s'occupera de nous intéresser. Vous viendrez donc nombreux encourager par votre présence les efforts du Frère Conférencier.

Réception du Nouvel An

Le Grand Chevalier désire annoncer que, tout comme par le passé, il recevra les Frères le Jour de l'An, en nos salles, après la grand-messe de la paroisse du Sacré-Coeur. Cette réception intime ne dure qu'une heure au plus et c'est là excellente occasion d'échanger vos voeux avec le Grand Chevalier et tous les Frères. Tous seront les bienvenus.

Dilemme

Après maintes courbettes et félicitations échangées entre votre humble serviteur et le "maestro" Lucien des Variétés Françaises, présentées à CKSB par le Conseil St-Boniface, me voici dans une impasse sérieuse. Des rumeurs provenant des deux côtés de la rivière Rouge veulent que Bistouri fasse les yeux doux au Conseil St-Boniface avant de demander son transfert pour ce Conseil. Allons donc, les amis! Nous avons plus de loyauté à Provencher que vous ne le pensez. Pourquoi ne me serait-il pas permis de m'intéresser aux premiers pas et balbutiements du jeune bébé de St-Boniface sans vouloir l'adopter. Ils ont déjà leur Après-Tout qui fait du beau travail . . . quand il travaille.

La vérité en tout cela c'est que nous désirons travailler pour le plus grand bien de l'Ordre et nous désirons féliciter tous ceux qui mettent la main à la roue dans ce même but, soit dans notre Conseil soit dans un autre. Et puis, il faut encourager ceux qui semblent fléchir sous le fardeau et qui, à certaines heures, se sentent incompris des leurs. N'est-ce pas, Lucien? Et vive Provencher!

Cartes de Noël

Les cartes de Noël sont en vente depuis longtemps et la radio vous répète sans cesse avec les journaux quotidiens combien de jours disponibles restent pour faire vos achats. Tout cela aide au "bedit gommerce". Tout est commercialisé et le véritable pourquoi de la grande fête de Noël demeure bien dans l'ombre. Pour revenir aux cartes, si vous en envoyez, nous vous engageons d'éliminer celles qui favorisent les chiens et les chats quand elles ne sont pas presque blasphématoires. Insistons sur des sujets religieux.

BISTOURI.

Thomas R. Brophey élu maire de Windsor

WINDSOR, Ont. — Thomas R. Brophey, 43 ans, étudiant en droit à Osgoode Hall, a été élu maire de Windsor, après une campagne très disputée où quatre candidats ont mené une lutte acharnée. Naturellement, les principales disputes ont porté sur la question de moralité récemment soulevée à Windsor.

Le nouveau maire ne l'a emporté que par 171 voix sur son plus proche adversaire, Arthur-J. Rhéaume, maire sortant de charge. La victoire fut même un instant attribuée à Rhéaume, qui avait mené sa campagne sur ses dix années de service à la municipalité en tant que maire.